# MÉMOIRES DU CONGO

## et du Ruanda-Urundi

n°37 - Mars 2016

Trimestriel - n° d'agrément : P914556 - Bureau de dépôt : 4099 Liège X
Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

# Omniprésent












Dominer pour servir est le titre d'un recueil de textes de Pierre Ryckmans, qui fut résident en Urundi de 1919 à 1928 et gouverneur-général du Congo belge et du Ruanda Urundi entre 1934 et 1946.
Pierre Ryckmans, en fait, a écrit "Dominer pour servir ": "*Servir l'Afrique, c'est-à-dire la civiliser. Pas seulement faire naître des besoins nouveaux et fournir le moyen de les satisfaire. Pas seulement exploiter, pas seulement enrichir, mais rendre les gens meilleurs, plus heureux, plus humains. Pour pouvoir servir, il faut connaître. Pour vouloir servir, il faut aimer. Et c'est en apprenant à connaître les noirs qu'on apprend à les aimer. Car aimer, ce n'est que comprendre, comprendre jusqu'à l'héroïsme (...)*"
Et donc, "Dominer pour servir" est devenu la devise des fonctionnaires de l'Administration Territoriale mais pour ce faire, il fallait être omniprésent en tout temps.
La description de fonction des Administrateurs de territoires et des agents territoriaux montre que ces broussards, pour la plupart, géraient des territoires souvent plus grands que les provinces belges. Leur quotidien était bien rempli par des tâches aussi nombreuses que diverses.
Pour en savoir plus, un documentaire peut être acquis via la boutique du site www.memoiresducongo.be
La rubrique "Portrait" est consacrée à l'un d'entre eux : André de Maere d'Aertrycke.

Ces agents de l'Etat s'étaient regroupés au sein d'une ASBL du nom de l'AFAC (Anciens Fonctionnaires et Agents du Congo). Nous leur rendons hommage dans ce numéro car, comme pour toute entreprise humaine il y a une fin.
Les administrateurs de cette prestigieuse association l'ont dissoute le 31 décembre dernier et nous serions très honorés si notre revue succédait à l'Ecrit Périodique Trimestriel de l'AFAC.

Nous entamons dans ce magazine une série de quatre articles sur la Force Publique qui fut nécessaire au maintien de la paix mais qui participa aussi aux deux guerres mondiales sur les théâtres africains non sans panache puisque, faut-il le rappeler, les premières victoires sur les forces de l'axe, furent "belgolaises".

■ Paul Vannès

## Sommaire

MÉMOIRES DU CONGO
et du RUANDA-URUNDI

**Périodique n° 37**
**Mars 2016**



En couverture : Photo Paul Vannès

## Programme des "Journées de Mémoires du Congo"
### Second trimestre 2016

**Adresse : Leuvensesteenweg, 17 à Tervueren. Auditorium au 3ème étage.**
Prix à payer : 25 €uros. Moambe 20 € + part. location salle : 5 €.
À verser sur le compte de MdC : IBAN – BE45 3630 0269 1889 - BIC BBRUBEBB.
Ce paiement fait office de réservation.

**Mardi 10 mai**

**10h00** : Témoignage de Mme Lucienne Vyncke.
Partie en janvier 1959 pour Gemena (Equateur), à 26 ans, comme assistante sociale. Son mari, un territorial, rencontré pendant le congé, avait déjà fait un terme dans cette province. Retour du couple en Belgique en 1960 et re-départ au Congo, avec la petite fille Karine, dans une plantation, où le mari sera tué par les rebelles.

**11h00** : Film "La Belle At The Movies" réalisé à Kinshasa par Cecilia Zoppelletto, retrace l'industrie cinématographique au Congo.

**14h00** : Témoignage de Marcel Herneupont. Administrateur de territoire au Kwango et à Kapanga, il nous livre l'histoire de son prédécesseur, un anthropologue.

**Mardi 7 juin**

**10h00** : Témoignage de Jules Molderez. Administrateur de territoire à Tshikapa et à Mweka. Il fut surnommé Tshikatakata, Dekesta et Polesha.

**11h00** : "Le dieu égyptien Seth revisité à la lumière de la pensée symbolique africaine". Conférence donnée par le Professeur Pierre de Maret, ancien Vice-Recteur de l'ULB.

**14h00** : Film "Benda Bilili". Documentaire de 2010 réalisé par Renaud Barret et Florent de la Tullaye. Atteints de poliomyélite dans leur jeunesse, les membres de ce groupe musical se déplacent en fauteuil roulant et vivent dans la rue. Des premières répétitions au triomphe dans les festivals du monde, ce film nous raconte un rêve devenu réalité.

# Echos de MDC

Du nouveau sur notre site www.memoiresducongo.be, nous vous invitons à le visiter. Les onglets "Agenda" et "Vidéos" méritent votre attention. L'agenda, rigoureusement tenu, reprend toutes les dates de nos "Forums" et "Journées de MdC". Si vous cliquez sur une date, vous ferez apparaître le programme de la journée. L'onglet "Vidéos" est nouveau et vous donne accès à nos documentaires, films et conférences enregistrées.
Ce site est mis à jour par Nadine Watteyne, Guy Dierckens et notre conseiller Jonathan Van den Schriek. Les enregistrements des conférences sont réalisés par Daniel Depreter. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.
Dans l'onglet "Présentation" en fin de page, un compteur de visiteurs a été implanté et nous laisse pantois : plusieurs milliers de visiteurs ont été enregistrés. Parmi ceux-ci, les Américains, les Russes et les Chinois occupent les trois premières places en termes de consultation. Ces chiffres devraient encore augmenter de manière significative depuis la création d'une page Facebook au nom de "Mémoires du Congo".
La page Facebook est gérée par une équipe composée de Nadine Evrard, Nadine Watteyne, Françoise Moehler-De Greef, Yves de Campos et Philippe Renson. Pour faire vivre cette page FB, un travail quotidien de surveillance est nécessaire afin de répondre et d'alimenter en "news". Gageons que cette présence sur le "net" accroîtra la renommée de "MdC".

La tenue des "forums" tous les 15 jours, réunissant à chaque fois de 20 à 25 membres et invités, permet de susciter de nouvelles initiatives et intéresser de nouveaux venus pour combler nos rangs qui s'éclaircissent inévitablement par l'âge avancé de nos aînés. Qu'à cela ne tienne, la génération suivante s'annonce.

Nos "Journées de MdC" réunissent à chaque fois une centaine de participants et de convives pour la moambe dont les effluves nous chatouillent les narines dès la matinée. Les commensaux se retrouvent chaque fois avec joie et bonheur. Enfin, comme annoncé en décembre dernier, le grand film rêvé par notre 1er administrateur délégué, Georges Lambert, progresse. Un script a été rédigé et les premières séquences ont été enregistrées. Les pages UROME 47 et 48 vous livrent de plus amples informations.

■ Paul Vannès


## MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

**Périodique trimestriel**
**Agrément postal : BC 18012**
**N° 37 - Mars 2016**

Editeur responsable : Paul Vannès.

**Comité de rédaction** :
Thierry Claeys Boùùaert, André de Maere d'Aertrycke, Françoise Devaux, Guy Dierckens, Nadine Evrard, Marc Georges, Fernand Hessel, Françoise Moehler-De Greef, Pascal Pruvost, Paul Roquet, Paul Vannès.
Maquette et mise en page : New Look Communication

**Conseil d'administration**
Président : Roger Gilson. Vice-Président : Guido Bosteels.
Administrateur-délégué : Paul Vannès. Trésorier : Guy Dierckens.
Secrétaire : Nadine Evrard. Administrateurs : Patricia Van Schuylenbergh, José Rhodius, Guy Lambrette représentant aussi le CRAOM. C.B.L.-A.C.P., représentée par Thierry Claeys Boùùaert. Administrateur honoraire : Pierre Wustefeld.

**Siège social**
avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

**Siège administratif**
rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi. Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB – IBAN : BE95 3101 7735 2058

**Secrétariat**
Secrétaire : Andrée Willems

**Cotisations 2016**
Membre adhérent : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Les membres reçoivent la revue automatiquement.

**Compte bancaire**
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
N'oubliez pas la mention "Cotisation 2016". Pour les dames, nous demandons, lors des versements, de bien vouloir utiliser le même nom que celui sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

**Fichier d'adresses**
Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées. Cela nous permettra de rester en contact. Si vous connaissez des personnes susceptibles de devenir membres de MDC, communiquez-leur notre adresse ou mieux encore transmettez-nous leurs coordonnées afin que nous puissions leur envoyer notre documentation.

**Abonnement**
Pour recevoir la revue, virer la somme de 25 € (50 € pour les autres pays d'Europe) au compte de "MdC" avec pour mention "abonnement".

**Publicité**
Tarifs sur demande, auprès du siège administratif



**Les membres du Comité de Rédaction et Chimay**

Afin d'inspirer les rédacteurs de notre revue (les noms figurent dans l'encadré en page 3), l'éditeur responsable a obtenu de pouvoir abreuver ses ouailles d'un divin breuvage et ce, depuis plusieurs mois déjà. Ainsi chacun peut goûter de la "Chimay" qui se décline, comme le savent les connaisseurs, en "dorée", "blanche", "rouge" ou "bleue".
Osons croire que la "Chimay" est une clé de la bonne tenue de notre magazine !

# La Force Publique congolaise

## 1. Au temps de l'Etat indépendant du Congo (1885-1908)

**Une force a été particulièrement précieuse dans l'ouverture du Congo au monde et à la civilisation moderne. Elle a pour nom Force Publique (FP) et n'est autre que ce que l'on appelle traditionnellement l'armée, en ce compris la gendarmerie. Mais dans un pays où tout est à faire, à commencer par l'ouverture des voies de communications indispensables au progrès, mettre sur pied une armée n'est pas une simple opération de recrutement.**

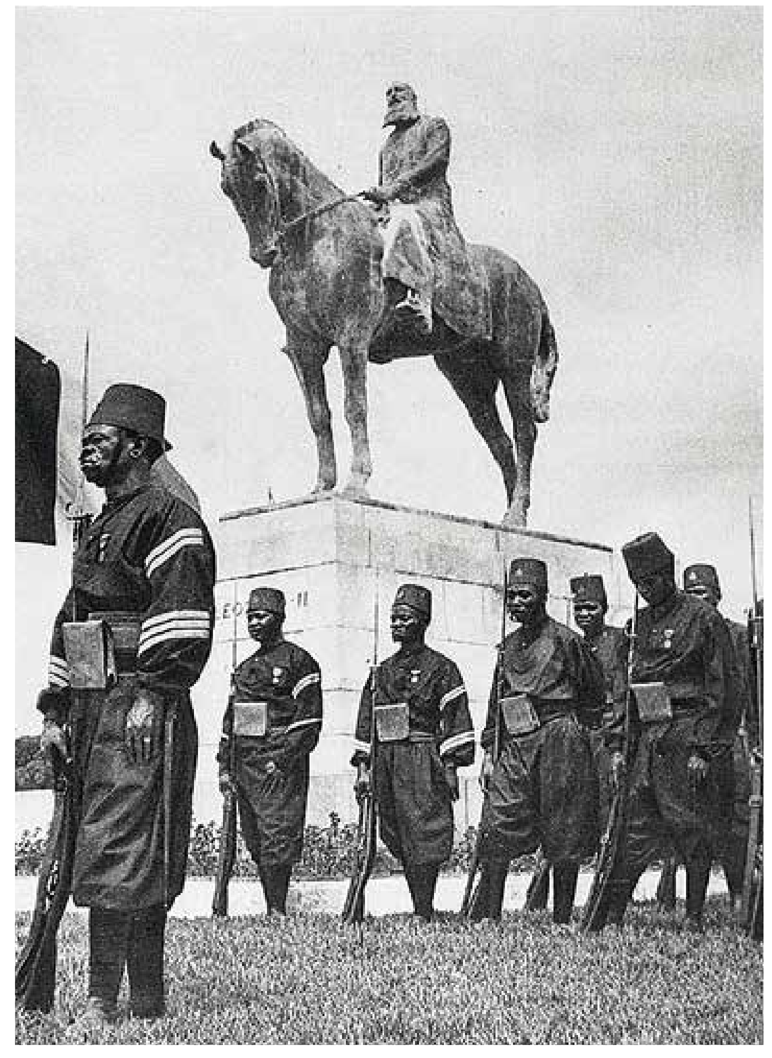
Au Congo il a fallu partir de zéro, importer la totalité des équipements, concevoir les règlements et surtout aguerrir des hommes capables de défendre la paix et de protéger les frontières.
Vu cette complexité, l'étude de la FP congolaise se divise en quatre grands chapitres, dont tableau synoptique repris en marge.
En 1876, Léopold II, roi des Belges, réunit à Bruxelles une Conférence géographique internationale qui décide la création d'une Association internationale africaine (AIA) laquelle propose la création de "stations" en Afrique centrale, terre presque complètement inconnue.
En octobre 1877, le comité belge de cette association envoie, par Zanzibar, une première expédition d'officiers belges vers le lac Tanganyika. En novembre 1877, Stanley, parti de Zanzibar en 1874, arrive à Boma, au terme d'une expédition traversant le continent d'est en ouest, en 999 jours.
En 1879, Léopold II, qui a réussi à s'adjoindre les services de Stanley, renvoie celui-ci au Congo, avec mission d'ouvrir le pays au monde. L'explorateur s'y attèlera pendant cinq longues années, créant des stations et ouvrant une route qui permet d'acheminer trois petits steamers au Stanley Pool pour l'exploration du réseau navigable du fleuve Congo et de ses affluents.
En 1885, le congrès de Berlin confirme la création de l'Etat indépendant du Congo sous la souveraineté de Léopold II, à qui sont imposées l'occupation effective du territoire, la protection du commerce et surtout l'extermination de la traite des esclaves.

**Structure de l'étude complète**

1. EIC et campagnes anti-esclavagistes
2. Congo belge et campagnes de 14-18
3. Seconde guerre mondiale et évolution sociale
4. Indépendance et africanisation des cadres

### La création

Pour atteindre un objectif aussi ambitieux de la part d'un état tout fraîchement émoulu une armée s'avère indispensable.
Léopold II confie donc au Capitaine Roget la tâche de mettre celle-ci sur pied, sous l'appellation de 'Force Publique', avec mission d'escorter les explorateurs en opérations et d'assurer la sécurité des postes déjà ouverts. Les premiers soldats sont recrutés dans des pays voisins, occupés depuis plus longtemps. C'est ainsi que le premier noyau de la Force publique est constitué de Zanzibarites, de Haoussas, d'Elminas, de Kabindais, d'Egyptiens, d'Abyssins. Ce



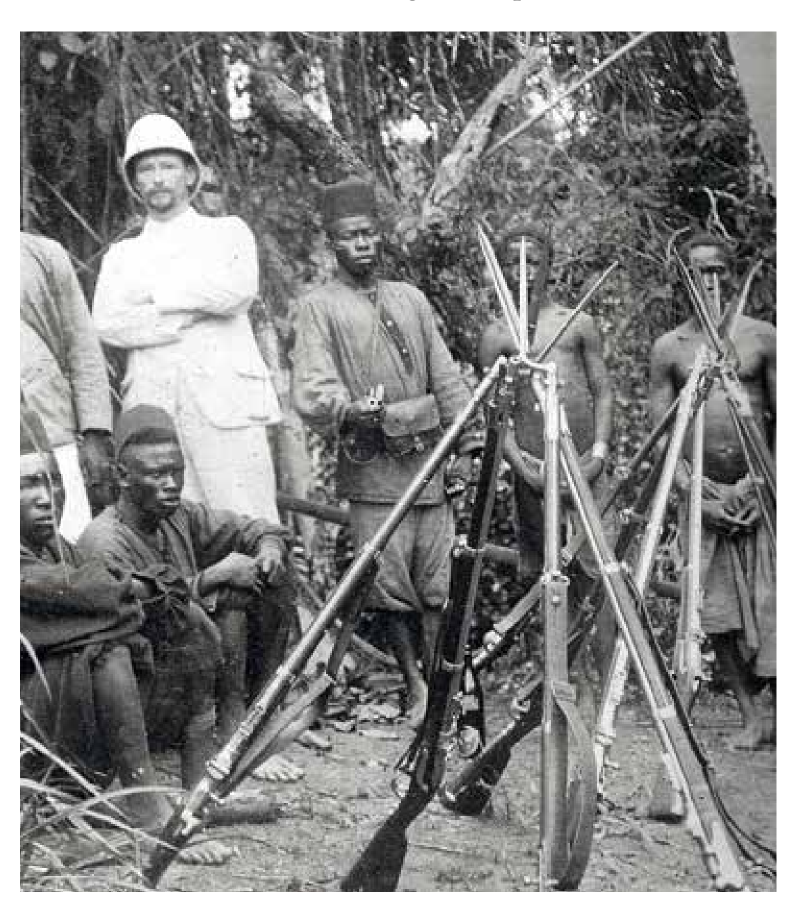
Le Patriote illustré, (08.01.1950), Détachement des vétérans congolais, en uniforme des soldats de l'EIC, devant la statue équestre de Léopold II à Léopoldville, à l'occasion du 40e anniversaire de la mort du Souverain.

recrutement de mercenaires étrangers fut nécessaire afin de rendre la troupe opérationnelle, sous le commandement d'officiers et de sous-officiers belges. Avec l'arrivée des volontaires de la côte et des premières recrues autochtones, le Cpt Roget, secondé par une poignée d'officiers et de sous-officiers de l'armée belge, réussit à créer de toutes pièces les premières unités de la Force Publique, à mettre sur pied une organisation rationnelle et à rédiger les premiers règlements.

En août et en novembre 1888, une succession de décrets confère un statut officiel à l'organisation. Une compagnie active est créée dans chaque district et mise à la disposition de l'autorité locale.
Plus tard, des centres d'instruction pour les miliciens congolais et des écoles viennent renforcer les compagnies actives. L'ensemble est administré par un état-major implanté à Boma, siège du Gouvernement Général. La première tâche est de reconnaître l'entièreté du territoire, d'en fixer les frontières encore imprécises et d'occuper effectivement le pays.
Hanssens installe des postes le long du bief navigable. Van Gele et Roget explorent la région de l'Ubangi-Itimbiri.
Vankerckhoven et Milz remontent l'Uele et y fondent des postes jusqu'au Nil. Fievez, de la Kethulle et Colmant dirigent des expéditions militaires au nord du Bomu. Le Kwango est occupé grâce à des expéditions commandées par Vandevelde et Dhanis.
Paul Le Marinel, Delcommune, Stairs, Bia et Francqui parcourent le Katanga, où Legat et Verdickt tiennent garnison pour faire respecter l'ordre.
Entre 1883 et 1901, plus de 12.000 hommes sont ainsi recrutés en provenance de toute l'Afrique. Un contingent de 3.000 Congolais est recruté chaque année à partir de 1891. En 1891, un programme de recrutement de miliciens permet progressivement de réduire la participation de volontaires étrangers qui devient négligeable à partir de 1897.

**En 1885, le congrès de Berlin confirme la création de l'Etat indépendant du Congo sous la souveraineté de Léopold II, à qui sont imposées l'occupation effective du territoire, la protection du commerce et surtout l'extermination de la traite des esclaves.**

De 1877 à 1908, 2.260 officiers et sous-officiers belges servent sous le drapeau bleu étoilé d'or de l'EIC. 662 y perdent la vie. Parmi les militaires étrangers recrutés à la FP les plus nombreux sont des Scandinaves : 151 de 1877 à 1904, dont 58 y perdent la vie.
Transformer des autochtones complètement ignorants des pratiques militaires occidentales en soldats disciplinés n'a pas été une tâche facile. Les miliciens comme les volontaires doivent s'engager pour une durée de 5 à 7 ans. Les 18 premiers mois sont passés dans un camp d'instruction avant affectation dans une compagnie active au sein de laquelle le perfectionnement est entrepris.
On ne peut perdre de vue que la phase exploratrice a été particulièrement pénible. Plusieurs dizaines de militaires expatriés, plusieurs centaines de soldats africains perdent leur vie dans ces raids pénibles où l'hostilité de certains indigènes, la fatigue et la maladie font de terribles ravages. Plusieurs expéditions ont perdu plus de la moitié de leur effectif.



Officier et soldats de l'EIC à un repos d'étape
© Coll. Ph. Jacquij

## La campagne arabe

A partir de 1883 l'Etat se heurte à un adversaire redoutable : les Arabes, chasseurs d'esclaves. Les dures négociations n'empêchent nullement de nouvelles razzias.
En 1892, le Cdt Dhanis remporte une série de victoires sur les troupes de Sefu, neveu de Tippo-Tip. Il s'empare de Nyangwe et de Kasongo où l'attendaient plus de 10.000 marchands d'esclaves. Le Cdt Chaltin, chef du camp de Basoko, remonte le Lomami et s'empare de Riba-Riba et de Bena-Kamba. Il reprend ensuite les Falls, chasse Rachid, successeur de Tippo-Tip, et remporte le combat de la Romée.
En 1893, les Cdts Ponthier et Lothaire, après les combats de Wanie-Kaluba, Kima-Kima et

Utia-Mutongo, à la tête de 300 hommes, ramènent 7.000 prisonniers et un butin considérable. Face à la nouvelle menace causée par le Sultan Rumaliza, tyran du Tanganyika, à la tête de plusieurs milliers d'hommes bien armés, le Cdt Dhanis, avec 600 soldats encadrés de sept Européens, livre des combats pendant plusieurs mois contre les bomas (fortifications arabes avec palissades et tranchées). Le 13 juin 1894, grâce à l'artillerie, les victoires se succèdent. En 1894, les troupes de Lothaire et Henry débarrassent l'Ituri des dernières bandes de traitants.

L'éloge du Roi Albert en personne sur Lothaire ne laisse aucun doute sur l'estime dont celui-ci bénéficie pour les services qu'il a rendus à la Belgique : "Je rends un profond hommage à la mémoire de ce colonial de haute valeur, à ce chef militaire intrépide qui prit une part décisive à la destruction de la puissance des Arabes trafiquants d'esclaves."
Le 15 janvier 1895, la condamnation à mort de Kibonge et la pendaison de l'Anglais Stokes, au service de l'Allemagne et trafiquant d'armes, marque la fin des campagnes anti-esclavagistes. Cette décision de cour martiale, rendue en 24 heures, provoqua une action judiciaire à l'encontre de Lothaire, à l'intervention de l'Angleterre et de l'Allemagne, très irritées d'être privées de leur trafic d'ivoire, mais celui-ci est promptement acquitté à Boma, puis en appel (requête anglaise) et en cassation à Bruxelles (août 1896).

On s'est sans doute souvenu que pour faire face à la politique de "terres brulées" pratiquée par Stokes, Lothaire avait fait venir par marches forcées des boutures de manioc pour sauver la région et la troupe d'une famine certaine. Toutes les bandes finissent par faire leur soumission tant devant Lothaire à Makala, Boyulu et Avakubi que devant Henry à Mawambi, Beni, Irumu et Kilo. Lothaire mit fin ensuite à la révolte des Batetela de Luluabourg, qui étaient à la solde de Gongo Lutete, agent de Tippo-Tip. Avec des moyens qui paraissaient ridiculement faibles comparés à ceux de leurs adversaires, mais soutenus par le courage inébranlable de leurs chefs, les soldats de la FP ont conquis en vingt mois près de la moitié du Congo et débarrassé définitivement le pays de la plaie de la traite des esclaves. Dhanis y gagne le titre de baron et la nomination au grade de Vice-Gouverneur Général.
Les affrontements coûtèrent la vie à une quinzaine d'officiers et sous-officiers européens et à des centaines de soldats africains, tous morts pour avoir assuré le triomphe de la civilisation.

**"Je rends un profond hommage à la mémoire de ce colonial de haute valeur, à ce chef militaire intrépide qui prit une part décisive à la destruction de la puissance des Arabes trafiquants d'esclaves." signé le Roi Albert, à propos de Lothaire**

## Les campagnes mahdistes

Léopold II ne dépose pas pour autant les armes. Il souhaite protéger l'intérieur en pacifiant l'extérieur, en étendant l'occupation au Sud-Soudan, région alors livrée aux Mahdistes qui depuis leur révolte de 1881 ont chassé les Egyptiens et les Anglais des provinces soudanaises. Les Anglais et les Français envoient des expéditions vers le sud qui se rencontrent à Fachoda. De 1892 à 1896, Léopold II envoie vers le nord une série de colonnes qui se heurtent aux Mahdistes. La Force publique enregistre dans ces combats de cuisantes défaites, dues au manque d'hommes et à l'engagement en cours contre les esclavagistes. En 1894, l'Angleterre cède à l'EIC le Bahr-el-Ghazal. Les protestations françaises sont immédiates et ont pour effet de réduire cette cession à la seule Enclave du Lado. En 1896, débarrassé du péril arabe, Léopold II envoie deux importantes expéditions militaires pour occuper cette enclave et progresser vers le Nil. Parti de Stanleyville, Dhanis avec 3.000 soldats ne dépasse pas la frontière à la suite d'une révolte dans le bataillon d'avant-garde.
Chaltin par ailleurs, parti de Dungu avec 700 hommes, se heurte à Bedden à plusieurs milliers de Mahdistes bien armés. L'habilité tactique de Chaltin et le courage de ses soldats réussissent à culbuter l'obstacle et à forcer l'ennemi à se replier sur Redjaf, qu'il soumet au terme d'un violent combat.
Les derniers défenseurs s'enfuient à la faveur de la nuit, abandonnant au vainqueur femmes, vieillards, enfants, blessés et un riche butin, dont deux canons et plusieurs centaines de fusils perfectionnés. Les Mahdistes tenteront de reprendre la ville en juin 1898, après un combat particulièrement meurtrier, mais Redjaf restera aux mains de la FP. L'ennemi s'enfuit vers le nord et ne reparaît plus dans la région, les victoires remportées par Kitchener dans le nord en débar-


Bambi

Le Gouverneur Général.

Voulant récompenser les bons et loyaux services rendus à l'État par le caporal Mokolongandu Bambi

Vu le décret du 4 novembre 1892 ;

Arrête :

ARTICLE UNIQUE

La médaille avec une raie est décernée au caporal Mokolongandu Bambi

Fait à Boma, le 14 avril 1898.

Le Gouverneur Général ad int.,

© MRAC
Attribution d'une médaille avec une raie pour bons et loyaux services à un caporal de la FP.

rassant le Soudan tout entier. Treize officiers et sous-officiers européens ont succombé dans les combats qui opposèrent la FP à cet adversaire au courage aussi tenace que fanatique.

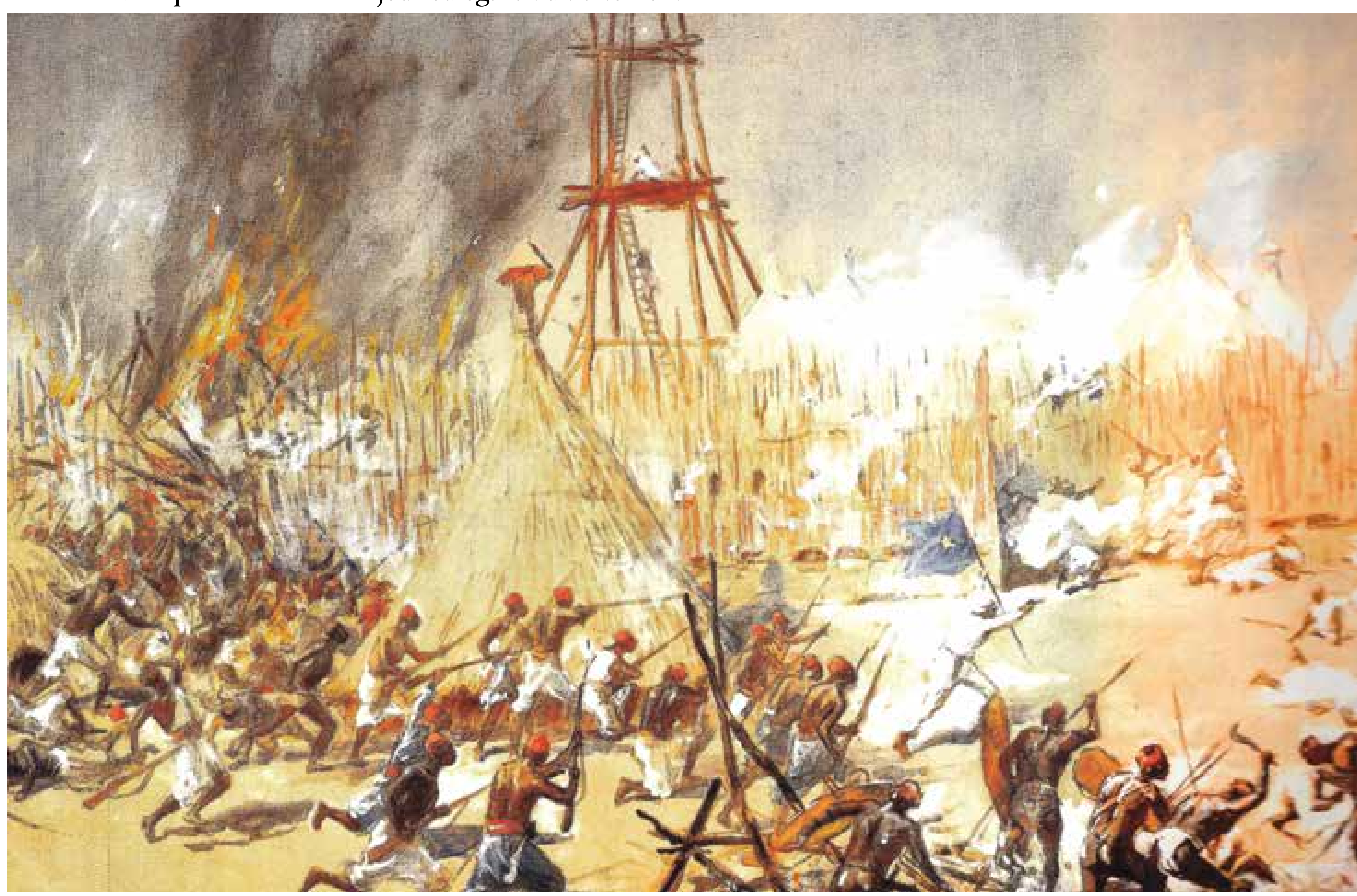
## Le maintien de l'ordre intérieur

Pendant ce temps, à l'intérieur du pays, les compagnies actives remplissent leur rôle de maintien de l'ordre. Plusieurs fois elles sont obligées d'intervenir pour mettre fin à des querelles fomentées par des chefs en révolte, pour faire cesser des coutumes barbares comme l'assassinat systématique d'un certain nombre de personnes lors de la mort d'un chef, les épreuves du poison et autres, les unes aussi peu civilisées que les autres.
Luttes sans gloire, luttes particulièrement pénibles, contre un ennemi qui se dérobait sans cesse et tendait d'habiles embuscades tout le long des itinéraires suivis par les colonnes de la FP. En plusieurs lieux des officiers ont payé de leur vie et de celle de leurs soldats leur manque de vigilance. Mais toujours le dernier mot est resté à la FP et peu à peu la paix s'est installée sur l'ensemble du Congo. La gestion et le développement de l'EIC ont coûté une fortune à Léopold II et l'ont mené au bord de la faillite. Pour générer des revenus, le Souverain a introduit à partir de 1885, le système domanial grâce auquel il détient 96 % du territoire congolais.
Lorsqu'à partir de 1895, l'industrie automobile fait grimper la demande mondiale pour le caoutchouc, le Congo devient une véritable mine d'or.
Le roi y durcit son pouvoir : des travaux forcés sont imposés à la population autochtone et les quotas de production sont revus à la hausse.
Si les bénéfices énormes tirés de l'exploitation du caoutchouc et de l'ivoire le sauvent de la banqueroute, de sévères critiques sur le plan international se font jour eu égard au traitement imposé à la population, lesquelles se font plus nombreuses avec les années, jusqu'à ce que le Parlement belge accepte en héritage l'EIC.
En 1908, le Congo cesse de la sorte d'être un état Indépendant pour devenir une colonie belge.

**Avec des moyens qui paraissaient ridiculement faibles comparés à ceux de leurs adversaires, mais soutenus par le courage inébranlable de leurs chefs, les soldats de la FP ont conquis en vingt mois près de la moitié du Congo et débarrassé définitivement le pays de la plaie de la traite des esclaves.**

■ Jean-Marie Brousmiche
Photos tirées des sources citées

Sources
• *Lisolo na Bisu*, 1855-1960, Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, Bruxelles, 2010
• *Pages d'Histoire du Congo,* Mémoire du cercle culturel et historique de Rochefort, 1971, Léopold II, Jean Jadot; Hubert Lothaire + carte
• Résumé de l'Histoire de la Force Publique du Congo Belge 1886-1955, par l'Etat-Major de la Force Publique, LéopoldvillE, Kalina
• *Tokopesa saluti Congo, 125 ans de relations militaires belgo-congolaises*, par l'Institut des Vétérans -IV-INIG, 2011, (www.warveterans.be)


1894, prise du grand boma du Sultan Rumaliza à Ogella par la FP, qui mit fin à la campagne anti esclavagiste. Aquarelle de Léon Abry réalisée en 1998. (c) MRA

# André de Maere d'Aertrycke

## L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt ...

André nait le 20 juillet 1929, 6e d'une fratrie de 9 enfants. En 1934, son père rejoint la Territoriale au Burundi, laissant au pays son épouse souffrante et ses enfants en pension. Mobilisé à Usumbura, il prendra la tête du bataillon de la Force Publique.

Mai 1940. André a dix ans et vient de perdre sa maman. Sur la route de l'exode en France, à Angers, il voit ses premiers Noirs. Ce sont des tirailleurs sénégalais. André va leur serrer la main et leur dit : "Merci d'être venus vous battre avec nous".
Il termine ses humanités en 1946 à 16 ans et décroche son diplôme de docteur en droit de l'UCL en 1951 à 21 ans. Pour son mémoire, il avait rejoint son père au Kivu l'été précédent afin d'y étudier les conditions de vie des indigènes en milieu rural.

### 1951: année charnière

En août 1951, André épouse Antoinette Powis de Tenbossche. En septembre il réussit le concours d'admission pour la Territoriale au Congo Belge.
Animé depuis sa tendre enfance par le désir de se rendre utile renforcé par l'esprit caritatif familial et son engagement personnel chez les scouts d'abord, à l'université ensuite, André partage avec nombre de ses futurs collègues partis au Congo après la guerre le même idéal de "servir" mais aussi le besoin de découvrir de nouveaux horizons. Mais il faut d'abord convaincre sa jeune épouse et surtout sa belle-famille.

**Animé depuis sa tendre enfance par le désir de se rendre utile, André partage avec nombre de ses futurs collègues partis au Congo après la guerre le même idéal de "servir" mais aussi le besoin de découvrir de nouveaux horizons.**

Le 25 mars 1952, le jeune couple embarque à Anvers sur le m/s Élisabethville pour un long périple de deux mois et ce malgré la grossesse avancée d'Antoinette. De Lobito, le couple emprunte successivement les chemins de fer du Benguela, du Katanga et des Grands Lacs, un bateau d'Albertville jusque Uvira, un train à nouveau jusque Kamaniola, une voiture jusqu'à Bukavu où il se présente chez le Gouverneur de Province avant d'embarquer sur le "Général Tombeur" pour Goma d'où une camionnette les emmène à Rutshuru, leur destination. Quel périple pour une jeune femme sur le point d'accoucher qui se retrouve au milieu de la brousse dans une maison sans eau ni électricité, meublée en Louis-caisse (fabrication locale en bois brut). On s'éclaire au moyen de lampes à pétrole et l'eau "courante" est apportée par des prisonniers. Heureusement, le personnel

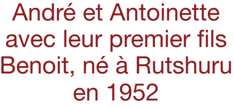


André de Maere d'Aertrycke en administrateur de territoire en 1960

ne manque pas : un "pishi" pour la cuisine, un "boy" pour l'entretien de la maison et un "lavadère" pour la lessive. Leur premier enfant nait un mois à peine après leur arrivée.
Le Chef de Territoire ad interim, qui a gagné ses galons au prix d'un travail acharné, voit d'un mauvais œil ce jeunot déjà bardé des mêmes barrettes dorées. Il faudra six mois à André pour *l'apprivoiser* et le convaincre de sa valeur.
Son travail va de la construction de maisons et dispensaires, à la remise en état et l'entretien des voies de communication, le contrôle de la main d'œuvre dans les plantations, inspection de l'hygiène dans les villages et camps de travailleurs, le développement de l'agriculture et l'élevage. Il comprend aussi le maintien de l'ordre, la fameuse Pax Belgica, la Justice, l'écoute des doléances et tout ce qui est susceptible d'améliorer le bien-être des autochtones. Il se doit aussi d'entretenir de bonnes relations avec les missions, en particulier les missions protestantes américaines élitistes et pétries de préjugés anticolonialistes.

Armé de quelques manuels de travaux publics et d'un dictionnaire swahili, André s'attelle à la tâche. Il dispose de quelques travailleurs ainsi que d'un groupe de prisonniers. Ceux-ci sont bien traités, logés et nourris trois fois par jour. Ils appellent d'ailleurs la prison "hôtel na bloc".
Astreint à des tournées en brousse de vingt jours ouvrables par mois, en voiture ou en tipoye, André emmène souvent femme et enfants. Le berceau est alors suspendu à un grand bambou tenu par des porteurs, de même d'ailleurs que le linge qui n'a pas eu le temps de sécher.
Lors de ses visites, l'AT se rend d'abord chez le chef, vérifie le registre de chefferie et surtout le registre des palabres. Pour les cas les plus difficiles, il s'entoure d'un conseil de "sages". Il s'agit pour lui de trouver une solution qui permette aux deux parties de sauver la face. La sagesse bantoue s'attache plus à concilier les parties qu'à trancher ex cathedra ce qui mettrait le perdant au ban de la société l'obligeant souvent à quitter le village. Quel challenge pour André !

**La sagesse bantoue s'attache plus à concilier les parties qu'à trancher ex cathedra ce qui mettrait le perdant au ban de la société l'obligeant souvent à quitter le village.**


André et Antoinette avec leur premier fils Benoit, né à Rutshuru en 1952



L'AT doit également veiller à la mise en œuvre et au respect des cultures obligatoires pour parer au manque de prévoyance de l'indigène habitué à vivre au jour le jour, se nourrissant de cueillette et de gibier ou empruntant au voisin s'il vient à manquer.
La "365" constitue l'ordinaire de l'expatrié : poule quotidienne sous toutes ses formes. Exceptionnellement du gibier ou une vache. Pour l'améliorer, on demande aux vieux – exemptés d'impôts mais qui restent cependant corvéables – de cultiver des fraises et des tomates autour des gîtes d'étapes.

André entretient des rapports cordiaux avec les Chefs coutumiers, en particulier avec le Mwami N'Deze qui considère les quatre enfants d'André comme des "Banyabwisha", ou membres de sa tribu. Lorsque le Mwami doit s'absenter, il lui confie le "fimbo" (chicotte) pour corriger ses propres enfants s'ils s'écartent du droit chemin.
Déjà sous l'EIC, le nombre de coups de chicotte était limité à 24. En 1952, ce maximum est ramené à quatre ou dès l'apparition d'une goutte de sang et ne peut être donné qu'aux prisonniers. Le coupable accepte et ne nourrit aucun ressentiment même si le soldat chargé de la punition, souvent d'une autre ethnie, y prend un certain plaisir. Ce châtiment sera supprimé en 1958.

André assume également les fonctions d'officier de police judiciaire. Il s'agit principalement de délits majeurs qu'il ne peut régler seul et qu'il doit instruire et soumettre au Parquet.

La naissance de jumeaux pose souvent problème. Faute de pouvoir les nourrir tous les deux ou de pouvoir acheter du lait, la mère les expose

au soleil jusqu'à ce que mort s'ensuive pour l'un d'eux. Elle s'occupe alors du survivant... s'il survit assez longtemps. Pour lutter contre ce procédé, les chefferies attribuent une prime de 50 francs pour les jumeaux présentés au Territoire, ce qui permet à la mère de payer une nourrice ou d'acheter du lait aux éleveurs Watutsi.

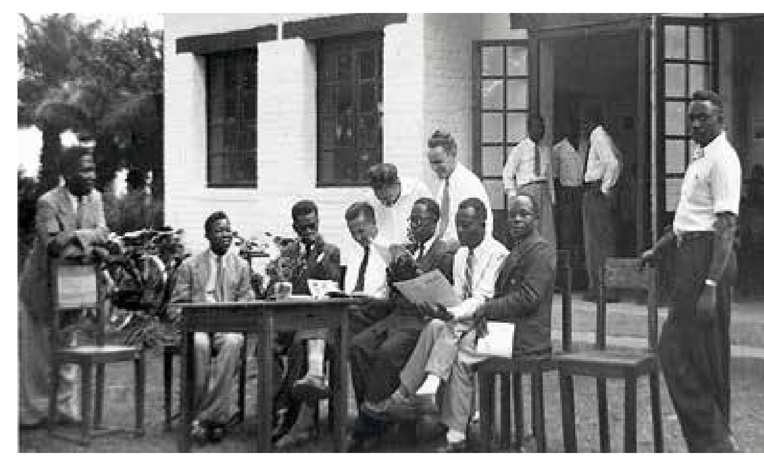
Les dispensaires disséminés en brousse sont une bénédiction pour la population. Ils sont régulièrement contrôlés par les médecins de l'Etat qui veillent au respect des règles d'hygiène et surtout à ce que les médicaments ne soient pas revendus.

Les domestiques sont essentiellement masculins. Les cuisiniers jouent un rôle clé. Il leur faut non seulement mémoriser les recettes mais aussi les noms des invités auxquels ces plats ont déjà été servis. Un lien particulier unit patrons et employés. Outre un salaire correct, le patron veille au bien-être de la famille des domestiques, il s'occupe des enfants, les conduit au dispensaire, etc.

Lors de son 2e terme, André lance un programme d'installation d'ateliers de menuiserie et de sciage de bois avec l'aide du Fonds du Bien-être indigène et du Fonds du Roi pour l'amélioration de l'habitat tout en favorisant la création d'une classe moyenne d'artisans et de commerçants.
Il introduit de nouvelles cultures (coton, arachides) et multiplie les captages d'eau potable. Il organise le déplacement des populations des régions montagneuses surpeuplées vers les vallées fertiles dépeuplées par la malaria, dont l'épidémie est vaincue par un vaste programme d'assèchement des marais et la distribution d'antipaludiques.

**Un lien particulier unit patrons et employés. Outre un salaire correct, le patron veille au bien-être de la famille des domestiques, il s'occupe des enfants, les conduit au dispensaire, etc.**

Lors de son 3e terme à Beni (Nord-Kivu), il prépare les élections locales pour la mise en place des Conseils de Chefferie et du Conseil de Territoire, puis les élections législatives de 1960. Il s'attache à préparer les esprits à l'Indépendance et à former son remplaçant congolais à qui il passera le relais le 30 juin.
A l'approche de cette date, excités par les propagandistes des partis extrémistes, les esprits s'échauffent et des manifestations ont lieu, au cours desquelles les indigènes abandonnent leurs habits à l'européenne et reviennent au pagne, aux peintures faciales et surtout au chanvre qui rend toute discussion très difficile. Face à la foule, André utilise un puissant porte-voix qui surprend et déroute. Dans les cas plus sérieux il fait appel à une autopompe bricolée avec les moyens du bord. Le jet d'eau légèrement chargé d'électricité déstabilise les manifestants et transforme souvent leur mauvaise humeur en éclats de rire.
Sous la pression de mutins venus de la Province Orientale, André quitte le Kivu fin août 1960 escorté par son peloton de Gendarmes restés fidèles. Il sera le dernier AT à quitter le Kivu. André séjourne encore seize mois au Katanga: Juge-Président du Tribunal de District à Kolwezi et ensuite Substitut du Procureur d'Etat à Kamina.
Malgré les difficultés, les corvées administratives, l'inconfort et l'éloignement du pays natal et de la famille ainsi que l'absence de toute vie culturelle, André ne retient que les


Réunion amicale dominicale à Béni au Cercle Baudouin : les Territoriaux, les commis du territoire et de la Poste en 1959.


Dîner à Kolwezi en novembre 1960. Les magistrats, le Commissaire de District et leurs épouses.

bons côtés de ses dix années passées au Congo et surtout le sentiment d'y avoir fait œuvre utile.
De retour en Belgique, il obtient à l'ULB une licence complémentaire en Droit des Assurances, secteur dans lequel il poursuivra sa carrière : Groupe Josi (1962-66), Henrijean (Marsh) (1966-83), G. Simons & Co (AG Marine Fortis B) (1984-91) et enfin Tokio Marine Europe (1992-2001). Il se spécialisera en assurances maritimes.

## Projets en RDC, dans le Territoire de Shabunda

Après sa retraite, André reste actif comme Chargé de Conférences dans des Universités du Sud-est asiatique et en Afrique.

Mais surtout, marqué par ses années d'Afrique, il ne peut rester insensible aux drames qui n'ont cessé de secouer le Congo et le Kivu. Il s'attache au sort des populations rurales de Lulingu, au Sud-Kivu et à la réhabilitation de l'hôpital de la Sominki. Reste un problème : le rétablissement de la chaine du froid. En 2008, André contacte Energy Assistance, créée en 2001 par des volontaires actifs et retraités de GDF SUEZ afin de mettre leurs compétences au service de projets humanitaires visant à apporter l'électricité aux populations qui en sont privées. Il les convainc de prendre en charge l'installation de panneaux photovoltaïques qui assureront dès 2012 l'approvisionnement électrique de cet hôpital: éclairage et conservation au froid des vaccins et médicaments.
La mise en œuvre de ce projet implique la population locale à chaque étape de la conception, condition essentielle pour en assurer le succès et la durabilité. Celle-ci participe ainsi à la réfection et l'entretien d'une route de 15 kilomètres reliant la piste d'atterrissage en forêt à l'hôpital. Une équipe d'entretien locale assure l'installation et l'entretien des panneaux.

**Travailleur infatigable, André est sur tous les fronts. Rouage essentiel de Mémoires du Congo depuis dix ans, il a collaboré activement à la réalisation du documentaire sur les Administrateurs de Territoire et sur l'Enseignement.**


André en conférence


Installation des panneaux solaires à Lulingu.

Le projet est suivi par le fils d'André, Alain de Maere d'Aertrycke, curé-doyen de Braine-l'Alleud, et une équipe de bénévoles qui se rendent sur place chaque année à leurs frais dans le cadre du jumelage de leur paroisse avec la paroisse Sainte Barbe de Lulingu.

André se mobilise à présent pour la relance agricole de Lulingu afin de faire face aux problèmes de paupérisation et d'alimentation de la population particulièrement meurtrie par les conflits armés de 2012. Un magnifique projet dont nous aurons certainement l'occasion de reparler dans un prochain numéro de la revue.

Travailleur infatigable, André est sur tous les fronts. Rouage essentiel de Mémoires du Congo depuis dix ans, il a collaboré activement à la réalisation du documentaire sur les Administrateurs de Territoire et sur l'Enseignement. Il compte, avec André Vleurinck, André Schorochoff et Pierre Vercauteren, parmi les auteurs de l'excellent ouvrage "Le Congo au temps des Belges". Il fut également, de 2010 à 2015, Président de l'UROME à qui il a donné un second souffle.

Diplomate inné, André sait mobiliser ses troupes, ramener l'église au milieu du village, trouver des compromis, concilier les parties, nous recentrer sur l'essentiel. Que de talents pour un seul homme. Et quel exemple pour nous tous.

Merci André.

■ Françoise Moehler
fmoehler@gmail.com

# Esquisse historique de l'éducation au Congo, 4. Première république

**Dans les trois premières parties, l'esquisse portait sur la période antique et coloniale. A partir d'ici c'est le Congo indépendant qui est pris sous la loupe, à commencer par l'ère Kasavubu, de 1960 à 1965. Dans un premier chapitre fut évoquée la première percée du Congo dans le modernisme, que l'esclavage arrêta promptement et pour trois siècles. Le second chapitre porta sur la renaissance de l'éducation classique (celle qui se déroule dans des classes) sous Léopold II. Le troisième chapitre, couvrant la période coloniale, démontra la montée en puissance de l'éducation, quasi exclusivement aux mains des missionnaires chrétiens. Et dans ce quatrième chapitre, par une brusque rupture de l'Histoire, c'est la première république qui est à l'honneur, plaçant les Congolais devant leurs responsabilités.**

Tout était à repenser. Le profil du Congolais nouveau était à définir. Et par-dessus tout il fallait de toute urgence pallier les carences de cadres moyens et supérieurs. Le choix du colonisateur avait été de monter progressivement vers les sommets mais de monter tous ensemble. Dans un plan à long terme, l'enseignement colonial, on l'a vu, s'était focalisé sur l'enseignement de base, avec un réel succès : en 1959, 1,7 millions d'enfants sur 3,0 étaient scolarisés et le taux d'accroissement annuel tendait vers les 10 %, rythme qui plaçait la Belgique en tête de la course à l'éducation dans le Tiers-Monde. Au secondaire, il s'était focalisé sur le professionnel et le technique, selon des normes de plus en plus performantes il est vrai, comme cela ressort du fameux rapport Coulon-Deheyn-Renson, précieuse radioscopie de l'enseignement au Congo en 1954. Au départ, le Ministère des colonies avait eu pour ambition de conférer à la masse une culture minimale et de doter l'administration comme l'entreprise de cadres inférieurs.

L'enseignement secondaire général, on se souviendra, n'avait vraiment démarré que dans le dernier quart de l'ère coloniale, quand on se fut enfin persuadé que l'élève congolais avait la capacité d'aller rapidement de l'avant dans les études (ce que l'on s'était refusé d'imaginer au début du siècle). Les plus lucides, en dépit du fameux Plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge de Van Bilsen, publié en 1955 en néerlandais et en 1956 en français, se persuadaient, confusément d'abord puis de plus en plus nettement, que l'Afrique noire conquerrait plus vite qu'ima-

**L'enseignement secondaire général, n'avait vraiment démarré que dans le dernier quart de l'ère coloniale, quand on se fut enfin persuadé que l'élève congolais avait la capacité d'aller rapidement de l'avant dans les études (ce que l'on s'était refusé d'imaginer au début du siècle).**



Kasavubu et Lumumba à la Table Ronde en 1959 © Jef Van Bilsen

giné son indépendance, l'environnement africain, la France en tête, donnant le ton. Le Congo manquerait de toute évidence de cadres moyens et supérieurs. Vers les années 50, entre autres sous l'impulsion de Buisseret et de son plan de laïcisation de l'enseignement et de construction, de vastes complexes scolaires appelés athénées royaux viendront doubler les puissantes institutions catholiques omniprésentes, encore que le terme doubler soit impropre, car la capacité de scolarisation de l'enseignement officiel restera pendant plusieurs décennies en deçà des 10 % des écoliers et élèves fréquentant les écoles confessionnelles, toute appartenance confondue. Le nombre de finalistes des humanités allait croissant, même si les humanités, en dehors des petits séminaires, restaient largement l'apanage des Blancs.

L'indépendance ne provoque pas de révolution en matière de scolarisation. La progression des effectifs ne fera que de petits bonds au début des années soixante, par manque d'écoles et par manque d'enseignants et par manque de moyens d'enseignement. Pour l'année scolaire 61-62, les effectifs étaient de 1.054.626 au primaire, 12.040 au post-primaire, 49.134 au secondaire. Quatre ans plus tard, ils étaient de 1.999.627 au primaire, 6.894 au post-primaire, 121.232 au secondaire.

Le décroissement est manifeste au post-primaire, à l'opposé du secondaire qui a plus que doublé sa population, ce qui entraîne une augmentation du nombre de finalistes et de candidats au supérieur, au Congo ou à l'étranger, le plus couramment en Belgique. Le supérieur totalisait 1.379 étudiants en 61-62 et 3.714 en 65-66.

Au-delà de ces chiffres, le besoin en enseignement se fait de plus en plus pressant, l'indépendance ayant eu pour effet de mobiliser les parents pour l'école, libérée par le colonisateur. Les parents se mettent à rêver d'un avenir meilleur pour leurs enfants, semblable à celui partagé par la plupart des expatriés. Les jeunes de leur côté caressent le désir d'acquérir le diplôme qui va leur faciliter l'insertion dans la vie active. L'enseignement supérieur et universitaire agissait comme un aimant. Aux deux seules universités congolaises, l'Université Lovanium (catholique, apparentée à l'UCL) à Léopoldville ouverte en 1954 et l'Université officielle d'Elisabethville créée en 1955 (avec l'appui de l'ULg), héritées de la colonisation, était venue s'ajouter, en 1963, une université d'obédience protestante, à Stanleyville (elle fonctionnera à Lovanium durant la rébellion, de 1964 à 1968). A Lovanium-Kinshasa, la fréquentation est

**L'indépendance a eu pour effet de mobiliser les parents pour l'école, libérée par le colonisateur. Les parents se mettent à rêver d'un avenir meilleur pour leurs enfants, semblable à celui partagé par la plupart des expatriés. Les jeunes de leur côté caressent le désir d'acquérir le diplôme qui va leur faciliter l'insertion dans la vie active.**



Enthousiasme des écoliers, à Bukavu

pour 65-66 de 1.702 inscrits pour 147 diplômés, à UOC-Lubumbashi, de 640 inscrits pour 30 diplômés, à l'UCL-Kisangani, de 105 inscrits. Pour pallier les insuffisances de l'enseignement post-secondaire, plusieurs écoles supérieures vont voir le jour sous la première république : l'ENDA (Ecole nationale de Droit et d'Administration), fin 1960, l'IPN (Institut Pédagogique national), en 1961, un peu sur le modèle de l'école normale moyenne d'Elisabethville, ouverte en 1959, l'IBTP (Institut du Bâtiment et des Travaux publics), en 1962. Les besoins étant les plus criants au plan de l'enseignement, plusieurs écoles normales moyennes seront ouvertes en différents points du pays, dans le sillage de l'IPN, qui prendront par la suite le nom d'institut supérieur pédagogique : à Bukavu, à Kinshasa-Gombe, à Boma…

Les universités et les écoles supérieures concentraient l'élite du pays, car il ne faut pas perdre de vue que les étudiants étaient pour la plupart enfants d'illettrés. Les étudiants ne tardèrent pas à affirmer leur identité et à revendiquer leur rôle dans la construction du pays, et la politique ne tarda pas à infiltrer leurs rangs.

Les associations d'étudiants fourbissent les armes. En 1963, l'UGEC (Union générale des Etudiants congolais), chapeautant l'AGEL (étudiants de Lovanium), l'AGEOC (étudiants de l'UOC/Elisabethville), l'AGENDA (étudiants de l'ENDA), l'AEIPN (étudiants de l'IPN) devient une force redoutable, d'autant que l'intelligentsia congolaise se concentrait quasi exclusivement sur les campus universitaires.
Il est à noter qu'il existait déjà avant l'indépendance l'UNICRU (Union des étudiants du Congo et du Ruanda-Urundi), mais elle était plus culturelle que politique. L'UGEC ne tardera pas à prendre position sur les grandes questions qui agitaient la montée en puissance de l'Etat congolais.
N'oublions pas que Présence africaine, où ont écrit les ténors de la première heure, était à l'origine la revue des étudiants et de quelques professeurs de Lovanium.
Les gouvernants eux-mêmes ne tarderont pas à lorgner du côté des campus. En 1959 déjà l'université congolaise avait participé à la rédaction de la déclaration gouvernementale.

**Les étudiants ne tardèrent pas à affirmer leur identité et à revendiquer leur rôle dans la construction du pays, et la politique ne tarda pas à infiltrer leurs rangs. Les associations d'étudiants fourbissent les armes.**

En 1961 le Conclave de Lovanium donna naissance au gouvernement d'union nationale, après les affrontements qui éclatèrent consécutivement à la révocation de Lumumba. L'enjeu se révélait d'entrée de jeu crucial, cette révocation étant à l'origine du gouvernement rebelle de Stanleyville et à un terme plus long de la grande rébellion qui stoppera net le pays dans son essor. Cette rébellion pendant des années hypothéquera le développement de l'enseignement.

Les pédagogues ne manquèrent pas pour autant de réfléchir à l'avenir de l'école et d'imaginer le cadre au sein duquel celle-ci pourra s'épanouir. La première grande mesure structurelle fut d'instituer un enseignement national, qui sera coulée dans le bronze de la Constitution de Luluabourg de 1964, en remplacement de la Loi fondamentale de 1960. Les écoles officielles, les écoles officielles congréganistes, les écoles libres subsidiées et les écoles des sociétés passaient sous la même coupole. Cette unification ne remettra pas pour autant en question le principe des réseaux (officiel, catholique, protestant et kimbanguiste), perçus comme parties prenantes de l'enseignement national.

L'enseignement acquit le statut de service national qu'il ne perdra plus jusqu'à ce jour : programme national unique, contrôle administratif et pédagogique par une inspection d'Etat, qui sera investie en outre du pouvoir d'homologuer les diplômes délivrés par les écoles elles-mêmes.
L'Examen d'Etat ou bac n'interviendra qu'en 1967. L'Etat prenait la responsabilité de l'enseignement de ses citoyens, même si pour des raisons d'opportunité il devait

Photo du campus de Lovanium tendant vers la fin du chantier



faire appel à des partenaires. C'est l'Etat qui drainera l'aide bilatérale et multilatérale indispensable vers l'école, sur base d'arrangements particuliers.
L'Etat posait là un geste fort, mais en même temps il ne tardera pas non plus à transmettre ses faiblesses et ne pourra empêcher longtemps, hélas, que les symptômes de ce que l'on appelait déjà, avec une pointe d'ironie, le mal congolais, ne se manifestent dès la première république.

La seconde grande mesure structurelle fut la partition du cycle secondaire, celui qui se réclamait de la plus grande urgence. Jusque-là le Congo avait simplement repris la structure belge : 3 années de maternel (rares), 6 années de primaire, 6 années de secondaire pour le cycle complet, parallèlement à un cycle court de 4 ans à finalité. Seule l'école normale avait allongé la durée du régendat belge, qui était de 2 ans, en graduat de 3 ans. Sous la pression de l'UNESCO, le Congo opta pour un enseignement secondaire à deux niveaux : un cycle inférieur appelé cycle d'orientation (CO) de 2 ans, identique pour tous, et un cycle supérieur appelé cycle long (CL) à options multiples.

Sur le terrain et sauf quelques heureuses exceptions, il apparut très vite que le CO, par manque criant de gradués, formés pour ce niveau, équivalait à une 7e et 8e primaires, les instituteurs étant pratiquement les seuls maîtres à occuper les estrades. Si bien que dans la plupart des écoles les humanités se réduisaient à quatre ans. Heureusement pour la sauvegarde du système il restait, en héritage de la colonisation, un bon nombre d'instituteurs formés à bonne école et quelques grands instituts, collèges et lycées, à maintenir la qualité indispensable au maintien en équilibre de la pyramide scolaire.
On comprend aisément que si l'école secondaire n'est plus apte à offrir à l'université des diplômés capables d'accomplir le cursus universitaire avec fruit, elle héritera elle-même à terme d'un produit universitaire affaibli qui viendra à son tour affaiblir l'enseignement secondaire. Le prof. de Lantsheere (auteur de plusieurs livres de pédagogie, qui a fait des recherches pédagogiques au Katanga à l'époque coloniale), titulaire de la chaire de pédagogie à l'Université de Liège, n'hésitait pas à affirmer qu'on ratait l'université à l'école primaire.

**Les pédagogues ne manquèrent pas de réfléchir à l'avenir de l'école et d'imaginer le cadre au sein duquel celle-ci devait s'épanouir. La première grande mesure structurelle fut d'instituer un enseignement national, qui serait coulée dans le bronze de la Constitution de Luluabourg de 1964, en remplacement de la Loi fondamentale de 1960.**



Complexe colonial devenu à la fin des années 60 à gauche une forte concentration de CO et à droite un ISP.

C'est dire toute l'importance du primaire et conséquemment du secondaire pour l'équilibre de la pyramide. Au Congo la pyramide s'édifiera d'entrée de jeu sur des bases pas partout fiables. Et l'ouverture débridée de CO, sous prétexte qu'il fallait envoyer un maximum de jeunes aux études, sans lien avec une politique de l'emploi, aura pour effet d'aggraver la situation. La rébellion à son tour apportera son lot de désordre dans l'enseignement. Le retard de la Province Orientale dans le développement de l'école en fut pendant de longues années un malheureux témoignage.

Parallèlement aux deux changements structurels esquissés ci-dessus, le Ministère de l'Education prit en sus quelques mesures salutaires :

- mise sur pied d'une commission chargée de la refonte des programmes, prioritairement ceux des branches à forte connotation nationale : le français, l'histoire, le civisme,
- imposition du français comme seule langue d'enseignement au primaire, pour conjurer le danger d'un enseignement à deux vitesses, celle de la brousse, en langue vernaculaire, et celle de la ville, en français
- prolongation de la scolarité au niveau secondaire (cycle court, cycle d'orientation, cycle long),
- alignement de l'enseignement des filles, trop souvent cantonnées dans l'enseignement professionnel, sur celui des garçons,
- ouverture de l'enseignement aux réalités culturelles africaines.

Toutes ces mesures étaient sans aucun doute attendues de la part d'un jeune Etat. Par contre la mise sur pied d'un Programme national d'urgence, dont le bien-fondé

était difficile à mettre en cause, eut rapidement des conséquences malheureuses et allait lancer l'enseignement dans une aventure dont il sortira meurtri pour de longues années. On ouvrit des milliers de classes de CO, on recruta des inspecteurs sans leur donner la formation requise, on organisa des stages de rattrapage sans grande imprégnation, par simple séance d'animation, pour les enseignants qui n'avaient pas le niveau, le tout à un rythme qui tenait insuffisamment compte des capacités et des disponibilités.

Un ministre de l'Education eut cette parole surprenante : même si vous n'avez qu'un garage, ouvrez un CO.
Le Congo n'avait pas été préparé à une telle explosion : les classes étaient trop souvent de construction précaire (sauf dans les postes de mission, qui disposaient encore en ces temps-là de moyens financiers) ou occupaient des locaux dans des maisons abandonnées parfaitement inadéquates. Les moyens d'enseignement (manuels, matériel didactique, tableaux, craies) suffisaient à peine à équiper les classes traditionnelles. Les maîtres étaient en nombre nettement insuffisant.

**L'indépendance avait sonné la fin de l'Etat-Providence, qui consistait à asseoir l'écolier et l'élève sur un banc parfaitement équipé de tout le nécessaire à une bonne leçon. Du jour au lendemain les parents avaient à délier leur bourse, et souvent à réduire le nombre d'enfants à l'école.**

A cela s'ajoute que l'indépendance avait sonné la fin de l'Etat-Providence, qui consistait à asseoir l'écolier et l'élève sur un banc parfaitement équipé de tout le nécessaire à une bonne leçon. Du jour au lendemain les parents avaient à délier leur bourse, et souvent à réduire le nombre d'enfants à l'école. Le moindre malheur au sein d'une famille pouvait coûter la scolarisation à un ou plusieurs enfants.

Bref, le rêve caressé à la Conférence d'Addis-Abeba réunissant les responsables éducatifs de tous les pays africains, d'une scolarisation pour tous au primaire et d'un déploiement proportionnel au secondaire général, technique et normal, en l'espace de 20 ans, devint rapidement utopique. Du reste soixante ans plus tard il l'est toujours, malgré tous les efforts accomplis et les progrès réalisés.

Durant la première république le Congo ne sera pas seul dans sa course à l'éducation. Une fois les soubresauts consécutifs à l'indépendance apaisés et pacifiées les provinces dissidentes, une fois aplanis les démêlés avec l'ancien colonisateur et parti l'ONUC, le Congo put commencer à se construire. Pour peu de temps, hélas, car la rébellion reprendra à l'est en 1964.

On ne peut pas dire que le monde manqua de solidarité pour le pays. La Belgique en tête accorde sur son territoire un grand nombre de bourses pour répondre aux besoins en cadres. Des entrepreneurs, principalement belges, reprennent le chemin du Congo, pour relancer leur ancienne entreprise ou en créer une nouvelle, venant épauler au plan commercial et industriel les expatriés qui n'ont pas quitté ou sont revenus très vite, parmi lesquels un grand nombre de Portugais, d'Indiens, de Grecs, selon leurs affinités provinciales. Mais ceux-ci ne sont généralement pas d'un grand se-




Classe de couture dans les faubourgs de Kananga

cours pour l'enseignement, en dehors de quelques bonnes initiatives en matière de formation sur le tas. Les missionnaires de tous ordres ne tardèrent pas non plus à regagner leur mission, et furent d'un grand secours pour réhabiliter, autant que faire se put, et entretenir leurs nombreux établissements scolaires.

La Belgique ne se limitera pas à accueillir un grand nombre de boursiers sur son sol, elle jettera également les bases d'une assistance technique en hommes et en équipements, en fondant en 1963 l'OCD (Office de Coopération au développement), contraint de naviguer entre le double écueil du lobbying des exportateurs et autres anciens colons et celui de la mainmise du ministère des Affaires étrangères.

Le multilatéral de son côté libéra des capitaux (sous forme de prêts qui coûteront in fine très cher au pays bénéficiaire) et se lança dans d'ambitieux projets, comme la Banque mondiale et l'Union européenne.
Sans toujours récolter le bénéfice de ses efforts : la BM par exemple reconnut que le taux de réussite de ses projets ne dépassa guère les 30 %, alors que dans le bilatéral direct il était nettement plus élevé.

La construction de nouveaux complexes, principalement au niveau du supérieur, ne connaîtra sa grande période productive, en dehors de l'IPN, qu'au début de la deuxième république.
Lovanium, qui achève la construction de son impressionnant campus, est au mieux de sa forme. Les chaires sont occupées pour la plupart par des professeurs résidents, appuyés par des professeurs visiteurs, la plupart venant de Belgique.
Au plan éducatif, le bilatéral direct reste toutefois le premier bailleur, la Belgique en tête, à trois niveaux : secondaire général, normal et technique, supérieur normal et technique et universitaire. La France qui affirme de plus en plus sa présence est surtout active au niveau de l'enseignement supérieur. Des coopérants arrivent de toutes parts, de Haïti, du Canada, de France, d'Espagne et surtout de la Belgique, sans toujours maîtriser la langue d'enseignement.

Les athénées accueillent les enfants expatriés, en attendant que les principaux bailleurs ne construisent leurs propres écoles consulaires, comme la Belgique et la France. L'OCD va jouer un rôle déterminant dans l'effort pédagogique du jeune Etat congolais.

Durant l'année scolaire 62-63, l'assistance technique (on ne l'appelait pas encore la coopération, encore moins le partenariat) était forte de 3.000 personnes, dont 2.400 au Congo (les autres étant à la disposition du Rwanda et du Burundi).
Parmi celles-ci, on dénombre pour moitié des enseignants du primaire (qui seront les premiers à disparaître du tableau), du secondaire et du technique, 150 à l'université et 228 dans les écoles à programme belge (très majoritairement réservées aux expatriés).

La Belgique n'aurait pu faire plus, car le budget de la coopération subissait d'importantes ponctions pour payer les bourses et les stages.

Les ONG qui accomplissaient alors leurs premiers pas dans le développement international, étaient largement absentes du secteur de l'enseignement, si l'on exclut bien sûr les missionnaires.
Du reste même plus tard elles ne seront que rarement des partenaires privilégiés de l'enseignement national, qui par définition se veut gouvernemental. Leur contribution se fera précieuse dans l'enseignement spécial où elles deviendront avec les années des partenaires de première force.
En brossant le tableau des opérateurs pédagogiques de la première législature, on ne peut oublier de citer les femmes qui en nombre, goûtant aux bienfaits de l'émancipation, se mettront au service de l'enseignement. L'ENM/Kalina ou ISP/Gombe, démarrant dans le complexe de l'école secondaire du Sacré-Cœur, n'était accessible alors qu'aux seules filles.

Le tableau du premier lustre de l'histoire du Congo indépendant, auquel Mobutu viendra mettre un terme assez brutal, serait incomplet si l'on ne citait pas un acteur de première force, à savoir le Bureau de l'enseignement catholique, le fameux BEC, disposant de relais dans toutes les provinces, avec à sa tête le Jésuite Martin Ekwa, qui saura imprimer à tout l'appareil éducatif la foi en l'avenir.

L'administration gouvernementale, l'inspection générale de l'enseignement comprise, tirait un bénéfice des services rendus, prioritairement à ses propres écoles s'entend, par le BEC. Comme il n'y avait qu'un enseignement national, idée à l'émergence de laquelle le Père Ekwa avait du reste largement contribué, les querelles de clocher s'atténuèrent, même si la concurrence entre les réseaux restait un ferment de progrès.

■ Fernand Hessel
Texte et photos
ou empruntées aux sources

**La Belgique n'aurait pu faire plus, car le budget de la coopération subissait d'importantes ponctions pour payer les bourses et les stages.**

Sources

• Comité organisateur du jubilé, M. Ekwa bis Isal, s.j., Prêtre, Educateur et Formateur, Editions CADICEC, Kinshasa, 2000.
• Ekwa bis Isal M., s.j., *L'école trahie*, Cadicec, Kinshasa, 2004.
• Malengreau, G., *L'Université Lovanium ; des Origine lointaines à 1960*, Edition universitaires africaines, Kinshasa, 2008.
• Ministère des Colonies, Conseil supérieur de l'Enseignement, *La réforme de l'enseignement au Congo belge, Mission pédagogique Coulon-Debeyn-Renson*, rapport présenté à Monsieur le Ministre Auguste Buisseret, décembre 1954.
• I. Ndaywel è Nziem, *Histoire générale du Congo, De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Duculot, De Boeck & Larcier, Paris, Bruxelles, 1998.
• Van Bilsen J., *Congo 1945-1965, La fin d'une colonie*, CRISP, 1994.
• Sous la direction de J. Vanderlinden, *Du Congo au Zaïre 1960-1980, Essai de bilan*, CRISP.

# Statuaire publique congolaise

# 5. Le cimetière des pionniers à Kinshasa

**Après le petit tour au Musée colonial en plein air de Kinshasa (voir MDC36 pp. 24 & 25), il serait inconvenant de ne pas gravir quelques dizaines de mètres en plus sur le même Mont Ngaliema, pour une visite du cimetière des Pionniers, surtout qu'au vu de ce qu'il en reste les chances de retrouver les tombes deviennent de plus en plus incertaines.**

Le Président Mobutu, sans doute impressionné par le château de Laeken et son parc, a voulu dès la fin des années soixante entourer son lieu de résidence sur le Mont Stanley, qui par mesure d'authenticité sera rebaptisé Mont Ngaliema, d'un vaste parc entouré d'une haute clôture ajourée en fer forgé. Ce parc, à l'entrée majestueuse flanquée de deux statues de léopards, a tout pour plaire au public qui a soif de paix après les affres de la rébellion et qui de surcroît ne boude pas son plaisir de voir son pays affirmer sa grandeur.

Chemins bordés de plantes et d'arbres rares et agrémentés de-ci de-là de cages occupées par des fauves, théâtre en plein air, dit théâtre de verdure, autant de raisons d'y faire une promenade dominicale, d'autant que le zoo de Kinshasa et le parc Debock, amoureusement aménagés par le colonisateur, ont perdu beaucoup de leur charme. Sur ses flancs, un espace est réservé à l'Institut des Musées nationaux, et à son sommet domine le site monumental comprenant le Bouclier de la République, venu remplacer la fameuse statue de Stanley, flanqué des trois statues en pied figurant les trois secteurs vitaux du pays, à savoir l'élevage, la pêche et la chasse (voir MDC34, pp.16 à 18).

Avec en prime une vue imprenable sur le fleuve-majesté, tel que Stanley le vit au débouché du chemin des Caravanes. Mobutu avait eu en outre la bonne idée de garder dans son site historique le cimetière des Pionniers, en prenant soin de le consolider, pour le protéger contre toute déprédation, comme c'était déjà le sort de la plupart des cimetières des pionniers disséminés à travers le pays.

**Aujourd'hui beaucoup de tombes ont perdu leur identité. Il reste pour guider le visiteur les deux panneaux, en matériaux périssables, reprenant le nom de ceux qui furent enterrés dans le cimetière. Chacun de ces pionniers mérite sans aucun doute le respect, comme tous ceux après eux qui ont apporté au Congo, à ses populations et à ses entreprises, un réel progrès.**

Hélas, le parc présidentiel n'échappa pas à l'érosion du régime et les visites devinrent problématiques, en particulier le site du Bouclier de la République, le quartier général de l'armée étant à un jet de pierre de là.
Le théâtre de Verdure entra en léthargie et le cimetière des Pionniers connut une nouvelle mort. Puis, pour comble de malheur, intervint le double pillage de 1991 et 1993 qui, on s'en doute, ne laissa pas inviolé le cimetière, si bien qu'aujourd'hui beaucoup de tombes ont perdu leur identité.

Il reste pour guider le visiteur les deux panneaux, en matériaux périssables, reprenant le nom de ceux qui furent enterrés dans le cimetière, lesquels sont repris en grand à la page suivante pour en faciliter une lecture groupée. Chacun de ces pionniers mérite sans aucun doute le respect, comme tous ceux après eux qui ont apporté au Congo, à ses populations et à ses entreprises, un réel progrès. Mais fort est à parier que les visites ne sont pas nombreuses, surtout que malgré la volonté des gouvernants congolais, malgré la consolidation de l'enceinte, le vandalisme a laissé des traces peu engageantes.

Remarquons en passant le titre plutôt flatteur (même si belge est écrit en petit) donné à ceux qui sont morts pour que vive le Congo, les "Pionniers, bâtisseurs du Congo". L'éloge implicite de Léopold II, tant décrié dans certains médias, vaut son pesant d'or.
Et ce ne sont pas les coloniaux qui tiennent ce propos mais les colonisés. Puisqu'on veut que Léopold II soit responsable de tout, jusqu'au sang sur les lianes, il faut lui laisser aussi l'honneur d'avoir bâti le Congo. Ce qui pour le moins devrait inciter les torturés de la plume anticoloniale à revoir leur copie.

Remarquons également en passant que la plupart des pionniers étaient belges. Il est bon que Mémoires du Congo les mette une fois encore à l'honneur, avant que leur nom ne s'efface des tableaux.

Ces dernières années, un effort d'ouverture du parc a été entrepris, surtout en vue des visites liées au Cinquantenaire de l'Indépendance.
Le mont Ngaliema s'en trouve redynamisé, en particulier le théâtre de Verdure et l'Institut des Musées nationaux.
Cette dynamique nouvelle mérite d'être soutenue par la Belgique, car le cimetière des Pionniers risque de souffrir de la modicité du budget congolais.

Fernand Hessel
Texte et photos (12/09/15)

Les PIONNIERS BATISSEURS DU CONGO Belge

| NOMS | NÉ(e) à | FONCTION | DECES | Nationalité |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ANDERSON | | | 30/3/1884 | |
| EYKEN, Ch. | 17-05-1859 | 1er S.O./F.P. | 10-7-1886 | Belge |
| VAN DE VELD | 1-12-[illegible] | Cr./F.P. | 7-11-1889 | Belge |
| OLSEN | | | 6/9/18[illegible] | Norvég. |
| VITAL, P.J. | 4-02-1857 | Lt./F.P. | [illegible]-3-1890 | Belge |
| BRACQ, A.J.G. | GAND [illegible] | Missionnaire | 21-[illegible]-1890 | -"- |
| VAN DEN BO[illegible] | 12-4-1857 | Ig. [illegible] | 21-11-1890 | Belge |
| CEDESTROM | | | [illegible] 1891 | Suédoise |
| VAN HOECK | St GILLES | S.O./F.P. | 20-4-1891 | Belge |
| DERECHTER, E. | 21-[illegible]-1855 | Cap. | 19-5-1891 | -"- |
| MEGANK | [illegible]ELE | S.[illegible] | 31-[illegible]-1892 | -"- |
| VERST[illegible] | Asschroeck | S.O./F.P. | 9-4-1892 | Belge |
| DE FLOCK | Stekene | S.O./F.P. | 11-4-1892 | -"- |
| WALRANT | Lerteux | [illegible] | 15-6-189[illegible] | -"- |
| [illegible]ONNET | Namur | Commis | 07-01-1893 | Belge |
| DE RIMAECHER | Berchem | | 23-12-1893 | Belge |
| JOLIET, F. | | | [illegible]-1-1894 | -"- |
| DE JONCKER | Bruxelles | Agent Com. | 14-2-1894 | -"- |
| SCHWEITZER | Tournai | Agronome | 3-2-1894 | Belge |
| SOELBERG, C. | | OFFICIER | 9-4-1894 | -"- |
| DUCHESNE, J. | 9-5-1865 | Lt./F.P. | 25-5-1894 | Belge |
| GRANG, N. | 21-01-185[illegible] | S.Lt./F.P. | 11-4-1883 | Luxemb. |

| NOMS | NÉ(e) à | FONCTION | Decès | Nationalité |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| VAILLANT, J.B. | | Hort[illegible] | [illegible] | Belge |
| DUCOLOMBIER | 12-1-1871, [illegible] | S.O. de la F.P. | 15-3-1895 | Belge |
| VERD'HURT, R.E. | | Commis | 12-8-1895 | Belge |
| DEWOLF, J.C. | 10-2-1852 | Missionnaire | 20-[illegible]-1895 | -"- |
| PERMENTIER | Malines | Cne 1ère cl. | 18-10-189[illegible] | -"- |
| MOULIN, H.G. | Blon | Commis | 4-12-1895 | -"- |
| VANHAVERMAET | St-NICOLAS | S.O. de la F.P. | 15-12-1895 | Belge |
| De WAGNER, W.C. | | Retrait. [illegible] | 2[illegible] 189[illegible] | Britannique |
| LONCIER, A. | St. ARMAND 1874 | - | 19-4-1896 | Belge |
| HERDING | | Epouse/missio. | 21-5-189[illegible] | Belge |
| de SCHIETERE | Gand, 187[illegible] | S.Lt./F.P. | 13-10-1896 | Belge |
| CORNET, C.J.A. | Lasoye | Agent com. | 14-10-1896 | -"- |
| FALBOT, J.T.B. | Neuvillers | S.Lt. de la F.P. | 15-11-189[illegible] | -"- |
| PONCE | ROCHEFORT | S.Lt. | 21-11-1896 | -"- |
| VAN DAMME | COURTRAI | Missionnaire | 22-1-1897 | -"- |
| COOP, R. | 2[illegible]-2-1876 | Agent com. | 14-2-1897 | Holland. |
| DEWEVRE, A. | BRUXELLES | Botaniste | 27-2-1897 | Belge |
| SIMONIS | 4-11-1872 | Agt. comm. | 7-3-1897 | Holland. |
| GHIST | [illegible]le, 1862 | | 9-3-1897 | Belge |
| LOEFF, J. | 27-12-1854 | Agt. Comm. | 16-3-1897 | Holland. |
| VAN HOVE, E.J. | SCHAERBEEK | S.Lt./F.P. | 13-[illegible]-1897 | Belge |
| SIRON, D.A. | Jette St. Pierre | S.O./F.P. | 26-4-1897 | -"- |







Les PIONNIERS BATISSEURS DU CONGO Belge

| NOMS | NÉ(e) à | FONCTION | Decès | NATIONALITE |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| BERTHELINS, Car. | 14-7-1865, S. | Cap. de Steam. | 19-5-1897 | SUÉDOISE |
| BOSTYN, D.L.A.J. | BRUXELLES | Agent com. | 5-6-1897 | Belge |
| THOMASSEN, V. | 21-7-1870 | Thérapiste | 26-6-1897 | Belge |
| SCHON, A. | | S. Intendant | 6-9-1897 | |
| CAPPUYNS, L.E. | LOUVAIN | S. Intendant | 2-11-1897 | Belge |
| NELSSON, R.T.A. | HOOR | Dr./Médecin | 5-11-1897 | SUÉDOISE |
| DAHLSTEIN, J.R. | LEDSOIR | Cap. STEAMER | 21-2-1898 | -"- |
| BERG, W.C. | FREDERICKSTAD | Cap. Steamer | 5-3-1898 | NORVÉGIEN |
| MAYER, J.A. | BRUXELLES | Commis | 30-3-1898 | Belge |
| VAN DERVAEREN | GROENENDAEL | Poseur/Télég. | 26-4-1898 | -"- |
| JURGENSEN, J. | | | 18-6-1898 | Allemande |
| ANDERSON, A.J.G. | WESTERVIX | Charpentier | 1-9-1898 | SUÉDOISE |
| LANSBERG, J.C. | SART-LEZ-SPA | Lt. | 30-9-1898 | Belge |
| ANDERSON, C.A. | FJORNFAGERF. | Charpentier | 6-11-1898 | SUÉDOISE |
| SJORSTROM, F.P. | LAXEVAAG | Mécanicien. | 11-11-1898 | NORVEGIEN |
| ANDERSON, J.G.A. | STOCKHOLM | Machiniste | 2-12-1898 | SUÉDOISE |
| BERNARD, J. | MOLENBEEK | | 2-12-1898 | Belge |
| KARLSON, A. | STOCKHOLM | Ajusteur | 11-12-1898 | SUÉDOISE |
| D'HONDT, A. | HOBOKEN | Officier/M. | 10-1-1899 | Belge |
| ANDERSON, B.A. | | | 13-1-1899 | SUÉDOISE |
| GETTEMAN, A. | LAMAIN-1875 | S.Lt/F | 14-1-1899 | Belge |
| OFFREDON, H. | | | 22-2-1899 | Française |

| NOMS | NÉ(e) à | FONCTION | DECES | NATIONALITE |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| STRAND, K.J. | STOCKHOLM | Chaudr[illegible] | 30-3-1899 | SUÉDOISE |
| LARDINOY, E.J. | MALINES | S.O./F.P. | 21-5-1899 | Belge |
| BARBIER, J.D.P. | WAVRE | S.O./F.P. | 25-5-1899 | -"- |
| ANSIAUX, A.L.V. | LIÈGE | S.O./F.P. | 21-[illegible]-1899 | -"- |
| MAGNUSON, A.F. | KARLSHAMN | Capt. Adj. | 22-8-1899 | SUÉDOISE |
| ANELLI, L. | MILLAN | Médecin | 4-9-1899 | Italienne |
| WOOLING, S. | 1872, LONDRES | | 30-9-1899 | BRITANIQUE |
| MILANTS, A.M.F. | LOUVAIN | Commis | 6-10-1899 | Belge |
| MEUNIER | LIEGE | S Gt. | 13-12-1899 | Belge |
| SCHONROCK. | | Mécanicien | 15-[illegible]-1900 | ALLEMANDE |
| ZUCCARO, N.I.A. | | Médecin | 19-4-1900 | AUTRICIEN |
| SERVIAS, E.S. | Jette St. Pierre | Commis | 5-3-1900 | Belge |
| WANCAMPS | LESSINES | S.Lt./F.P. | 10-3-1900 | -"- |
| JOHANNSON | | Mécanicien | 26-3-1900 | SUÉDOISE |
| HENDRICKX | TIRLEMONT | Commis | 22-4-1900 | Belge |
| MARCHETTINI | | Charpentier | 6-[illegible]-1900 | Italienne |
| MERCELSEN | Christiana | Cap. Adj. | 12-6-1900 | NORVEGIEN |
| DESIMONY | St. Joseph Ten | | 2-7-1900 | Belge |
| MALAIRE | NAMUR | Commis | 21-9-1900 | Belge |
| BORNS, F. | - | - | - | -"- |
| GLEICHMAN | - | - | - | - |
| DEBAUM | - | - | - | - |

# Le Rapport Brazza

## Ce livre constitue un document exceptionnel. En 1905, suite à une mission d'enquête en AEF dirigée par Pierre Savorgnan de Brazza, un rapport sera rédigé et remis au gouvernement français qui n'osera pas le publier tant il est accablant pour l'administration coloniale. Il ne sera retrouvé qu'en 1965. Ce livre constitue une contribution importante pour l'étude scientifique, donc objective, de l'Etat Indépendant du Congo et de l'action de Léopold II.

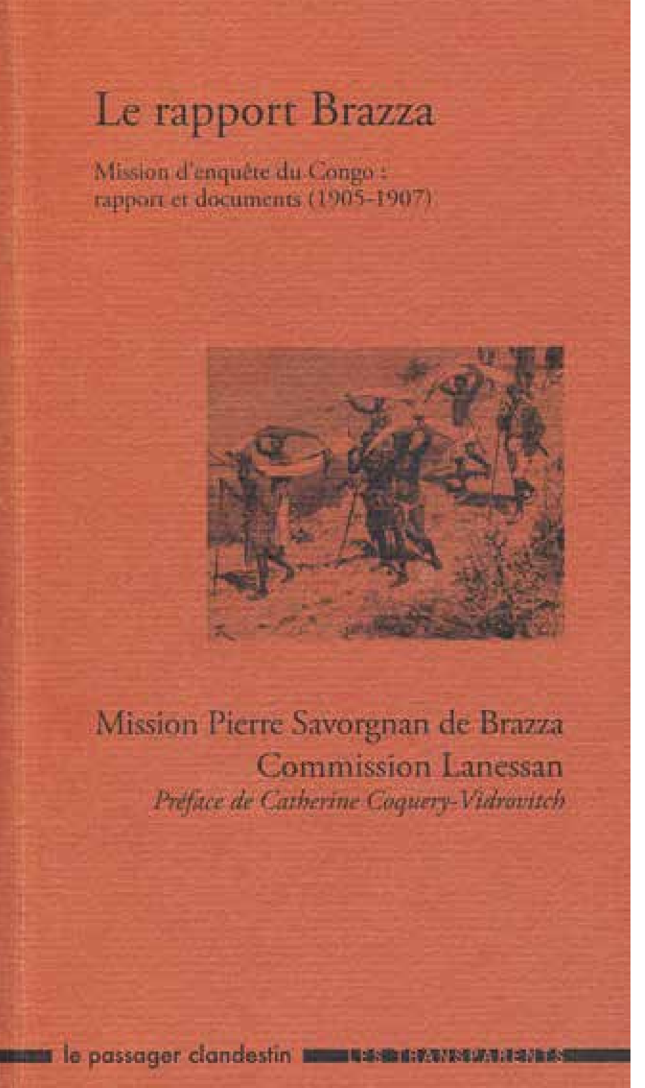
Le rapport de la mission d'enquête en Afrique équatoriale française (AEF) conduite par Brazza en 1905, a été découvert dans les archives nationales, en 1965, par Madame Catherine Coquery–Vidrovitch, Professeur émérite de l'Université de Paris-Diderot, dans le cadre de sa thèse de Doctorat en Histoire. Jugé "explosif" par le gouvernement français de l'époque, ce rapport ne sera imprimé qu'en dix exemplaires dont un sera remis au ministre et les neuf autres cachés dans un coffre-fort.

Quel contraste avec ce qui se passe en Belgique à la même époque ! La Commission internationale d'enquête envoyée au Congo par Léopold II en juillet 1904 remet son rapport le 30-10-1905 ; il est immédiatement publié au journal officiel. Sans tergiverser, le Roi constitue une commission d'examen, chargée de l'étudier et de faire des recommandations. Celles-ci seront présentées au Roi et publiées au journal officiel le 3 juin 1906, huit mois plus tard.

A plusieurs reprises, le rapport Brazza fait référence, en termes élogieux, à ce qui se passe dans l'Etat indépendant du Congo, ces commentaires présentant une vision positive de l'action du Roi et des Belges qui travaillaient dans L'EIC. Ils ont d'autant plus de valeur qu'ils sont issus de la plume d'un "concurrent" qui a participé à l'exploration et à l'administration de l'AEF à ses débuts. Brazza fut nommé Commissaire général du Congo français en novembre 1885 (source Wikipédia).

**Le rapport fait référence à la construction du Chemin de fer Matadi-Léopoldville qui permet à l'EIC d'exporter ses productions et celles de l'AEF.**

Ces éloges n'ont pas échappé à Mme Catherine Coquery–Vidrovitch qui remarque : *"Un détail qui ne manque pas de sel : le rapport souligne à plusieurs reprises, a contrario, les qualités du fonctionnement des compagnies concessionnaires de Léopold II, alors que la mission s'était précisément vu confier la charge de démontrer que le Congo français ne connaissait pas les abus du système belge !"*




Dans le corps de cet article je les présente sous forme de citations. Vu les contraintes éditoriales, je me limite aux plus frappantes.

Le rapport fait référence à la construction du Chemin de fer Matadi-Léopoldville. Terminé en mars 1898 et désenclavant le Congo, il permet à l'EIC d'exporter non seulement ses productions mais aussi celles de l'AEF.

P129 : *"Ainsi la construction du chemin de fer de Matadi à Kinshasa a eu pour effet de séparer les possessions du Congo français en deux zones bien distinctes :*
*1° la zone du bassin du Congo jusqu'à Brazzaville,*
*2° la zone côtière.*
*Tous les produits de la première zone sont actuellement monopolisés d'une façon complète au profit de la Belgique. Pour remédier à cette situation, très désavantageuse pour le commerce métropolitain, il serait bon que la Compagnie des Chargeurs Réunis pût, par des conventions avec les sociétés concessionnaires du Moyen-Congo, s'assurer le transport de leurs produits. Ces conventions seraient singulièrement facilitées s'il était possible de créer à Bordeaux ou au Havre un marché sérieux pour l'ivoire et le*

*caoutchouc. Il est incontestable aussi que la construction d'un chemin de fer traversant nos possessions aura pour effet d'enlever au chemin de fer, aux lignes de navigation et aux marchés belges une grande partie de leurs produits d'exportation du Congo français, si le tracé de ce chemin de fer est judicieusement choisi*
*... Mais ce qu'il importe de constater, c'est que cet accroissement de production de caoutchouc et d'ivoire provient uniquement de la colonie du Moyen-Congo et qu'il s'est fait par conséquent uniquement au profit de la Belgique.”*

Le rapport fait à plusieurs reprises référence aux problèmes posés par les compagnies concessionnaires dont la réputation est entachée d'abus et d'exactions envers la population. Les sociétés de l'AEF ne sont pas aussi bien encadrées que celles de l'EIC.
P145 : *“Le régime des concessions territoriales attribuées à des sociétés d'exploitation date, au Congo français, de 1899. Jusqu'à cette époque, la colonie ne réalisait aucun progrès appréciable. Cependant, la prospérité croissante de l'État indépendant du Congo, dont le remarquable développement allait s'accentuant encore, après l'achèvement de la voie ferrée qui reliait à la côte l'immense réseau de communication constitué par le Congo et ses affluents, s'imposait en exemple à l'émulation française. Les tendances d'imitation qu'elle provoqua conduisirent à envisager l'application dans notre colonie du système des grandes compagnies, auquel l'État indépendant semblait devoir ses rapides succès.*
*Dès 1899, la progression du mouvement commercial de l'État indépendant avait tout lieu d'être remarquée : de 1893 à 1904, elle n'est pas moindre de 154 % pour les importations, de 736 % pour les exportations, dans l'ensemble de 389 %.*
*1893, importations : 9.175.103,04 francs, exportations : 6.206.134,69 francs.*
*1904 importations : 23.044.232,03 francs, exportations : 51.890.590,40 francs”.*

P159 : *“Sans trop s'engager dans la voie des comparaisons, on peut indiquer ici que les sociétés constituées sur le territoire de l'État indépendant du Congo fournissent à son budget le cinquième au moins de ses ressources. Il est vrai que celui-ci a souscrit à la constitution et à la reconstitution des compagnies, qu'à ce titre il a pu se réserver le droit d'intervenir dans leur gestion et de participer très largement à leurs bénéfices (50 % en général lui sont attribués).*
*Le système suivi au Congo indépendant dérive de cette conception que l'État participe à la gestion du sol lorsqu'il concède ses produits et assure la main-d'œuvre qui doit les recueillir. La compagnie concessionnaire n'est en quelque sorte que fermière du sol, aussi doit-elle payer un fermage élevé à la moitié ou au tiers du revenu. Si la “rente du sol” était seule exigée, elle ne suffirait pas à rémunérer le concours de l'État.”*

Le rapport cite la remarquable flotte fluviale de l'EIC :
P168 *“Mais si on remarque que la batellerie en bon état du Congo indépendant comporte 64 steamers jaugeant 3.496 tonneaux, soit un tonnage utile de 3.086 tonnes, on ne peut que trouver bien faible le chiffre de 480 tonnes fourni par les vapeurs et chalands des sociétés. Il est vrai que le réseau fluvial navigable du Congo belge est plus étendu que celui du Congo français.”*
Le rapport est également élogieux en ce qui concerne l'exploitation agricole et la production du caoutchouc.

**Il a été institué un Service du contrôle forestier, dont les agents ont pour attribution de surveiller l'exécution du décret, d'ordonner le cas échéant, les mesures qui sont nécessaires pour assurer le bon entretien et le développement normal des cultures établies.**

P 169 : *“Les cahiers des charges relatifs aux concessions ont, d'autre part, prévu que leurs bénéficiaires seraient tenus de planter et de maintenir au complet au moins 150 nouveaux pieds de plantes à caoutchouc par tonne de caoutchouc récolté sur leur territoire. Mais il n'apparaît point que des mesures prises aient tenté de rendre effective ou inéluctable la charge ainsi imposée : comment aurait-elle alors quelque valeur ?*
*Il n'en va point de même dans l'État indépendant. Celui-ci exige des compagnies la mise en culture de cinq cents pieds de caoutchouc par tonne de caoutchouc frais exporté (décret du 22 septembre 1904).*
*Il a été institué un Service du contrôle forestier, dont les agents ont pour attribution de surveiller l'exécution du décret, d'ordonner le cas échéant, les mesures qui sont nécessaires pour assurer le bon entretien et le développement normal des cultures établies. Ces surveillants ont pouvoir de verbaliser : les infractions qu'ils relèvent sont punies par les tribunaux d'une amende de 100 à 5.000 francs et d'une servitude pénale de dix jours à six mois, ou d'une de ces deux peines seulement. Les contrevenants peuvent encore se voir administrativement retirer l'autorisation de récolter du caoutchouc sur le domaine de l'État.*
*Les commissaires de district déterminent les régions ou les plantations d'essences et de lianes à planter en prenant pour bases les quantités de caoutchouc récoltées l'année précédente.*
*Toute une comptabilité spéciale est imposée aux sociétés et à leurs agents. Tenue dans chaque poste, elle indique l'aménagement, le développement, le dénombrement*

*des pépinières et des plantations. Elle doit être présentée à toute réquisition du service du contrôle, visée à chaque visite des surveillants. Une comptabilité parallèle est tenue au commissariat du district.*
*Pareille organisation ne peut, tôt ou tard, que donner d'excellents résultats : elle atteste la prévoyance et l'esprit pratique de nos voisins et aurait pu servir d'exemple. Aucune réglementation de cet ordre, en dehors des dispositions du cahier des charges n'est cependant intervenue au Congo français."*

Je pense qu'il ne faut pas passer sous silence les passages du rapport qui dénoncent clairement les abus des sociétés concessionnaires privées opérant en A.E.F et, dans une certaine mesure, les graves manquements de l'administration coloniale française. Certains passages du rapport sont ambigus et l'on sent bien le dilemme des commissaires, tous fonctionnaires français. Jusqu'où devaient-ils aller dans leurs accusations ?

**Il ne faut pas passer sous silence les passages du rapport qui dénoncent clairement les abus des sociétés concessionnaires privées opérant en AEF et, dans une certaine mesure, les graves manquements de l'administration coloniale française.**

Voici la principale, l'affaire de la M'Poko :
P29 : "*Elle met en cause la compagnie concessionnaire de la M'poko dirigée par des agents de commerce suédois et norvégiens, aux confins du Congo et de l'Oubangui-Chari. Les faits de la M'poko furent découverts grâce à l'action courageuse d'un jeune administrateur colonial, Gaston Guibet. Le directeur responsable de la M'poko était un Norvégien, Gullbrand Schiötz. Gaston Guibet, jeune administrateur stagiaire, frais émoulu de l'École coloniale, fut nommé fin 1906 pour administrer le cercle (la circonscription administrative) ... Il fut vite convoqué par le directeur commercial de la M'poko qui fit état devant lui de ses liens avec les milieux politiques, posa sur la table une enveloppe et promit au jeune fonctionnaire de l'avancement s'il se tenait tranquille.*
*Le jeune administrateur n'en fit pas moins un rapport au commissaire général qui déclencha une mission d'inspection de 18 mois dont il fit lui-même partie. Cette mission révéla une exploitation du caoutchouc sauvage : "basée sur le crime", selon les mots utilisés par l'inspecteur des colonies chargé de l'affaire.*
*La M'poko fut convaincue d'un millier de meurtres. Schiötz, "commandant" autoproclamé de la M'poko, avait lui-même affirmé son autorité en tuant à coups de chicotte (fouet en cuir d'hippopotame ou de rhinocéros) deux femmes et un enfant dont les cadavres furent jetés à l'eau. Des hommes armés étaient installés dans presque tous les villages et pratiquaient séquestrations d'otages, châtiments corporels et exécutions.*

*Un garde, convaincu d'avoir tué dix Africains, raconta : "Si la récolte du caoutchouc du village était jugée insuffisante, le dimanche, jour auquel on l'apportait à la factorerie, l'agent européen nous frappait à coups de chicotte et faisait partager notre sort au chef de village. Le lundi matin, nous faisions l'appel dans les villages et comptions les hommes avant de les faire partir au caoutchouc. S'il en manquait à l'appel, nous allions, guidés par un des récolteurs, les chercher dans leur lieu de refuge.*
*Nous devions amarrer les fuyards, ramasser leurs femmes et mener celles-ci à la factorerie d'où elles n'étaient retirées que contre du caoutchouc. Mais si les récalcitrants s'enfuyaient à notre approche, nous tirions dessus. [...]*
*D'ailleurs, chaque fois que nous avons tué des femmes, nous en avons rendu compte au Blanc qui nous approuvait. Nous représentions les étuis et il nous donnait de nouvelles cartouches"*
*Un dossier accablant de plus de 900 pièces, pesant ensemble près de douze kilos, conclut à l'inculpation de 236 personnes dont 17 Européens convaincus de 750 meurtres établis et 1.500 probables.*
*L'affaire ne s'en conclut pas moins en 1909 par un non-lieu."*

Conclusions :
Les quelques citations retenues ont été écrites en 1905, soit en pleine campagne anti léopoldienne. Si elles avaient été publiées, elles auraient été fort utiles lors des débats de l'époque et certainement appréciées par Léopold II !

■ André Schorochoff

Source : Le rapport Brazza, Mission d'enquête du Congo 1905/1907,
Rapports et documents Mission Pierre Savorgnan de Brazza, Editions Le Passager clandestin, 2014.

# Miss-verkiezing ... In Zwart/Wit

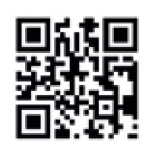
**Het was in die woelige jaren 1958, 1959, eerste helft van 60, toen Congo, in razende vaart, op de onafhankelijkheid afstevende. Koning Boudewijn had goed zeggen : "Nous allons vers l'indépendance sans atermoiements funestes, mais sans précipitation inconsidérée." Om dezelfde tijd stootte een helderziende minister (zeldzaam exemplaar) een hartenkreet uit : "je ne sais pas où nous allons, mais je sais que nous y allons vite ...».**

Tja, het was een woelige tijd ! Het ene Afrikaanse land na het andere werd onafhankelijk. Er was de Wereldtentoonstelling in Brussel, waar Congolese politici in wording kennis maakten met Belgische politici in functie, met alle gevolgen van dien. Er was de opstand van januari 1959. Er was het Plan Van Bilsen. Dertig jaar ? Die man was gestoord ! Honderden jaren waren er nog nodig ! Twijfel en onzekerheid alom.

En wat doet een overheid die met die toestand geconfronteerd wordt ? Zij haalt een eeuwenoud recept uit de kast. Neen, niet uit grootmoeders tijd. Veel ouder. De Romeinen pasten het al toe en wellicht anderen lang voor hen : Brood en Spelen.
Met dat brood liep het toen nog wel los in Congo. Geen mens had honger in die tijd. Het half miljoen inwoners dat destijds de hoofdstad bewoonde (nu 6 miljoen !), at dagelijks zijn buikje vol. Maar dan de Spelen ! De «Spectacles populaires» deden hun intrede. Europese orkesten, zangers, circusartiesten, poppenspelers, filmploegen en zo meer, werden uitgenodigd en overspoelden steden en dorpen (voor zover bereikbaar over toen nog degelijke wegen). Dorpelingen, die nog nooit een film hadden gezien maakten kennis met Chaplin. Dat diens kunst universeel is, werd hier nog eens, te over, bewezen. Mannen, vrouwen, kinderen rolden over de grond van het lachen, stompen elkaar in de zij en gooiden stenen naar het witte doek, als die dikke-met-zijn-baard, hun Charlie belaagde.

De "Spectacles populaires" kenden in Kinshasa een overweldigend succes. Firma's en plaatselijke bedrijven organiseerden wedstrijden en stelden Quiz-vragen op. Zij deelden ook zeer gegeerde prijzen uit. Moeilijkheid was wel dat de gelukkige winnaar of winnares, tot slot, de helse zin : "Merci Spectacles populaires" moest uitspreken. Zelfs een Franstalige tong kan struikelen over dit zinnetje. Het publiek genoot. Gierend en brullend van het lachen, luisterde het naar de tiende wanhopige poging van het slachtoffer om op die manier zijn dank uit te drukken. Deze laatste werd er niet boos om. Integendeel, hij genoot van zijn succes. Zwarte mensen zijn goedlachs. En ze kwamen toch om zich te amuseren ?
Wie, in het kader van de Spelen, op het idee van de Missverkiezing kwam weten wij niet meer. Wèl dat enkele langbenige, mooie meisjes uit Europa kwamen «verzusteren» met mooie meisjes ter plaatse en aantonen dat je er in een handig gedrapeerde wax of pagne, ongelooflijk knap kunt uitzien.
Van de vooromstuit zagen de zwarte Eva's, die op de catwalk defileerden, er adembenemend uit in Europese mode, korte rokjes, glad haar, hoge hakken (oeps, mijn voet slaat om) en passende accessoires. Luid applaus !
Meer dan een halve eeuw later, herinneren wij ons, niet zonder ontroering, de schoonheidskoninginnen van een halve eeuw geleden. Ze luisterden naar lieflijke aanspreektitels zoals "Canne à sucre", "Bambou", "Amour-Amour", "Oui Fifi" en andere, al even zoete namen.
Onze ex-kolonie beleeft, meer dan ooit, barre tijden. De Spelen zijn, helaas, op de achtergrond geraakt en de zorg om het dagelijks brood primeert.
"Het is nog nooit slecht gebleven", zei een optimist. Hij sprak dan wel over de weersomstandigheden.
Kunnen wij beter doen dan deze slagzin ook toepassen op onze geliefde Congo ?

■ Daisy Ver Boven



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be



# En jeep vers le Congo Belge

**Le journaliste Joe Ceurvorst est l'heureux possesseur d'une jeep Willys MB qu'il a baptisée "Mosquito". Il voudrait entendre à nouveau bruisser les palmiers sous la tiède caresse de la brise nocturne, écouter le chœur des crapauds-buffles, le rugissement des lions et le battement envoûtant du Tam Tam. C'est ainsi qu'il a l'idée de rejoindre le Congo en jeep. Personne n'a encore entrepris pareil voyage avec ce véhicule 4x4 qui manque de confort.**

Sa Willys est une rescapée de la seconde guerre mondiale. Elle possède toutes les qualités nécessaires pour affronter les terrains les plus difficiles. Joe projette de traverser le Sahara pour rejoindre le Congo Belge. Il conduit sa jeep au garage pour un grand entretien. Le véhicule est démonté jusqu'au dernier boulon et toutes les pièces usées ou fatiguées sont remplacées.

Il prend la décision de la munir d'une remorque pour emporter un maximum de bagages et prévoit l'achat d'une roue de rechange supplémentaire, de chambres à air et de quatre pneus neufs.

Joe emporte également des outils, des pièces de rechange dont un jeu complet de bougies, une pelle et deux treillis pour se désensabler. Des jerricanes en suffisance permettent à la jeep une autonomie de 1.000 kilomètres.

Il emporte des vivres, quelques boîtes de conserve, un réchaud à pétrole et une batterie de cuisine. Son équipière est Jane Barbier, une jeune parente.

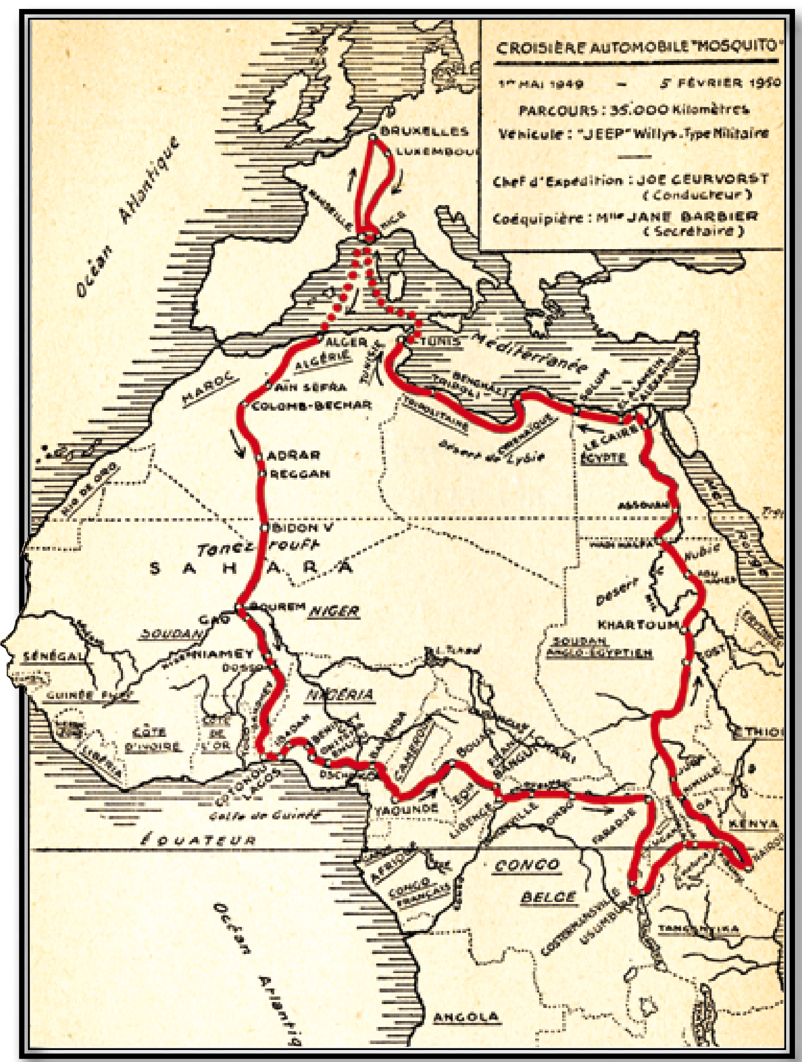
**Ce raid a pour but de rejoindre le Congo en testant un itinéraire qui pourrait convenir au tourisme et de revenir en Belgique.**



Embarquement à Marseille

Ils seront accompagnés d'un chien qui répond au nom de Pelish. Ce raid a pour but de rejoindre le Congo en testant un itinéraire qui pourrait convenir au tourisme et de revenir en Belgique. Le départ de Bruxelles est fixé au 1er mai 1949. Joe et Jane rejoignent le port de Marseille et en attendant le départ du paquebot "Ville d'Alger", ils boivent le coup de l'étrier dans un bar. Le voyage se déroule sans problème et ils débarquent à Alger dans la matinée du 18 mai.

Comme tout automobiliste projetant de traverser le Sahara, Joe Ceurvorst s'adresse à la SATT pour obtenir des renseignements concernant la réglementation en vigueur dans le désert : caution, contrat de dépannage, service de radio, ravitaillement en essence, huile et eau. Le journaliste se rend ensuite à la préfecture pour retirer le permis de passage par l'Afrique Occidentale Française. Celui de passage par l'Afrique




Source : Ceurvorst J., *L'Afrique en Jeep*, Ed. Boivin & Cie, Paris, 1952

Equatoriale Française lui sera remis à Niamey. Leur seconde journée à Alger se passe en achats de vivres et d'équipement supplémentaires. Ils ne comptent pas s'attarder, car la dernière colonne de camions de la Compagnie Générale Transsaharienne se prépare à partir de Colomb Béchar pour le Niger. Joe et Jane atteignent Saïda le second jour de voyage. La végétation disparaît, mais ce n'est que l'antichambre du désert. Trois jours plus tard, la jeep franchit les hauts-plateaux et s'arrête à Kreider, poste de la Légion Etrangère qui exploite une ferme modèle. Ils passent la nuit sur place et s'attablent en compagnie de blédards chevronnés pour parler des difficultés de la piste. Les légionnaires avertissent Joe Ceurvorst que la saison est fort avancée. Ils prévoient des difficultés sur la piste, car les oueds sont gonflés par les eaux de pluie. Dans une salle séparée, des légionnaires allemands font ripaille et chantent des airs de la Wehrmacht.

Le lendemain, le journaliste engage son véhicule sur la piste qui mène au Niger. Elle est longue de 3.000 kilomètres. Dès les premières heures, la jeep se met à vibrer sur la tôle ondulée. Joe tente d'accélérer, mais la remorque manque de se renverser. Ils parviennent à Aïn Sefra et campent aux abords du poste. Le lendemain matin, l'administrateur leur explique qu'en cas de besoin, des postes téléphoniques sont installés tous les quinze kilomètres le long de la voie ferrée qui rejoint Colomb Béchar, terminus du rail Méditerranée-Niger. Ils font connaissance avec le Fesh Fesh, le terrible sable pourri dont le désert est farci. La piste du Sud est officiellement fermée depuis deux semaines, mais le dernier convoi routier de la Compagnie Générale Transsaharienne les attend à Colomb Béchar. Cette ville berbère est la porte d'entrée du Tanezrouft. C'est un important nœud de communications et c'est le point de départ des convois routiers. Le directeur local de la CGT les autorise à faire le plein d'essence à la pompe Shell, mais il leur conseille d'abandonner la remorque, car elle causerait trop de problèmes sur la piste. Elle est laissée sur place et son chargement est réparti à l'arrière de la jeep.

**Les légionnaires avertissent Joe Ceurvorst que la saison est fort avancée. Ils prévoient des difficultés sur la piste, car les oueds sont gonflés par les eaux de pluie.**

Le journaliste remplit une demande pour obtenir le visa d'accès aux territoires du Sud. Pour chaque étape, les heures d'arrivée et de départ doivent être calculées. Le passage du convoi sera signalé de poste en poste par radio. Un véhicule en retard de vingt-quatre heures est considéré comme étant en détresse. Les instructions recommandent d'attendre l'arrivée des secours et de rationner l'eau. Ne jamais s'éloigner du véhicule, même si on s'est égaré. Le convoi organisé par la Compagnie Générale Transsaharienne comprend deux camions Diesel de sept tonnes, un command car militaire de marque Dodge et la jeep de Joe Ceurvorst.

La nuit tombe lorsque le camion Renault de tête sort de la cour de la CGT entre les badauds. Les distractions sont rares et c'est le dernier départ de la saison. Le Dodge et la jeep suivent et un second poids lourd ferme la marche. Dès le départ, le convoi soulève un nuage de poussière. Une consigne impérative : ne jamais perdre de vue les feux arrières du véhicule qui vous précède. La première étape est Adrar. Ils logent au gîte de la Compagnie Générale Transsaharienne.

L'escale suivante est le bordj de Reggan, seuil du Tanezrouft "pays de la peur et de la soif". Reggan est un fort transformé en hôtel rudimentaire. Ils poursuivent leur route et



Départ d'Alger vers le Sahara



Les difficultés de la route : le fesh fesh et le premier ensablement.

roulent de balise en balise en direction de Bidon V. Une rangée de cabanes en tôle ondulée sert de gîte d'étape, quelques cahutes, l'armature d'un autocar, un pylône métallique, vestige d'un phare d'aviation désaffecté. Les habitants sont rares, quelques autochtones et deux radios-télégraphistes français.

Après Bidon V, ils entament le tronçon indiqué en pointillé sur la carte : “passage très difficile”. Encore 300 km et ils atteignent Tessalit, endroit où se termine le Tanezrouft. La jeep s'arrête dans une oasis verdoyante et ses occupants profitent de la fraîcheur. Six cents kilomètres les séparent de Gao où le désert se termine. La végétation apparaît et ils aperçoivent les eaux miroitantes du fleuve Niger. Ils font halte dans le vaste parking de la Transsaharienne à Gao. Les poids lourds ont terminé leur voyage.

Quelques jours plus tard, Joe Ceurvorst et son équipière partent seuls pour Niamey. Les villages africains deviennent plus nombreux et plus importants et ils rencontrent de nombreux troupeaux en route vers le fleuve Niger. Après avoir subi la tôle ondulée de la piste, ils atteignent Niamey. C'est une coquette cité administrative qui s'étend sur trois kilomètres. Ils sont contraints de rester durant un mois sur place, car Brazzaville n'a toujours pas envoyé le visa pour l'Afrique Equatoriale Française. C'est la fin de la saison sèche et ils sont réveillés par une tornade soudaine.

**Lorsque la jeep débarque à Zongo, ils sont acclamés par la population qui a appris qu'ils arrivaient de Mputu, la Belgique. Le douanier congolais fend la foule et fait l'inventaire des bagages. Les Congolais les saluent au passage, car la jeep arbore un fanion aux couleurs belges et le fanion du Congo.**

Les précipitations deviennent très fréquentes et ils ne peuvent plus passer par la voie normale du lac Tchad. De vastes inondations coupent la piste de ce côté. Le 13 juillet, ils décident d'atteindre le Congo Belge en passant par le Dahomey, les hautes montagnes du Cameroun et le centre de l'Ubangui-Chari, actuellement République Centrafricaine. Le passage sera difficile, mais s'ils réussissent, ils ouvriront une nouvelle voie aux touristes du futur.

Le paysage change et la terre rouge remplace le sable. La végétation est plus touffue. Joe et Jane franchissent le fleuve Niger à Gaya à bord d'un bac à vapeur. Ils débarquent sur l'autre rive. C'est le Dahomey, pays du fétichisme, des gris-gris, des mauvais sorts. Il y a quelques jours, un corps mutilé a été trouvé dans la savane. Sans doute un crime rituel perpétré par une société secrète. La chaleur est accablante. Ils font étape à Cotonou et la jeep est remise en ordre par des militaires français. Elle a fort souffert de la piste, une bride de ressort est cassée et la direction est endommagée. Le 28 juillet, Joe et Jane se dirigent vers l'Afrique centrale à travers le Nigéria, le Cameroun



La route du Nigeria.




Devant les bureaux de la Compagnie Transsaharienne à Colomb Béchar. Le chien se met à l'ombre sous la remorque.



Femme mangbetu et son enfant

et l'Ubangui-Chari. Quatre mois plus tard, ils sont au bord de l'Ubangui. Le journaliste se fait conduire en pirogue à Zongo, sur la rive congolaise, pour quérir un bac. Lorsque la jeep débarque à Zongo, ils sont acclamés par la population qui a appris qu'ils arrivaient de Mputu, la Belgique. Le douanier congolais fend la foule et fait l'inventaire des bagages. Les Congolais les saluent au passage, car la jeep arbore un fanion aux couleurs belges et le fanion du Congo. Ils rencontrent à nouveau des inondations sur la route et se dirigent vers Libenge en passant par des pistes inondées. C'est leur première escale congolaise. Joe et Jane comptent descendre vers le sud et rejoindre le fleuve Congo, mais des ponts ont été emportés au-delà de Lisala. Le journaliste modifie à nouveau l'itinéraire projeté pour suivre toute la frontière nord de Libenge à Faradje. Il descendra ensuite vers le sud pour atteindre Costermansville au Kivu. Deux jours plus tard, ils parviennent à Banzyville et retrouvent le fleuve Ubangui dans un cadre prestigieux.

La végétation est parsemée de coquettes résidences. Le lendemain, ils sont à Yakoma et franchissent l'Uele au rythme du chant des pagayeurs. Dans la soirée, ils atteignent la rivière Likita. Le bac est de l'autre côté. Le grondement d'un Tam-Tam couvre soudain le bruit des eaux. Le Tam-Tam se rapproche et le bac apparaît dans la lueur des phares. Pendant la traversée de cet affluent de l'Uele, ils sont subjugués par le bruit du Tam-Tam et par les chants des pagayeurs. Après quelques kilomètres, ils atteignent Monga et trouvent une factorerie ouverte avec de la bière bien fraîche. Comme d'habitude, ils logent dans le gîte de passage au simple toit de chaume et au mobilier rude et grossier.

**Pendant la traversée, ils sont subjugués par le bruit du tam-tam et par les chants des pagayeurs. Après quelques kilomètres, ils atteignent Monga et trouvent une factorerie ouverte avec de la bière bien fraîche.**



Une jeune maman fait admirer son nouveau né.





En route vers le Congo.



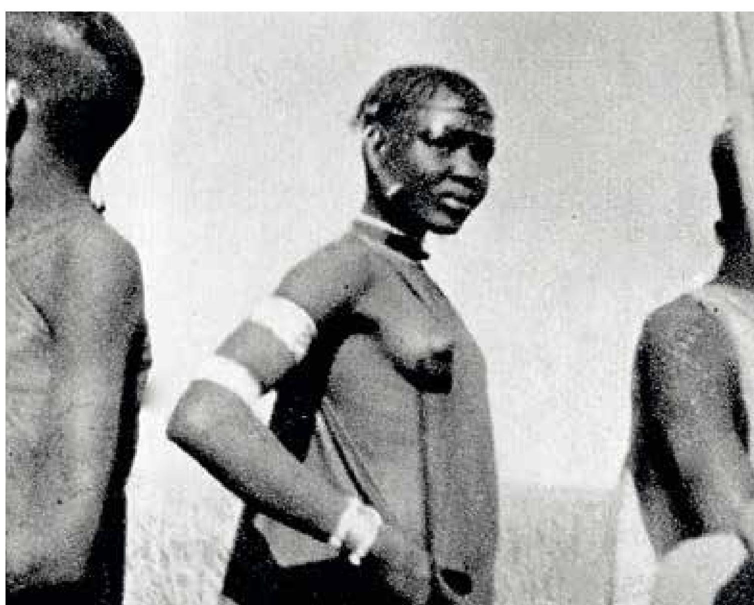
Réception chez l'Oba de Bénin.



L'étape Monga-Buta est longue de 326 kilomètres et comporte le passage de trois bacs. Après une nuit et une matinée de pluie, ils entreprennent le trajet Buta-Titule dans la boue glissante. Le dernier bac traverse la Bomokandi. La forêt devient plus clairsemée et cède la place à la savane.
Le journaliste quitte Titule et prend la direction de Gangala na Bodio, station de domestication des éléphants. Un nouveau bond les mène à Bunia dans la région des célèbres femmes à plateau. De Bunia, ils descendent directement sur Irumu pour régler un problème de lame de ressort.
Ils se rendent au camp de la Force Publique et une réparation provisoire est effectuée dans les ateliers. Ils retrouvent la grande forêt et ses mystères. Du côté de Bafwasende, les hommes-léopards sévissent encore. A la sortie d'Irumu, ils pénètrent dans la province du Kivu. A quinze kilomètres de la route Irumu-Beni, ils font un détour pour admirer les monts Hoyo et leurs grottes merveilleuses. Ce massif s'étire sur douze kilomètres. Les Congolais de la région prétendent que les monts Hoyo sont peuplés d'animaux redoutables et d'esprits malfaisants.
Joe et Jane parcourent en quinze jours un trajet de 3.500 kilomètres et parviennent à Costermansville au nom indigène de Bukavu. Un repos y est prévu. C'est une agglomération de fondation récente. Elle a connu un développement accéléré après la guerre de 14-18. Bukavu est située au bord du lac Kivu dans une région fertile. Les colons de l'endroit sont de véritables "gentlemen farmers" et le Kivu offre des qualités très vastes au point de vue culture. Bukavu possède de magnifiques magasins de luxe, des hôtels et deux grands collèges. On y imprime deux journaux. Les principales marques automobiles y sont représentées. Joe Ceurvorst profite de cette halte pour faire un examen technique du véhicule. L'agent de la marque Willys se montre pessimiste et lui annonce que la jeep ne tiendra plus longtemps. Il effectue les réparations nécessaires et fait confiance à la robustesse de "Mosquito" pour rejoindre l'Europe par l'est de l'Afrique.
Ils sont de retour à Bruxelles le 5 février 1950.

Jean-Pierre Sonck

**Les colons de l'endroit sont de véritables "gentlemen farmers" et le Kivu offre des qualités très vastes au point de vue culture. Bukavu possède de magnifiques magasins de luxe, des hôtels et deux grands collèges. On y imprime deux journaux.**

Jeune fille du Soudan.



Pêcheurs de la rive congolaise de l'Ubangui.



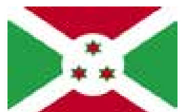
Une éclaircie dans la grande forêt de l'Ituri.



Bronzé par le soleil d'Afrique comme un fils d'Allah.



# Vie des associations

## Calendrier des manifestations de 2016

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au **0496 20 25 70** ou écrire à **fernandhessel@skynet.be**

| 2016 | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **ABC** (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr | | | | | | | | | | | | |
| **AFAC** (Association des anciens fonctionnaires et agents du Congo) : 02 511 02 63 | | | | | | | | | | | | |
| **AFRIKAGETUIGENISSEN** : g.bosteels@skynet.be | | | | | | | | | | | | |
| **AKIMA** (Amicale des anciens du Kivu, du Maniema et d'Albertville) : 02 375 12.42 | | | | 23J | | | | | | | | |
| **AMI-FP-VRIEND** Limburg – Hasselt | | | | | | | | | | | | |
| **AMI-FP-VRIEND** West-Vlaanderen : 050 31 14 99 | 6G | 7A | 2F | 6F | 4F | 1Q | 6V 21E | 7E | 17 ou19E | 5F | 2F 11&15 E | 7T |
| **APKDL** (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47 | | | | 5AW | | 4B | | | | | | |
| **ARAAOM** (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94 | 31F | | 27P | | 28Q | | | | | | | 13D |
| **ASAOM** (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) : 0477 75 61 49 | 1AB | | | | | 26E | | | | | | |
| **BOMATRACIENS** (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be | | | | | | | | | | | | |
| **COMPAGNONS DE L'OMMEGANG** | | | | | | | | | | | | |
| **CONGORUDI** (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50 | | | 24G | | | | | | | 23B | | |
| **CRAA** (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86 | | | 19AW | | | 19EW | | | | | | |
| **CRAOKA** - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65 | | | | | | | | | 16E | | | |
| **CRAOM – KRAOK** (Cercle royal africain d'outre-mer) FONDÉ EN 1889 - WWW.CRAOM.BE | 5G-19C | 6X-16B | 24C | 19C | 27C-27S | 4P | | | 20C | | | |
| **CRNAA** (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069 | | | | 17AB | | | | | | | | |
| **CCTM** (Cercle de la Coopération technique militaire) | | | | | | | | | | | | |
| **FRATERNITE BELGO-CONGOLAISE** m.faeles@live.fr | | | | | | | | | | | | |
| **IMJ** (Anciennes de l'institut Marie-José) : 02 644 96 84 | | 28A | | | | | | | | | | |
| **KKVL** (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09 | 23I | | 12A | | 8E | | | | | 8B | | |
| **LA MAISON AFRICAINE :** 02 649 50 15 - jmassaut@gmail.com | | | | | | | | | | | | |
| **MAN** (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be | | | | | | | | | | | | |
| **MDC** (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48 | | 2KB | 8KB 11-25/O | 26A 15-29/O | 10KB 13-27/O | 7KB 10-24/O | | | | 11KB | 8KB | 13KB |
| **MOHIKAAN (DE)** (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be | | | | | | | | | | | | |
| **NIAMBO** : 02 375 27 31 | 23AP | 28P | | 24P | | 5Q | | 21JV | 11Q | | 25-27P | |
| **N'DUKUS na Congo** : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33 | | 24G | | 21P | | 30Q | | | | | | |
| **O REI DO CONGO Amis du Congo-Zaïre** (Retrouvailles luso-congolaises) Fernão Ferro – Seixal, Portugal | | | | | | 11J | | | | | | |
| **REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN** : 09 220 69 93 | | | | | | | | | | | | |
| **SIMBA** (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29 | | | 19A | | | | | | | | | |
| **URCB** (Union royale des Congolais de Belgique) | | | | | | | | | | | | |
| **URFRACOL** (Union royale des Fraternelles coloniales) | | | | | | | | | 16E | | | |
| **UROME** (Union royale belge pour les pays d'outre-mer) : www.urome.be | | | 3M | 14A | | | | | | | | |
| **VÎS PALETOTS** (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31 | | | | | | | | | | | | |
| **VOKDO** (Vriendenkring van Oud Kolonialen van Diest en omstreken) | | | | | | | | | | | | |

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir, hommage. **F** = gastronomie. **G** = cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps, été, automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau.

En outre l' accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : Extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, n°..., du .../.../20...

Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui, d'année en année, perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.

# Brève histoire des cercles d'anciens d'outre-mer
# 6. AFAC

**Par manque de place, la Brève histoire des cercles d'outre-mer, qui tente de respecter la chronologie de la fondation des cercles d'anciens d'Afrique centrale, fut absente du n°36 de la revue. Elle reprend dans le présent numéro sa séquence, collant autant que faire se peut à la chronologie de la fondation des cercles. Toutefois, pour des raisons liées à l'actualité, et malgré l'annonce faite, la rédaction a estimé qu'il était opportun de remettre au numéro suivant l'histoire du cercle de Namur (CRNAA), à qui elle présente en passant ses excuses, et de remplacer celle-ci par l'Histoire de l'AFAC, fondée en 1921. L'actualité, c'est la fermeture de l'Association des Anciens Fonctionnaires et Agents du Congo, AFAC en sigle, intervenue le 31.12.2015, inévitable pour les uns, surprenante pour les autres, regrettable pour tous.**

Pour se faire une idée de la grandeur de l'effectif des fonctionnaires et agents de la colonie, le lecteur consultera avec intérêt les quelques chiffres donnés en marge. En les analysant, il gardera aussi à l'esprit que ce corps administratif vit le jour, dans la difficulté qu'on imagine, à l'époque de l'Etat indépendant du Congo (EIC), sur lequel régnait Léopold II depuis Bruxelles, de 1885 à 1908.

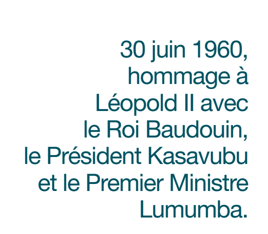
Pour s'en convaincre il suffit de citer quelques extraits de la fameuse lettre que le Souverain adressa, en date du 16 juin 1897, par une faveur exceptionnelle, à l'officier L.-L.-J. Cerckel (1871-1940), laquelle, soit dit en passant, vaut son pesant d'or pour contrer les tentatives de diffamation qui ont cours. Sans doute une des plus belles lettres jamais écrites par le Souverain. Une des plus belles défenses de la colonisation belge aussi, même si celle-ci fut inacceptable dans son principe.

**Le rêve de perfection n'empêcha pas pour autant qu'en 1919, au plus grand dam de Bruxelles, un certain mécontentement gronda dans les rangs des magistrats, militaires et fonctionnaires, pour cause de précarité de salaire, jusqu'à déboucher sur une grève sur le tas.**

*"La mission que les agents de l'Etat ont à accomplir au Congo est noble et élevée. Il leur incombe de continuer à développer l'œuvre de la civilisation au centre de l'Afrique équatoriale en s'inspirant directement des principes énoncés dans les actes de Berlin et de Bruxelles.*
*…Chaque pas en avant fait par les nôtres doit marquer une amélioration dans la situation des indigènes. Dans ces territoires d'étendue infinie, la plupart vagues et en friche, où les natifs ne savaient que se procurer la maigre subsistance quotidienne, l'espérance, le savoir, l'esprit d'invention et d'entreprise de l'Européen font surgir des richesses jusque-là insoupçonnées. S'il crée les besoins, il les satisfait dans une bien plus large proportion encore. La pénétration en terre vierge s'opère, les communications s'établissent, les routes sont ouvertes, le sol livre ses produits en échange des articles si variés de nos manufactures. Le commerce légitime et l'industrie prennent leur essor. A mesure que se transforme l'état économique, les biens prennent une valeur intrinsèque, la propriété particulière et publique, base de tout développement social,*







30 juin 1960, hommage à Léopold II avec le Roi Baudouin, le Président Kasavubu et le Premier Ministre Lumumba.

*est fondée et respectée au lieu d'être abandonnée à la loi du hasard, du plus fort.*
*...Leur éducation une fois commencée ne sera plus interrompue. C'est dans sa réussite que je vois le couronnement de la tâche entreprise par les nôtres et si admirablement secondée par nos prêtres et nos religieuses.*
*...Je remercie nos agents de leurs efforts et je leur réitère l'expression de ma royale affection."*



Un fois le pays pacifié, les conditions de travail de l'administration ne cesseront de s'améliorer, de décennie en décennie, avec des ralentissements aux charnières des deux guerres mondiales, si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que la fonction publique coloniale a joué un rôle déterminant dans le développement du Congo, parallèlement aux entreprises et aux missions religieuses.
Le colonisateur veillait à mettre en place une administration performante, allant jusqu'à ouvrir à Anvers, en 1920, une école supérieure, entrée dans l'histoire coloniale sous le nom d'Institut universitaire des territoires d'outre-mer (INUTOM en sigle); en néerlandais : Universitair Instituut voor de Overzeese Gebieden, (UNIVOG en sigle), passage obligé pour les fonctionnaires se destinant à une carrière sous les tropiques.
Son logo chéri fut du reste le mémorable casque colonial.
Bien sûr aucune œuvre aussi belle fût-elle n'est en mesure de justifier a posteriori la colonisation, qui était condamnable dans son principe, ce que les contestataires de tous bords se plaisent à répéter, mais cela ne dispense pas les historiens de reconnaître ses apports positifs.
Le tableau ci-contre permet de visionner ce qu'elle était devenue quand brusquement la machine administrative va s'arrêter en 1960

L'administration comprenait en outre trois organes distincts des huit directions générales :
1. L'ordre judiciaire (188 magistrats et 151 fonctionnaires et agents), avec ses six tribunaux de première instance, à raison d'un par province, ses tribunaux de police et ses tribunaux de parquet, à raison d'un par district, ses deux cours d'appel, une à Léopoldville et une à Elisabethville ; le recours suprême ne s'exerçait qu'en Belgique.
2. La Force publique, chargée de la défense de l'ordre public et des frontières, à la fois gendarmerie et armée ; l'encadrement en officiers et sous-officiers européens était passé de 246 unités pour 14000 hommes en 1910 à 974 unités pour 25000 hommes en 1960.
3. La Territoriale, chargée d'organiser le territoire dans toutes ses composantes; proche de l'armée à l'origine dont elle gardera le goût de l'uniforme comme en témoigne la photo ci-contre, elle devint assez rapidement civile. L'esprit qui devait animer le territorial est parfaitement résumé par le ministre des Colonies, Louis Franck, dans son propos, daté de 1920 :
*"En Afrique vous n'arriverez à des résultats durables que si vous tenez compte de la nature, du caractère, des tendances et des organisations, si rudimentaires soient-elles, de la population. Si vous voulez y substituer en bloc, brutalement, vos idées et vos conceptions européennes, vous ne ferez que de l'anarchie."*
Le même Franck fonda l'INUTOM et prononça la phrase devenue célèbre : *"La carrière territoriale n'est pas un métier, mais un honneur et une mission."*
Quelques chiffres pour permettre de mesurer le cadre : 684 en 1930, 718 en 1940, 796 en 1945, 1104 en 1950, 1698 en 1955, 1881 en 1960, dont 919 universitaires.

**Répartition de l'effectif en 1960**
(par direction générale au niveau central, fidèlement répliquée au niveau provincial)

1. Affaires politiques, administratives et judiciaires : 653 dont 93 universitaires

2. Affaires indigènes et sociales et information : 168 dont 41 universitaires

3. Budget, finances et douanes : 430 dont 71 universitaires

4. Affaires économiques : 308 dont 132 universitaires

5. Agriculture : 933 dont 299 universitaires

6. Travaux publics et communications : 1.756 dont 201 universitaires

7. Services médicaux : 1.242 dont 546 universitaires

8. Enseignement : 1.064 dont 325 universitaires

entités auxquelles il faut ajouter une quarantaine d'organismes parastataux, comme l'OCA, le FBI, le CSK, le CNKi, l'OTRACO, la REGIDESO, la CRB, l'IGCB, l'INEAC, l'IPNCB, l'IRSAC et autres.



André de Maere d'Aertrycke dans son uniforme de la Territoriale.

Le rêve de perfection n'empêcha pas pour autant qu'en 1919, au plus grand dam de Bruxelles, un certain mécontentement gronda dans les rangs des magistrats, militaires et fonctionnaires, pour cause de précarité de salaire, jusqu'à déboucher sur une grève sur le tas.
Première revendication collective au sein de la Fonction publique, alors que le Ministère des Colonies avait expressément interdit au personnel colonial de s'associer pour la défense de leurs intérêts.
Le gouverneur du Katanga alla même jusqu'à prendre une ordonnance punissant les coupables d'un mois à deux ans de prison, en vertu d'une loi belge de 1892 sur la répression des grèves.
Les fonctionnaires ne se laissèrent pas désarçonner et tinrent réunion à Boma, alors

capitale du Congo. Trois mois plus tard la négociation aboutit à une reconnaissance du mouvement et à l'obtention d'une indemnité mensuelle de vie chère de l'ordre de 625 € d'aujourd'hui (pratiquement le doublement du traitement mensuel de l'agent le moins élevé en grade). L'AFAC était née. Elle recevra son acte de baptême le 23 mars 1921 sur base d'un décret dont elle restera la seule bénéficiaire.
A la lecture des articles du décret il faut bien reconnaître que le pouvoir colonial ne débordait pas d'enthousiasme : L'article 1 confère la personnalité civile.
L'art. 2 exclut toute personne étrangère, en ce compris les indigènes.
L'art. 3 interdit la grève.
L'art. 12 donne au Gouverneur général le pouvoir de demander la dissolution.
La précarité du droit n'empêchera pas pour autant l'AFAC de rester fidèle à ses motivations de départ. Dans cette optique, elle fera un beau parcours. Dépourvue du loisir de faire de la politique, de pratiquer le commerce, de s'associer à d'autres mouvements de même inspiration, elle put s'investir entièrement dans la défense des intérêts des fonctionnaires et des agents de l'administration.
Elle poursuivra son combat bien au-delà de l'ère coloniale, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de véritables revendications à formuler. Elle s'investira particulièrement dans la sauvegarde des droits en matière de soins de santé.
Chaque matinée ouvrable, elle sera à l'écoute de ses membres (rue de Stassart) pour les conseiller, principalement en matière sociale et fiscale, tant les statutaires que les contractuels affiliés à l'OSSOM.
Et bien sûr, à l'instar de toutes les autres associations d'origine coloniale, elle sera en première ligne dans la défense de l'œuvre belge en Afrique

**Evolution de l'effectif de l'administration belge d'Afrique**

(Lente au départ, elle connut surtout, une montée en puissance, en termes de nombre et d'efficience, après la deuxième guerre mondiale)

1910 : 1937
1918 : 2348
1945 : 3287
1950 : 3947
1955 : 7509
1960 : 9971
(dont 847 au Ruanda-Urundi)





Médaille du premier départ

Sources

- Site WEB de l'AFAC
- Entretien avec le président honoraire Ivan Grosjean




Médaille du 75e anniversaire



Palais de Justice de Léopoldville (© F. Hessel).

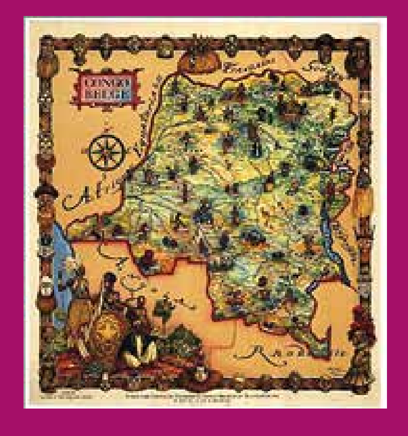


Bâtiments administratifs de Léopoldville (© F. Hessel).

centrale et de la figure emblématique de Léopold II qui l'inspira.
A mesure que les problèmes sont balayés ou réputés sans solution, elle se muera en un service d'information pour ses membres, grâce à un bulletin hautement apprécié.
Le fait que le nombre de membres avoisine encore les 700 cotisants, au moment de sa dissolution (voir dans ce numéro la dissolution de l'AFAC, en date du 31 décembre 2015), fournit une preuve manifeste que les responsables ont mérité la reconnaissance de tous.

En synthèse les dates les plus déterminantes qui jalonnent le parcours de l'AFAC :
1919 : grève sur le tas dans la colonie.
1920 : dépôt d'un cahier de revendications auprès du Gouverneur général à Boma et obtention d'une indemnité mensuelle de vie chère.
1921 : officialisation par décret du droit pour les fonctionnaires et agents administratifs de s'associer.
1950 : publication des statuts au B.A. n°4 du 25 février 1950 ; autorisation de publier un bulletin.
1968 : constitution en association de fait sur base de nouveaux statuts.
1996 : frappe de la médaille du 75e anniversaire (voir ci-contre).
2002 : signature du manifeste Mémoire et Dignité, signé par toutes les associations d'anciens d'Afrique, adressé à 500 personnalités, contre la Fondation Patrice Lumumba ;
2004 : création d'un site WEB propre, sous l'adresse www.afac.be.
2015 : dissolution de l'AFAC.
Pour le détail du parcours, la meilleure adresse est le site WEB de l''association qui continuera à fonctionner pendant un certain nombre d'années encore.

■ Fernand Hessel



# A.F.A.C.

**Association des anciens fonctionnaires et agents du Congo**
**Vereniging der gewezen ambtenaren en beambten in Congo**



## Ultimes remerciements du président aux membres

Par notre bulletin 4/2015 nos membres ont appris la décision de notre conseil d'administration de dissoudre notre association avec effet au 31 décembre 2015. Le vote intervenu par l'intermédiaire de notre bulletin 3/2015 n'avait pas eu de réponse positive.
Par l'intermédiaire de Mémoires du Congo, qui a bien voulu accueillir cette page dans son remarquable bulletin, je tiens à remercier tous ceux nombreux qui nous ont fait part de leurs regrets, de leur tristesse, par mail, par lettre, par coups de fil, voire en particulier le texte émouvant de Jaak et Jakoba (Jacqueline) de Meester-Callebert (repris partiellement en page 2 du présent numéro spécial) et merci encore pour votre aide, vous avez bien mérité de notre association.
Tout comme vous, notre conseil d'administration regrette vivement cette fin pourtant inéluctable.
Faut-il préciser que les diverses connexions – bureaux de la rue de Stassart, Internet, téléphone et autres – ont été supprimées.
Si nécessaire, le correspondant est prié d'envoyer son courrier à : Ivan Grosjean, Drève de Nivelles, 65, 1150 Bruxelles.
J'ajouterai un dernier mot concernant Mémoires du Congo. C'est une association jeune et dynamique qui regroupe diverses associations ou autres groupes de membres d'anciens d'Afrique en voie d'extinction. Son bulletin est extrêmement intéressant et instructif.
Elle organise des conférences et rencontres très positives à Tervuren, suivies en général d'une excellente moambe ! Inutile de poursuivre vous avez un exemplaire sous les yeux si vous lisez ce mot.
Bien cordialement.

■ Ivan Grosjean
Président honoraire

## Bienvenue à *Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi*

Le président et le conseil d'administration de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi tiennent à remercier le président de l'AFAC pour ses aimables paroles, qu'ils considèrent comme des encouragements à parfaire sans discontinuer le programme et les publications, en particulier la revue trimestrielle, de leur association.
Ils saisissent l'occasion pour faire un appel appuyé pour que les membres de l'AFAC, devenus orphelins de leur association, rejoignent les rangs de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, comme l'ont fait ces dernières années les cercles de Liège, de Spa, de Vielsalm et l'UROME elle-même, à qui la revue a réservé des pages spéciales. Ainsi, petit à petit, tous les anciens du Congo et du Rwanda et du Burundi, finiront par se retrouver autour de la même table, comme il se doit quand la famille devient de plus en plus clairsemée.
Tant qu'il y a des survivants de la grande œuvre belge en Afrique centrale, il faut qu'il y ait un passeur de mémoire.
Le président de l'AFAC en dissolution a eu la bonne idée d'offrir le présent numéro à tous les membres encore répertoriés en 2015. Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ne peut que l'en remercier et formuler le vœu qu'une majorité, sinon la totalité de ceux-ci, prennent un abonnement à sa revue trimestrielle (haute en couleurs et en informations).
De la sorte non seulement ils se feront plaisir mais ils aideront l'association à aller de l'avant.



Visite de l'agent territorial dans un poste de brousse.

**Coût de l'abonnement annuel : 25 €**
**Compte à créditer :**
**BBRUBEBB BE95 3101 7735 2058**
**ouvert au nom de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, avec la mention Cotisation 2016.**

# Dissolution de l'AFAC

**L'année 2015 aura été marquée par la perte d'un autre membre de la grande famille des associations qui, tout en plongeant leurs racines dans le passé colonial belge, ont réussi à rendre les meilleurs services durant les déjà longues décennies qui ont suivi les indépendances. N'oublions pas que la plupart des anciens, exilés brusquement d'un pays où une fois la tâche accomplie ils auraient voulu s'établir, débarqués dans un pays, fût-il le leur, dont ils avaient perdu l'habitude, avaient un besoin urgent d'aide. Cette fois ce sont les anciens fonctionnaires et agents de la colonie qui mettent la clé sous le paillasson. Non parce que le nombre de membres de leur association était devenu trop petit, mais parce que personne ne s'est déclaré prêt à assurer la relève du CA, désireux de prendre une retraite bien méritée.**

La dissolution est due sans aucun doute également au fait que tous les services que l'AFAC a pu rendre ont été rendus. Syndicat en charge de la défense des intérêts des fonctionnaires et des agents de l'administration coloniale, la direction de l'association a donné de la voix chaque fois que ce fut nécessaire pour rappeler aux politiques le devoir de respect dû à ceux qui s'étaient engagés avec conviction à promouvoir le développement des pays en retard d'administration (voir Brève histoire des associations, consacrée à l'AFAC dans le présent numéro). Plus de cinquante ans plus tard, au vu des faibles progrès accomplis par les jeunes nations, il faut bien reconnaître que la tâche de formation des cadres africains n'a pas été une sinécure. La grande famille des anciens, toutes associations confondues, se doit d'adresser de sincères remerciements aux anciens de l'administration publique pour tous les services que celle-ci a rendus aux coloniaux eux-mêmes et par-dessus tout aux autochtones qui s'initiaient aux arcanes d'une administration moderne.

**La grande famille des anciens se doit d'adresser de sincères remerciements aux anciens de l'administration publique pour tous les services que celle-ci a rendus aux coloniaux.**

On ne peut mieux illustrer ce devoir de reconnaissance qu'en résumant la lettre signée Jaak et Jakoba (Jacqueline) de Meester-Callebert, parue intégralement dans le bulletin 4/2015, par laquelle ceux-ci disent adieu à leur association en dissolution, sur un mode sentimental sans doute mais non dénué de lucidité. Forts de leur expérience et pétris de leur conviction, ils disent toute l'émotion qu'ils éprouvent en pensant qu'ils ont entre les mains le dernier numéro du bulletin de l'AFAC, qu'ils ont lu avec une passion chaque fois renouvelée.

L'association et son périodique étaient pour eux les derniers liens qui unissaient les anciens de l'administration du Congo au temps où il était belge.

Puis, à travers deux personnalités, ils tiennent à honorer la fonction publique :
*"Tout d'abord M. Florimond Geens, sous la direction duquel j'ai eu l'honneur de travailler au temps où il était mon administrateur de territoire. De tous les chefs que j'ai connus au Congo il a été le plus réel gentleman et il le restera toujours à mes yeux.*
*Mon respect va également à M. Ivan Grosjean que je n'ai jamais eu la chance de rencontrer. J'ai une grande admiration pour le courage, la persévérance et le dévouement que lui et son épouse ont consacrés à la rédaction et à la distribution du bulletin. L'un et l'autre ont été pendant de nombreuses années la force motrice de toutes les activités de l'AFAC. Merci à eux deux et à leur compagne. Ma petite contribution au bulletin m'a toujours rendu heureux, et je suis fier d'avoir pu rendre ce service."*

Ils n'hésitent pas à stigmatiser le mal qu'on s'ingéniait à propager sur les broussards de la Fonction publique, tout en affirmant que le Congo était leur seconde patrie, persuadés qu'ils sont que nombreux étaient probablement ceux qui étaient prêts à prendre résidence au Congo, au terme de leur carrière, si le calme avait continué à régner dans le pays. Ils terminent généreusement par le souhait que les Congolais fassent à nouveau, en peu de temps, de leur magnifique pays un petit paradis où il fait bon vivre.

Ainsi prend fin une belle, longue et grande aventure. Beaucoup déjà ont quitté les rangs mais ceux qui survivent ont l'obligation, pour honorer leur passé et pérenniser l'action de l'AFAC, de se muer en passeurs de mémoire. L'AFAC s'est tue, il appartient à MDC de continuer à parler de la qualité de l'administration belge dans le Congo d'hier, par la diffusion de témoignages et la rédaction d'articles dans sa revue, et, chaque fois que la demande lui est faite, d'être de bon conseil dans le Congo d'aujourd'hui.



P 301008

ECRIT PERIODIQUE TRIMESTRIEL
DRIEMAANDELIJKS TIJDSCHRIFT
Octobre, Novembre, Décembre 4/2006
Oktober, November, December

Editeur Responsable – Verantwoordelijk Uitgever: I. GROSJEAN, Président Voorzitter

A.F.A.C.

Association des anciens Fonctionnaires et Agents du Congo
Vereniging der gewezen Ambtenaren en Beambten in Congo

1. Appel du Trésorier
2. Editorial
3. Courrier des Lecteurs
4. Infos sociales et fiscales
5. Nouvelles des Associations
6. J. Clément Citations
7. Maurice Lenain lettre ouverte et autres
8. Activités Culturelles et Récréatives
9. J. Vertraete Récit et Anecdotes
10. Membres d'Honneur, de Soutien, Nouveaux
11. Nécrologie
12. Experimental Ophtalmology

1. Oproep van de Penningmeester
2. Editoriaal
3. Brieven van de Lezers
4. Sociale en Fiskale inlichtingen
5. Nieuws van de Verenigingen
6. J. Clément, Citaten
7. M. Lenain Open brief en Varia
8. Culturele Activiteiten
9. J. Vertraete nieuwkomer te Dilolo
10. Ere- nieuwe- en steunende Leden
11. Necrologie
12. Experimental Ophtalmology

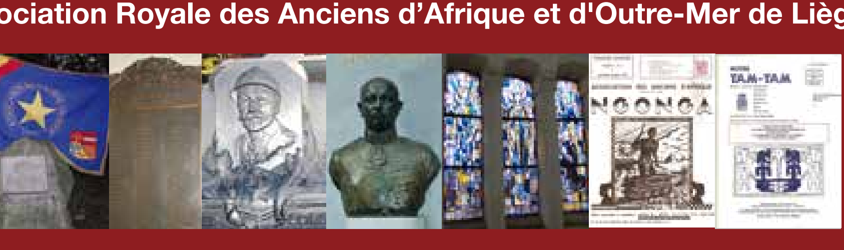
A.F.A.C
Bureau de dépôt : Bruxelles X

A.F.A.C.
Indiening kantoor : Brussel X

■ Fernand Hessel




Association Royale des Anciens d'Afrique et d'Outre-Mer de Liège



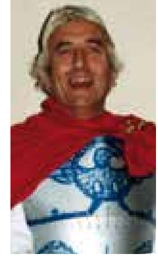

# Jean GRIMBERIEUX & Marie-Thérèse DRIESEN à l'honneur











Issu d'une famille d'enseignants, Jean Grimbérieux a le gène de l'enseignement dans les veines, et comme en plus il est féru de géographie, il consacrera l'essentiel de sa vie professionnelle à l'enseignement de la géographie, tant au niveau national qu'international. Il acquerra du reste à l'ULg le double diplôme de licence en géographie et d'agrégé en enseignement secondaire du degré supérieur. Il pouvait donc succéder dignement, en magnifiant leur éducation, à ses parents instituteurs.

Jean voit le jour le 08.08.31 à Saint-Nicolas-lez-Liège et c'est aussi dans la périphérie de Liège, à Horion-Hozémont exactement, à l'ombre du château de Lexhy, qu'au terme de sa carrière, qui le conduira au Congo de 56 à 62 (athénée royal de Luluabourg, dont il sera aussi le préfet de 61 à 62), en Côte d'Ivoire de 1962 à 1966 comme expert UNESCO (école normale supérieure d'Abidjan), au Cameroun en 1966 (école normale supérieure de Yaounde), en Italie de 85 à 91 (école européenne de Varese, membre du quota belge), qu'il viendra en 1991, après quelques déménagements liés à sa carrière, poser les valises familiales, non sans prendre le temps d'enseigner la géographie à Chênée, à Liège (athénée royal et université – assistant du prof. Pissart), à Pepinster, à Angleur, à Saint-Georges-sur-Meuse où il mettra fin à son long parcours pédagogique. Succession effrénée de postes qui témoigne d'un intense engagement.

La passion pour la géographie n'empêchera pas Jean d'entrer en justes noces avec Marie-Thérèse Driesen, également du milieu de l'enseignement (graduat en comptabilité - qu'elle valorisera à l'athénée de Luluabourg), le 01.09.56, sous une pluie de grains de riz (3).

Marie-Thérèse donnera deux enfants au couple : Daniel qui à son tour lui offrira une petite-fille. Le second enfant, Anne, souffrira hélas d'un sérieux handicap, largement atténué par l'affection et le rare dévouement des parents qui l'entourent de tous leurs soins, à domicile. La famille est au grand complet sur la toute récente dernière photo (12).

Dans les douze photos tirées de l'album familial, on peut voir Jean chez les scouts en 1947 (1), lors du Jamborée mondial, dit Jamborée de la Paix, près de Mantes-la Jolie. L'appel du large et de l'aventure l'habitait déjà. Il fera son service militaire (2), comme sous-lieutenant des Troupes blindées, à Stockem, où il fonctionnait déjà comme instructeur, le gène pédagogique montant en puissance. Puis après le mariage, on voit Marie-Thérèse et Jean (4), le casque colonial vissé sur la tête, avant de partir à Melsbroek pour la grande aventure congolaise. Significative de sa bonne intégration dans le corps professoral de l'athénée de Luluabourg est la caricature de Jean (6) par R. Descamps, le professeur de dessin. Depuis sa retraite, entrée en vigueur, si on peut dire, en 1991, Jean, secondé par sa charmante épouse qui veille à le sustenter, s'intègre parfaitement dans sa communauté. Sa participation à la Société de géographie de l'ULg, à la Commission historique de Grâce-Hollogne, à la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, sans oublier l'ARAAOM, en sont un autre témoignage. Toujours avec l'humour qui le caractérise, comme à la fête annuelle d'accueil des nouveaux profs à l'athénée de Stockay (10), où il incarne Jules césar. Pour le reste, le couple coule des jours heureux, comme à leurs noces d'or en 2006 (11).

Fernand Hessel
Photos familiales

**L'ARAAOM clôture, en ce mois de décembre 2015, une année riche en événements les uns plus réjouissants que les autres. Des membres nous ont quittés pour l'au-delà, d'autres ont rallié l'association, si bien que le nombre des membres, oscillant autour de la centaine, reste relativement stable, avec ce bémol qu'il comprend de plus en plus de membres passifs. Il est pour le moins surprenant que plus de soixante ans après les avoir vécues, les années africaines restent chevillées à l'esprit.**
**L'aventure a dû être belle plus que toute autre.**

## Réunion du CA au Palais des Congrès (01.12.15)

A l'approche de la fin 2015, il a semblé utile au CA de se réunir, dans son local habituel du palais des Congrès à Liège. La photo ci-contre témoigne du nombre de participants, le photographe en plus s'entend. Il ressort du rapport de la trésorière que le budget est maîtrisé et en amélioration, même si l'effort d'augmenter le nombre de membres, fût-ce pour la seule revue, doit être soutenu, comme doit être systématisée la bonification pour le trésor des frais de participation aux manifestations. Le programme 2015, malgré ses quelques annulations, est jugé satisfaisant aux dires des participants. Un programme ambitieux est proposé et accepté pour 2016, avec quasi une activité par mois, sauf les mois de vacances. La réunion se termine dans la bonne humeur, à l'image du boubou de notre porte-drapeau.









## Bonana à la mode de chez nous aux Waides (13.12.15)

Fidèle à ses traditions, l'ARAAOM fait l'impasse sur la moambe pour le réveillon. Celle-ci est plutôt réservée à la journée de l'AG. Flamboyants de la mer et biche de chez nous aux champignons des bois l'ont, il faut l'avouer, agréablement remplacée.
En tout état de cause le menu, particulièrement alléchant il est vrai, n'a pas eu d'impact négatif sur les inconditionnels de la moambe.
L'affluence était même plus nombreuse qu'à l'accoutumée. La commission des fêtes fait bien de varier les rencontres. Et son effort soutenu livre ses premiers résultats encourageants. La délégation de l'AP/KDL était une fois de plus de la partie, ce en quoi elle est un exemple pour la vie des associations.
La présidente ne manqua pas de dynamiser l'amicale, saluant au passage les nouveaux membres, le photographe qui par ses œuvres donna une dimension particulière à la rencontre. Celui-ci pose ci-contre devant une de ses photos les plus africaines. Un bref portrait en est fait à la page suivante.

L'invitation à la rencontre luso-belge de Lisbonne, en date du 11 juin 2016, fut rappelée avec insistance. L'ambiance fut évidemment renforcée par l'équipe en charge de la musique, sans oublier la traditionnelle tombola, qui pour discrète qu'elle fût n'en contribua pas moins à égayer la rencontre. Les lots sont modestes pour la plupart, mais l'homme est ainsi fait qu'il aime gagner. Et en définitive c'est l'ARAAOM qui en sort gagnante. Ci-contre trois photos qui témoignent de l'ambiance dans laquelle a baigné la Bonana pour 2016.

■ Fernand Hessel
Texte et photos

# La veine africaine d'un photographe

**Michel Mangon est parti au Congo en 1954, quelques jours à peine après sa naissance, dans le sillage de son père, qui commandait le Costermans à l'ONATRA. Il y restera jusqu'à sa sixième année. Les nostalgiques trouvent ci-contre une photo du bâtiment fluvial.**

Comme ces dernières années le photographe d'art qu'est devenu le jeune colonial a eu l'amabilité d'exposer quelques-unes de ses œuvres lors de nos rencontres annuelles aux Waides, la rédaction a pensé qu'il était opportun de donner à l'œuvre une plus grande dimension, en focalisant sur quelques œuvres d'inspiration africaine, choisies par le peintre lui-même.

Le photographe s'explique sur sa vocation et sur son intérêt pour l'Afrique noire : *"Imprégné de souvenirs sur lesquels il m'est difficile de placer des mots, j'arrive à 'les révéler' par la photo. Je garde des premières années de mon enfance sous les Tropiques une mémoire très vive. Bien que je sois rentré en 1960, le Congo est indissociable de ma vision du monde. Fasciné par la charge que transmet l'image, je tente de présenter des photos qui reflètent l'émotion ressentie lors de la prise de vue. Autodidacte, je suis curieux, passionné et sensible aux différentes formes d'expression artistique. Le développement argentique reste une formidable école qui continue à influencer mon travail, même si pour des raisons d'opportunité je me suis mis également au numérique".*

Michel Mangon a eu l'honneur de participer à quatre expositions organisées par le Royal Photo Club de Huy, à deux parcours d'artistes initiés par les entités communales de Braives et de Huy, à l'exposition organisée par le collectif Envoz'Art en 2015, où il obtient le prix du jury.

D'autres expositions dans des lieux fréquentés, comme à l'ARAAOM, complètent sa visibilité dans le domaine de la photographie d'art. Il avoue qu'il est très attentif aux amateurs qui se sentent interpelés par son œuvre et considère leur attention comme la quintessence de sa propre création. Le regard de l'autre a valeur de découverte, d'approfondissement et d'enrichissement.

Pour une visite plus complète de l'œuvre du photographe : www.mmagphoto.tumblr.com

■ Fernand Hessel

Propos recueillis auprès de l'artiste



La reine



La mère et l'enfant



La femme au bassin

# Congo sur Meuse à Liège en 1939

**L'Exposition internationale de l'eau, dans toutes ses manifestations et usages, organisée par la ville de Liège en 1939, bien que conçue avec passion, audace et talent, n'a pas eu le retentissement espéré. Elle avait pour ambition de magnifier la jonction du canal Albert à la Meuse. Elle enregistrera néanmoins près de six millions de visiteurs.**

Quelques mois à peine après avoir défilé devant leur imposant pavillon, svastika en bonne place, et, triste ironie, juste à côté du palais des Fêtes, les Allemands envahirent la Belgique et la plongèrent dans les affres de la guerre. Les lampions s'éteignirent avant terme, les jets d'eau retombèrent sans lendemain, en toute hâte les pièces exposées furent retirées des pavillons.

Il reste peu de traces aujourd'hui de cet événement ambitieux, qui s'étendait sur les deux rives de la Meuse comme l'illustre le dessin ci-contre, en dehors du palais des Fêtes édifié à demeure par la ville, du Plongeur de Jankelevici audessus de la piscine et, dans un sens, de la statue d'Albert 1er inaugurée le 30.07.39 à la pointe de l'île Monsin. L'exposition, qui était voulue aussi comme un antidote à la morosité des temps annonciateurs de cataclysmes, comprenait pourtant pas moins de 2500 exposants dont 1200 belges.

L'Allemagne seule avait autorisé, à condition qu'un pré-montage s'en fasse entièrement à Aix-la-Chapelle, dictature nazie oblige, pas moins de 671 exposants sur les 1300 étrangers. Les ouvriers sous haut contrôle nazi fraudaient des briquets pour pouvoir s'offrir un café sur le champ de foire.

Ce qui retient surtout notre attention ici, c'est le pavillon consacré au Congo belge, dont deux photos ci-contre, côté rue et côté fleuve (le tout premier sur la rive gauche après le pont de Coronmeuse, juste devant le parc des Attractions). La propagande coloniale battait alors son plein et la Belgique avait certes une belle image à donner de ses efforts de domestication de l'eau sous les Tropiques.





Le pavillon comprenait deux parties : un vaste palais rectangulaire donnant sur la rue et sur le fleuve et une haute tour, à l'allure de grand fétiche, couverte de masques expressifs, de dessins, d'où jaillissaient à mi-hauteur des fauves, à l'instar des gargouilles d'une cathédrale. La tour se voulait appel à l'aventure exotique, adressé surtout aux jeunes. L'essentiel du pavillon congolais se trouvait dans la salle, avec pour but affiché d'éveiller des vocations. Le colonisateur y démontrait tout ce qu'il avait entrepris sur les rives du grand fleuve, en matière d'étude hydrographique, de navigation fluviale, de distribution d'eau potable aux populations, de domestication de l'énergie hydraulique, d'industrie, d'agriculture, d'élevage, d'hygiène corporelle… bref, de tout ce que l'eau apporte au progrès.

Fernand Hessel

Photos extraites du livre sous référence.

Source
V. Lejeune et M. Moisse, *Exposition de l'eau, Liège 1939*, Les Editions du Molinay, Andenne, 1999






# CONTACTS

Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer







# Albert Martin à l'honneur





AU REVOIR ET BON VOYAGE

...ST EN CAMION QUE

les colons verviétois

...ont gagner le Ruanda-Urundi

...randonnée de 11.000 km.

par le dangereux Hoggar

















Albert Martin naît à Verviers, en pleine guerre, le 9 février 1942. A 14 ans, alors qu'il vient d'entamer des études techniques, il se laisse convaincre par son père que l'avenir est au Ruanda-Urundi. Celui-ci avait déjà goûté à l'Afrique centrale, de 1942 à 1947, années pendant lesquelles il était actif à la Force publique, dans les Blindés à Thijsville, et fit même partie du corps expéditionnaire belge en Afrique de l'est.

Puis les offres d'emploi ne pleuvaient pas à Verviers à l'époque. Malgré son jeune âge, Albert, sans peur et sans état d'âme, suit son père, qui pour renforcer l'équipe se fait accompagner d'un associé, et vit une aventure longue de 11.000 kilomètres, de Verviers à Bukavu, en camion (1) par la route (Algérie, Sahara, Niger, Tchad, Nigeria, Cameroun, Centrafrique). Le fait était à ce point extraordinaire que "Le Jour de Verviers" y consacra un long article (2). Cette expédition fera de lui un aventurier pour la vie, et lui donnera le goût de la mécanique dont il fera sa spécialité et sa profession. Travaux de garage, montage de camions, comme le montage des Mercedes à TMK fin des années soixante, encadrement de transports compliqués, comme le transport d'un grand bateau de Mombasa à Goma en 2003 (10), organisation des ateliers de Goma, de Beni, de Bukavu, de Kisangani, de Bunia, de Kampala, de Nairobi, de Mombasa, autant de succursales de la maison-mère de Goma, comme en témoigne la photo dans le bureau du patron Esselen (11).

Cette multitude d'occupations n'empêche pas Albert de tomber amoureux de Manazi Aly, une jolie métisse congolo-iranienne, qu'il épouse à Goma en 1969 (7) et qui lui donnera un fils, John-Albert, lequel à son tour comblera ses parents de trois petits-enfants : Alexandra, Nicolas, et Michaël, vivant aux Etats-Unis. Pour son plus grand chagrin, Albert perd sa femme le 30.04.2001. Il garde encore aujourd'hui son Coran comme une relique. Bien qu'il soit entré dans la petite histoire de Goma comme chef-mécanicien des garages Esselen, Albert a connu d'abord un parcours varié. Il arrive à Astrida, au bout de son périple transsaharien, après que son père ait reçu à Bukavu la clé du bien qu'il avait acquis avant son départ (3). Il s'y initie aux secrets de la mécanique jusqu'en 1963, année où l'armée l'appelle sous les drapeaux en Belgique (Génie Commando). Il rejoint ensuite son père qui sur ces entrefaites a ouvert un grand garage VW à Bujumbura (CRAV). Il prend ensuite du service dans une société de dragage, active sur la Lukuga (6), où il attrape une malaria qui le plonge dans un état proche du coma. Il résiste mais quitte les rives de la Lukuga pour Goma où, après une paire d'années à l'agence VW (Pauly), il se fait engager par la firme Esselen (futur TMK). Il ne sait pas encore alors qu'il y restera de 1968 à 2007. De chef de garage il deviendra chef du service technique, sans être directeur car le poste est déjà à l'époque réservé à un Congolais.

En 2007 il prend une pension bien méritée sur les hauteurs de Stembert, à titre définitif malgré les appels de TMK pour des missions ponctuelles. Son grand plaisir est d'aller voir sa famille en Amérique où son fils est devenu universitaire et où il peut goûter à la culture amérindienne. Heureux d'avoir bouclé la boucle en regagnant Verviers.

■ Fernand Hessel

Photos familiales

# Rencontres aux quatre coins de la Belgique

**A voir les photos illustrant le trio de manifestations d'associations aussi différentes que celle d'Ostende regroupant les Mohicans de la Flandre occidentale, celle de Spa regroupant les anciens d'outre-mer et celle de Bruxelles axée sur la fraternité belgo-congolaise, on est en droit de conclure que la mémoire de l'Afrique centrale est encore vivante et se porte bien en Belgique.**

## A den Stuyver à Ostende (12.12.15)

Le président Bob Van Hee réussit une fois de plus à drainer vers le local préféré des Mohicans, Bonana annuelle oblige, pas moins de 150 convives. Il faut dire que les invités sont choyés : moambe succulente, vente de livres (Van Hee, De Mets, Uysentruyt) et de cartes (Boyoma), communications sur des expériences vécues, sans oublier les contacts enrichissants autour des tables. Ainsi la dame d'origine congolaise à l'avant-plan de la photo n'est autre que la propre fille du romancier Tchibamba, auteur de Ngando. Le président eut la bonne idée d'offrir en cadeau de Nouvel An à dix convives un abonnement à Mémoires du Congo. Boudewijn Eggermont saisit l'occasion pour inciter les anciens à garder la fierté de ce qu'ils ont accompli en Afrique centrale, en quelques décennies seulement.



## Au chemin des 2 maisons à Bruxelles (07.01.16)

Michel Falaes, l'infatigable président de Fraternité belgo-congolaise, créée en mémoire des victimes des rébellions au Congo et devenue un centre de rayonnement de l'amitié belgo-congolaise, a préféré tenir l'AG à son domicile, avec un sens de l'accueil peu commun. Le nom de la rue est en quelque sorte symbolique du destin partagé et perpétué entre Congolais et Belges : la maison congolaise et la maison belge dans la même rue. La brochette de participants indique à elle seule le niveau de la rencontre (de gauche à droite) : Pierre Vercauteren, Robert Van Michel, André de Maere d'Aertrycke, Jean-Paul Van Goethem, Cécile Ilunga, Robert Devriese, Marie de Schlippe, Guido Bosteels, André Anne de Molina, Guy Dierckens, Michel Faeles. Et le photographe, hors champ.



## Au Ranch de Verviers (17.01.16)

Le cercle de Spa (ASAOM), tient depuis une paire d'années son AG au Ranch de Verviers, parce que l'accueil y est excellent et la moambe mêmement. Les formalités de l'AG furent rapidement accomplies : comptabilité impeccable tenue par Reinaldo accusant hélas une érosion budgétaire continue, agenda proposé par André et approuvé par l'assemblée, tenue de la revue jugée satisfaisante, le tout sous le regard du drapeau de l'ASAOM et de l'ARAAOM, venue en amie. Le bourgmestre de Spa n'avait pas hésité pour la circonstance à quitter sa juridiction, les souvenirs qu'il a engrangés à Matadi et à Kananga vers les années soixante étant indélébiles. Le président Voisin, qui voudrait remettre le flambeau de l'ASAOM à un successeur, se vit contraint de prolonger le mandat, reçu il y a déjà plus d'un lustre, faute de candidat au remplacement, ce qui est plutôt flatteur.



Fernand Hessel
Texte et photos

# Flâneries à la recherche du Congo en Belgique

**C'est incontestablement un honneur pour un pays de donner son nom à une rue dans un pays ami, comme c'est un privilège de le recevoir. Il s'agit là d'un acte volontaire qui réclame l'adhésion des édiles communaux comme des riverains. L'inauguration de la plaque qui en fait foi s'accompagne du reste le plus souvent d'une cérémonie, laquelle offre une occasion, sympathique et toute imprégnée de paix, de consolider les liens d'amitié existant entre deux pays. S'agissant du Congo, le moins que l'on puisse dire est que la Belgique n'est pas en reste dans le domaine des toponymes, d'inspiration historique, diplomatique ou simplement sentimentale.**

## 1. Le Congo sous la neige, en Ardenne bleue

Par contre, on peut regretter que le Congo ait fait le vide en matière de noms de rues à connotation belge, à l'opposé de qu'ont fait d'autres pays africains, comme la Côte d'Ivoire. Balayés tous dans un premier temps, il en est revenu quelques rares à Kinshasa : l'avenue Roi Baudouin, le rond-point Mgr Gillon... Il y en avait trop sans aucun doute, mais de là à les rayer tous était sans doute maladroit, surtout que les liens d'amitié restent nombreux et solides, soixante ans après le grand départ.

Première étape de notre périple à travers la Belgique à la recherche de rues qui font référence au Congo : le chemin du Congo à Desnié, sous la neige de surcroît. Non, il ne s'agit pas d'un changement climatique qui aurait brusquement affecté l'Afrique centrale, mais d'un paisible village de l'Ardenne bleue, qui appartient à la commune de Theux. Celui-ci a la particularité de posséder tout près de son église une rue, plus précisément un chemin, qui fait référence au Congo. L'attribution remonte au début du vingtième siècle, à une époque où les villageois n'avaient pas encore pour habitude de courir le monde et se faisaient des pays lointains l'image que les rares aventuriers s'ingéniaient à leur inspirer.

C'est ainsi qu'un endroit sur les hauteurs du village décrit comme "touffu, stérile à la culture, abandonné par la herde et proche de la savane", pour reprendre le propos de la publication touristique de Theux, sous le titre de Mon PAYS, dans son édition 2015-2016, fut sans autre forme d'égard pour la colonie belge, baptisé "chemin du Congo". Sans doute y avait-il quelque humour dans cette dénomination. En sus du chemin du Congo, Desnié a aussi sa rue du Canada, peut-être pour le froid qui y sévit en période hivernale. Voilà pour le moins une pittoresque ouverture sur le monde !

**Découvert par hasard, ce chemin du Congo a eu pour effet de déclencher le désir d'approfondir la toponymie belge en rapport avec le Congo. Jusqu'ici pas moins de trente-sept rues ont été localisées sur la carte de Belgique.**

Le village est traversé aujourd'hui de riantes allées bordées de résidences où le cossu le dispute au champêtre. Il fait office de village-dortoir pour la ville de Spa toute proche. De coquettes villas se sont incrustées entre les rares fermes encore en exploitation. L'histoire une fois de plus a désavoué la fiction. C'est pourquoi, rien ne devrait empêcher les amis du Congo, les nostalgiques du paradis colonial perdu comme les découvreurs du Congo d'aujourd'hui, d'y investir. Il y reste quelques parcelles à vendre !

Découvert par hasard, ce chemin du Congo a eu pour effet de déclencher le désir d'approfondir la toponymie belge en rapport avec le Congo. Jusqu'ici pas moins de trente sept rues ont été localisées sur la carte de Belgique. Comme ces rues nous apprennent à leur manière la perception que les Belges se sont fait du Congo belge ou se font du Congo actuel, la rédaction, selon les opportunités de son agenda, ira à la cueillette d'informations sur l'origine de ces appellations, auprès des autorités communales et auprès des riverains, et y consacrera à partir du présent numéro une page, une ou deux photos à l'appui, dans l'une ou l'autre des trois revues partenaires, selon les disponibilités.



Si l'information est instructive pour la perception du Congo par la Belgique, une page complète peut y être consacrée. Dans le cas contraire, le traitement se fera par groupe apparenté. Dans cette perspective le relevé est en cours et se présente comme suit dans le tableau ci-contre.

Certaines personnes rencontrées lors de nos pérégrinations ont fait remarquer qu'en sus des noms de rues consacrés au Congo il y a en Belgique un certain nombre de noms de rues dédiés à des Belges qui ont œuvré de manière significative au développement du Congo, à l'époque de la colonie ou après ; et même des quartiers entiers qui portent le nom de Congo ou celui d'un nom apparenté au Congo, comme le célèbre quartier Matonge à Bruxelles. Il se trouve de-ci delà également des résidences, individuelles ou collectives, qui font référence au Congo ou à une de ses entités, avec parfois une illustration, sans doute de l'endroit où les résidents ont trouvé le bonheur. Cette seconde catégorie est de toute évidence plus difficile à établir.
La rédaction se limitera dans un premier temps aux seules rues qui portent le nom de Congo dans leur appellation et qui ont plaque sur rue, si on peut dire. La seconde catégorie d'appellations ne sera entamée qu'après épuisement de celle relative aux toponymes comprenant le nom Congo dans leur appellation. Pour cette même raison, il n'est pas utile de signaler les rues de la Colonie/Koloniestraat. De plus il faut que la plaque y relative soit parfaitement photographiable, puisqu'elle sert d'entrée en matière. Cela dit, le cas, sans doute assez rare, d'une rue du Congo qui aurait disparu des atlas belges, retient également l'attention de la rédaction. Comme le chemin du Congo à Warneton, devenu chemin Vert, après la modification des tracés due à la construction d'une voie express
Il tombe sous le sens qu'il n'est possible de faire un article que dans la mesure où la raison d'être de l'appellation est établie. C'est pourquoi toute information à ce propos sera reçue avec plaisir, soit sur la page Facebook du rédacteur, soit à l'adresse mail nyota-mdc@gmail.com.

Il n'échappera à personne que la collecte relative aux établissements s'avère nettement plus difficile que celle relative à des personnalités belges, et à fortiori à celle qui procède d'une initiative tout à fait privée. Dans cette perspective, il ne peut être question d'exhaustivité. Déjà remonter l'histoire d'un nom de rue n'est pas toujours chose aisée. Certains bureaux de tourisme sont généralement muets sur la question.
Dans les deux cas, celui du nom de rue comme celui du nom d'une personnalité ou d'un lieu en rapport avec le Congo, l'idéal est que le collaborateur occasionnel, dont le nom sera bien sûr cité dans l'article, assortisse sa contribution à l'étude d'une photo digitale de bonne qualité, en illustration de la localisation la plus complète possible. Il est important également que celui-ci s'assure qu'aucun droit d'auteur ne limite la publication de l'image. Tous nos remerciements lui sont acquis par anticipation.

### Relevé des toponymes dédiés nommément au Congo en Belgique par province, par ville, village ou lieu-dit (liste non exhaustive)

Il va sans dire que tout complément comme toute rectification sera apprécié de la rédaction et que le tableau sera complété ou corrigé en conséquence sans délai.

**Bruxelles**
Ixelles : avenue du Congo

**Brabant flamand**
Kortenberg : Kongostraat
Galmaarden Vollezele : Congoberg

**Brabant wallon**
Ottignies-LLN : rue du Congo
Tubize : rue du Congo

**Flandre occidentale**
Brugge : Kongostraat
Gistel : Congolaan
Knokke-Heist : Kongostraat
Kortrijk : Kongoweg
Kuurne : Kongostraat
Oostkamp : Kongodreef

**Flandre orientale**
Gent : Kongostraat
Deinze : Kongoplein
Lokeren : Kongostraat
St-Niklaas : Kongostraat

**Anvers**
Balen : Congostraat
Beerse : Kongostraat
Kontich : Kongostraat
Turnhout : Kongostraat
Turnhout : Kongoplein

**Limbourg**
Genk : Congostraat
Hasselt : Kongostraat
Heusden-Zolder : Congostraat
Kinrooi : Congostraat

**Liège**
Baelen : Au Congo
Stoumont : Belvedère du Congo
Theux Desnié : chemin du Congo

**Luxembourg**
Libin Ochamps : rue du Congo
Marche-en-Famenne Marloie : rue du Congo

**Namur**
Rochefort Jemelle : rue du Congo

**Hainaut**
Charleroi Couillet : rue du Congo
Charleroi Marchienne-au-Pont : rue du Congo
Warneton : chemin du Congo (chemin Vert, 1980)
Manage : rue du Congo
Momignies Beauwelz : rue du Congo
Mouscron : rue du Congo
Quiévrain : chemin du Congo

Total : 37

Sources
• Stratenatlas Vlaanderen, Standaard Uitgeverij, 1997

• Guide des rues de Wallonie, Editions Standaard, 1998

• Atlas des villes, by Standaard, 1996, Google Earth

Fernand Hessel
Texte et photo

# Johnny DROUGUET & Maryse CAËLS à l'honneur

















Johnny Drouguet, né à Lierneux le 15 juin 1952, est un militaire accompli, doublé d'un grand sportif. Il a acquis au cours de sa carrière militaire pas moins de 28 brevets et diplômes, particulièrement dans la plongée subaquatique.

Promu de l'Ecole des sous-officiers de Dinant et de l'Ecole des Candidats gradés commandos de Flawinne, il intègre le 2Bn Cdo, comme instructeur mortier et éclaireur, puis passe au 3 ChA comme instructeur de premier de cordée.
Il prend aussi le temps d'épouser Maryse Caëls, qui lui donnera deux enfants : Audry en 82 et Cynthia en 86, tous deux bien installés dans la vie active.

Arrivé au mitan de sa carrière militaire, il acquiert la conviction qu'un para-commando se doit d'aller en Afrique centrale, et décide de mettre le cap sur le Rwanda où il accomplira un terme de plus de cinq ans (1984-1989), plus long que la moyenne pour raison de rareté de sa spécialité. Sa femme le suivra trois mois plus tard, en compagnie d'Audry âgé de quinze mois seulement (2). Maryse, munie d'un diplôme A1 en encadrement des handicapés mentaux adultes, se rendra également utile à Gisenyi, en acceptant une charge de secrétaire-comptable à l'école privée belge (200 élèves).

Johnny est affecté au centre d'entraînement Cdo de Bigogwe, au pied du Karisimbi (altitude 2400 m).
La tâche qui lui incombe est énorme : donner à tous les militaires rwandais ainsi que tous les gendarmes une formation commando de deux mois. L'armée rwandaise, qui compte plus de 5.000 unités, se veut moderne et performante. Durant son mandat le centre de Bigogwe se verra doter des équipements et infrastructures aptes à assurer un parfait entraînement.

Quelques photos sont illustratives des différents programmes de formation : 1984 cours de plongée (1) ; cours de natation pour gendarmettes (4) ; raid dans les Virunga (5) ; 1989 natation, boating, audace, par groupes de 600 personnes, dans le Kivu (6). Et note moins martiale et en même temps témoignage d'une excellente intégration de la famille Drouguet, apéritif dominical au mess S/Off du Centre Cdo de Bigogwe (3).

Aux militaires s'ajoutent par intermittence des tâches civiles : UCB, TRACTEBEL, MRAC, FAO, extraction du gaz (7) et plus prosaïquement recherche de noyés.

Après son retour d'Afrique, Johnny reprend du service au 3ChA, après un bref passage à la Défense militaire du territoire. Et la retraite officielle intervient en 2008, mais pas le travail. Le couple est actif au centre pour handicapés Les Hautes Ardennes à Rencheux.
Johnny en sus, comme moniteur fédéral belge de plongées subaquatiques, cumule les fonctions d'instructeur (CMAS), de chef d'école (LIFRAS) et de fondateur de centre à Madagascar (8).

La vie continue, sur les chapeaux de roues et les ailes des avions.

■ Fernand Hessel
Photos familiales

# Bonana sans neige à la Baraque de Fraiture (05.12.15)

**Réglée comme du papier à musique, la Bonana du CRAA, c'est depuis des lustres la Baraque de Fraiture et la moambe, plus précisément l'Auberge du Carrefour. Tel est le bon plaisir du président honoraire, mais aussi celui de tous les membres du cercle, car l'accueil y est chaleureux et succulente la cuisine.**

L'hiver, contrairement à son habitude, n'était pas au rendez-vous, si bien que le voyage ressemblait à une promenade automnale. Certains croyaient même dans le groupe que, réchauffement climatique aidant, il n'y aurait plus d'hiver. Janvier leur donnera tort. Mais la chance d'une moambe sous la neige, qui a le charme d'un Noël blanc, était passée. Qu'à cela ne tînt, la bonne humeur était totale parmi les quarante convives. Le CRAA aussi, à l'instar de l'ARAAOM, donne des signes de renouveau.

Ou pour le moins a cessé de reculer. Trois nouveaux membres firent leur entrée dans l'amicale : Freddy et Monique Wiesemes, Pascal et Marie-Christine Zinnen-Houssa, Hubrecht et Frieda Samyn-Devolder. Les candidats au portrait se font ainsi plus nombreux : le couple Drouguet pour le présent numéro et le couple Zinnen pour le suivant. Ainsi la tâche de la rédaction s'en trouve allégée.

L'intérêt de ces rencontres entre anciens compagnons de route africaine, et c'est du reste la raison de leur pérennité, est avant tout le plaisir d'évoquer le passé. Mais pas seulement. Il y a aussi, selon les affinités, l'échange de vues sur la culture africaine, a fortiori quand on est à la table de grands collectionneurs comme les Boulanger, l'évocation des vœux de saison, surtout quand on a la chance de goûter ceux que notre vice-président Guy diffuse à la fin de chaque millésime, précieusement glanés tout au long de celui-ci avec un humour qui flirte par moments avec le sarcasme.







Il y a les retrouvailles entre gens qui se sont perdus de vue depuis longtemps. Et enfin, tel est le destin de toute communauté, l'évocation des figures qui ne sont plus là, accompagnée le plus souvent d'une réflexion sur la fragilité de la vie, chacun pensant sans doute à ses propres artères.

Le président, avec son flegme habituel, ne manqua pas de remercier les convives, dont certains s'étaient fait accompagner de leurs amis, agrandissant ainsi le cercle qui a besoin de sang nouveau pour résister à l'inévitable érosion d'un cercle dont les membres affichent un âge respectable. Dieu merci tous ceux qui ont fait carrière avant l'indépendance n'ont pas rejoint le cercle des coloniaux disparus, il nous en reste et de très vaillants. Mais la majorité des membres de nos associations, nées au temps des colonies, est faite d'anciens dont la carrière s'est déroulée à cheval sur la colonie et l'état indépendant.

Mais qu'importe puisque les uns et les autres sont restés des amis du Congo, du Rwanda et du Burundi.

Fernand Hessel

Photos de divers convives.



# Les capitaines d'entreprises d'On

**Il est des villages bénis des dieux qui en silence donnent naissance à des génies. On-sur-Jemelle (aujourd'hui simplement On), situé entre Marche-en-Famenne et Rochefort, est de ceux-là. Agricole dans sa vocation première, modestement implanté sur les rives de la Wamme, il a donné naissance à deux capitaines d'entreprises qui feront la fortune du Congo, à savoir Jean Jadot et Jules Cousin.**

Le nombre d'habitants d'On (rattaché aujourd'hui à Marche) ne dépasse toujours pas les 2000 habitants, même si sa vocation n'est plus exclusivement agricole. Comme quoi, pour paraphraser Corneille, la valeur d'un village n'attend pas le nombre des habitants. Les deux figures importantes de notre passé congolais seront évoquées en deux revues successives.

## 1 Jean Jadot

(1862-1932)

Issu d'une famille d'industriels et d'intellecteuls, apparentée aux Cousin, qui donnera des bourgmestres, des professeurs d'université, des prélats catholiques dont un nonce, Jean Jadot voit le jour en 1862.
A la mort de son père en 1885, il se dévoue pour la nombreuse fratrie dont il est l'aîné. Puis une fois ses frères bien insérés dans la vie productive, il ouvre ses ailes au monde en plein essor industriel et s'illustre sur divers chantiers : construction du chemin de fer de l'Amblève, tramways du Caire, chemin de fer de la Basse-Egypte, et surtout chemin de fer de Pékin à Hankow (1200 kilomètres, avec son fameux pont sur le fleuve Jaune culminant à 3200 mètres). Il en revient en 1906, fort de son expérience internationale, pour se mettre au service de Léopold II, qui n'avait pas manqué de le repérer.
Pour le Congo qui nous occupe ici, l'année 1906 s'avérera une année de haute performance pour l'ingénieur (UCL, 1882). Trois sociétés, qui constitueront l'épine dorsale économique du Congo, y verront le jour, par la volonté du Roi souverain et l'expérience financière et bancaire de Jean Jadot, que Léopold II appelait volontiers le 'Grand Jadot'. Toutes les trois montées par Jadot et qui ont survécu tant bien que mal dans les remous qui ont suivi l'Indépendance : l'Union Minière du Haut-Katanga (UMHK), la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga (BCK) et la Société internationale Forestière et Minière du Congo (Forminière), sous de nouvelles appellations.
Léopold II fit sur le talent de Jadot, au retour de Chine, un compliment où perce son admiration et son désir de le compter parmi ses braves : "Ce que Jadot a fait est unique et ne se refera plus."
Mais Jadot n'était pas homme à dormir sur ses lauriers. Il fera mieux encore dans le Haut-Lualaba. En quelques mois, sous l'impulsion de Léopold II qui avait un cabinet de travail en son Château de Ciergnon, à un tir d'arbalète d'On, où Jean passait ses vacances chez sa mère, il donnera forme juridique aux trois fleurons de la colonie. La rencontre du visionnaire et du banquier fut des plus heureuse.


Jean Jadot



Plaque de bronze à Tshikapa




Déjà directeur du département de l'industrie de la Société générale de Belgique en 1906, Jadot fait ensuite dans l'institution financière une brillante carrière. A aucun moment il ne cessera de peser de tout son poids pour l'engagement de la SGB dans l'essor industriel de l'EIC. En 1913 il s'y hisse au poste de gouverneur, et joue un rôle important dans la Grande Guerre. Entre les deux guerres mondiales il se consacre à la modernisation industrielle de la Belgique et du Congo, où il ne se rendra en définitive qu'une seule fois. Une fois de plus que Léopold II !

Elisabethville telle qu'elle se présentait au début du XXe siècle



C'était en 1928, à l'occasion de l'inauguration par le Roi Albert 1er de la ligne Bukama-Ilebo. En 1931 en son honneur Likasi prit, pour le temps que l'on sait, le nom de Jadotville. Et On lui fera l'honneur de donner son nom à une de ses rues.

Fernand Hessel
Photos de l'auteur ou tirées des sources

Sources
Banque du Congo belge, 1909-1959
Union Minière du Haut-Katanga, 1906-1956








# Echos

### Nécrologie

L'ARAAOM, l'ASAOM et le CRAA ont le regret de porter à la connaissance de leurs membres le décès de Benoît BOUTET, en date du 20.01.16, et de Joseph GILON, en date du 07.02.16, et présentent aux familles éprouvées leurs sincères condoléances.

### Réalisations internes

- **30.11.15** : ASAOM Réunion du CA au domicile du président André Voisin, avec pour objet la préparation de l'AG de janvier 2016
- **01.12.15** : ARAAOM réunion du CA au Bistro du palais des Congrès à Liège, avec pour objet le bilan de 2015 et l'ébauche de programme pour 2016
- **05.12.15** : CRAA Bonana à la moambe, à la Baraque de Fraiture
- **13.12.15** : ARAAOM Bonana au homard, aux Waides
- **17.01.16** : ASAOM AG suivie d'une moambe, au Ranch de Verviers
- **31.01.16** : ARAAOM Choucroute, aux Waides.

### Réalisations externes

- **12.12.15** : MOHIKAAN Bonana à Den Stuyver à Ostende (Hessel)
- **18.12.15** : MDC Drink de fin d'année, au CODA à Tervuren (Hessel)
- **07.01.16** : FBC AG au domicile du président Falaes (Hessel)
- **08.01.16** : MDC Réunion du comité de rédaction de la revue, au CODA à Tervuren (Hessel).

### Projets

- **17.02.16** : CRAA Réunion du CA, au Contes de Salme
- **03.03.16** : UROME Réunion du CA, au CPA/Bruxelles
- **13.03.16** : ARAAOM Spectacle Pierre Theunis, au Café-théâtre, à Liège
- **19.03.16** : CRAA AG, suivie d'un déjeuner aux Contes de Salme, à Vielsalm
- **14.04.16** : UROME Assemblée générale, au CPA
- avril : ARAAOM, AG suivie d'une moambe, aux Waides
- mai : ARAAOM & ASAOM Déjeuner de printemps, à la Pitchounette, à Tiège
- **11.06.16** : Convivio à Lisbonne
- **19.06.16** : CRAA Journée du Souvenir, suivie d'un déjeuner, aux Hautes Ardennes à Rencheux
- juin : ARAAOM Croisière ou excursion
- juin : ASAOM Journée du Souvenir, à Spa.

### Dispositions communes aux trois cercles

- La cotisation annuelle pour les trois associations est de 20€. Toute majoration de la cotisation, comme tout don ou legs, sera reçue avec reconnaissance. La revue cesse d'être envoyée aux retardataires dès le troisième trimestre.
- Les membres sont priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat.
- Chaque membre est invité à collaborer à la rédaction de la revue, tant du tronc commun que des pages partenaires propres.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.

## ADMINISTRATION




Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-présidence : Ninette Cogniaux
Secrétariat partagé : Jo Bay, Odette-François-Evrard, Fernand Hessel, Odette Vieilvoye
Trésorerie : Odette Vieilvoye
Monuments : André Gilman
Fêtes : Jo Bay Mwamba, Ninette Cogniaux, Odette François-Evrard
Commissaires aux comptes : Jeannine André-Bonhomme & André Gilman
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Tam-Tam (Rédaction, MdC, NLC et SNEL) : Fernand Hessel : araaom.tamtam@gmail.com
Siège : rue du Laveu, 97, 4000 Liège
tél. 04 253 06 43 ou 0486 74 19 48 ; odfrançois@yahoo.fr
Secrétariat : tél. 085 23 57 36 ou 0486 20 04 06 : odette.vieilvoye@skynet.be
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325-3278
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 122



Président et UROME : André Voisin
Vice-président : José Welter
Secrétaire, trésorier et archiviste : Reinaldo de Oliveira
Porte-drapeau : Françoise Devaux
Autre membre : René Dubois (past-president)
Contacts : (Rédaction, MdC, NLC, SNEL) : Fernand Hessel : asaom.contacts@gmail.com

Siège : ASAOM, c/o Reinaldo de Oliveira, avenue Reine Astrid, 41, 4910 Theux
tél : 0477 756 149

Compte: GKCCBEBB - BE90 068-0776490-32
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 85




Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur aux comptes : Paul Chauveheid
Autre membre : Pierre Cremer
Revue (rédaction, MDC, NLC et SNEL) et UROME : Fernand Hessel : craa.nyota@gmail.com

Siège : c/o rue Commanster, 6, 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Compte : BE35-0016-6073-1037
Membres au 31 décembre de l'année écoulée : 49



# UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen






# Film documentaire sur le Congo

L'œuvre réalisée par les Belges au Congo est unique en son genre et une des plus belles pages de notre histoire. Ce que nous y avons réalisé en si peu de temps, devrait être cité en exemple pour l'édification de notre jeunesse, qu'elle soit belge ou congolaise. Cela n'empêche que, pour des raisons qui dépassent l'entendement, cette œuvre ne cesse d'être vilipendée.

Ceux qui ne connaissent pas grand-chose de l'époque coloniale belge, n'en retiennent que les attaques véhiculées par des médias trop souvent férus de scandales et répétant à l'envi des mythes éculés, dont l'inanité a pourtant déjà été maintes fois établie par des historiens de renom. Pour contrer ces allégations mensongères, il est impératif que nous laissions à la postérité un témoignage fort, mettant en avant les aspects positifs de ce que nos compatriotes ont réalisé à cette époque, avec les Congolais qu'ils associaient à leur tâche.

C'est pourquoi l'UROME/KBUOL est en train de mettre en place une stratégie pour contrer ces diffamations récurrentes. Nous pensons ainsi à des articles dans des journaux sous la signature d'éminents historiens ou vrais connaisseurs du Congo, des lettres à des notables, un site web Léopold II, des contacts avec la diaspora congolaise, des conférences... Mais la pièce maîtresse en sera un film documentaire. L'idée d'une telle réalisation germe depuis déjà pas mal de temps auprès des associations-membres de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi et Afrikagetuigenissen.

Hubert van Ruymbeke, qui a déjà plusieurs documentaires sur l'Afrique à son actif, assumera la réalisation du film. Le fait qu'il soit né au Congo et son enthousiasme sont de bon augure pour la réussite du projet.

Face au regain, ces dernières années, du dénigrement de l'œuvre des Belges au Congo, l'UROME/KBUOL, prenant le taureau par les cornes, a constitué, en partenariat avec les associations précitées, un groupe de travail, déjà pleinement opérationnel.

Objectifs poursuivis :

Défendre l'œuvre des Belges tout en évitant les écueils de la nostalgie et de la panégyrie.
Eviter que des représentations erronées de cette œuvre ne deviennent le canevas de "l'histoire officielle".
Laisser un beau legs aux générations futures ;
Présenter l'image la plus objective possible de l'œuvre belge au Congo.

## Agenda trimestriel

**Activités internes** (principales)

**20.11.15** : Séance de travail relative au film documentaire
**02.12.15** : Présentation du film Virunga par le Prince de Mérode, à LLN
**09.12.15** : Séminaire à l'ULB sur la Territoriale (André de Maere et Pierre Wustefeld)
**11.12.15** : Remise/Reprise trésorerie collecte des archives de la rue de Stassart
**16.12.15** : Réunion Comité exécutif
**18.12.15** : Séance de travail relative au film documentaire
**22.12.15** : Visite de la bibliothèque du MAN et remise de livres
**18.01.16** : Rencontre avec Peter Verlinden, journaliste de la VRT, à propos du film sur le Congo
**22.01.16** : Rencontre avec le Baron Frans van Daele, réunion Comité exécutif
**29.01.16** : Séance de travail relative au film documentaire
**08.02.16** : Contact avec la Fondation Roi Léopold II de Kinshasa, éventuel futur membre de l'UROME.

**Activités externes** (principales)

**08.12.15** : Projection de MdC ;
**05.01.16** : Réception Nouvel An au CRAOM
**07.01.16** : AG de FBC
**19.01.16** : Présentation "Léopold II et les violences de masse" par le Prof. Luc Plasman, au CRAOM
**22.01.16** : Conférence "L'année du Dragon. Congo 1964" par Baudouin Peeters
**23.01.16** : AG Niambo.

**Associations membres de l'Urome**

| | |
|---|---|
| 1 ABC | 14 CRAOCA |
| 2 ABIA | 15 CRAOM |
| 3 AFRIKA GETUIGENISSEN | 16 CRNAA |
| 4 AMACIEL-BAKA | 17 FBC |
| 5 AMI-FP-VRIEND | 18 MAISON AFRICAINE |
| 6 AP-KDL | 19 MAN |
| 7 ARAAOM | 20 MDC |
| 8 ASAOM | 21 N'DUKUS NA CONGO |
| 10 BOMATRACIENS | 22 NIAMBO |
| 11 CCTM | 23 SIMBA |
| 12 CONGORUDI | 24 URCB |
| 13 CRAA | 25 URFRACOL |
| | 26 VIS PALETOTS |

Montrer à quel point cette œuvre est encore porteuse d'avenir.
Miser sur le capital sympathie dont bénéficie encore la Belgique au Congo.
Mettre en lumière les valeurs ancestrales propres aux différentes cultures congolaises.
Eviter tout effet de propagande, toute impression de supériorité culturelle ou autre.
Eviter les comparaisons avant/après et les critiques négatives de dirigeants congolais, dans la perspective d'une projection en RDC.

Les thèmes que nous envisageons d'aborder sont, en vrac : l'éradication de l'esclavagisme et des guerres tribales par l'Etat Indépendant du Congo, les moyens de transport (ports, chemins de fer, routes, navigation fluviale), l'administration territoriale, la justice, l'enseignement, la santé publique et la promotion du bien-être des autochtones, la Force Publique, les missions religieuses, l'agriculture, l'élevage et la pêche, la protection de la nature (parcs nationaux, réserves forestières), la sauvegarde de la culture africaine, la musique et les écoles d'art, les sports ...

L'UROME/KBUOL reste ouverte à toutes les suggestions.
Chaque thème sera étayé par des documents objectifs incontestables et des témoignages de Belges et de Congolais qui, pour avoir vécu cette époque, en sont les derniers témoins.

Il est évident qu'une telle réalisation impliquera des frais considérables. Il faudra prévoir un voyage vers la RDC et plusieurs déplacements à l'intérieur du pays. Et, il est prévu en outre de produire des versions sous-titrées en néerlandais et en anglais. Heureusement, le réalisateur ayant accepté de travailler à un prix très raisonnable, le budget à prévoir sera de l'ordre de +/- 45.000 €, ce qui est abordable.
Toutefois, comme l'UROME et ses partenaires ne sont en mesure de couvrir qu'une partie du coût du projet, force est de faire appel à des sources de financement supplémentaires. Toute contribution externe, aussi modeste soit-elle, sera dès lors vivement appréciée. Celle-ci peut être versée au compte spécial Film Congo:
(BIC GEBABEBB) BE08 0359 6532 1813
avec la mention : Film Congo.
Il va de soi - qu'avec son accord - le nom du donateur ou celui de l'organisation donatrice figurera dans le générique. D'avance, nous vous en remercions très chaleureusement.

■ Robert Devriese




Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

**COMITÉ EXÉCUTIF PERMANENT (CEP)**
Robert Devriese, administrateur délégué
Guido Bosteels, William De Wilde, Paul Vannès, vice-présidents
André de Maere d'Aertrycke, Renier Nijskens, conseillers.
Le pouvoir appartient de droit à l'AG, constituée des administrateurs délégués des associations membres.
Le CEP est chargé de la gestion au quotidien.

**CONDITIONS D'ADHÉSION**
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec un minimum de 50 € par an.

**COMPTE BANCAIRE**
BE54 2100 5412 0897

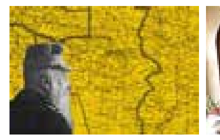
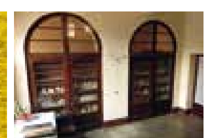
**PAGES DE L'UROME DANS MDC**
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC et New Look Communication pour le graphisme
et photos : Fernand Hessel
Adresse mail technique : urome.mdc@gmail.com


## Opération Monuments

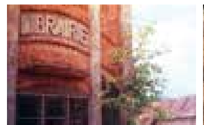
A partir du présent numéro, l'UROME ouvre son album de photos relatives aux monuments dédiés à l'œuvre belge en outre-mer.

1. Ixelles (à hauteur du 2e étang) : stèle aux Pionniers de la commune tombés en Afrique centrale entre 1876 et 1908. Nous devons cette œuvre, également appelée colonne Mangbetu et inaugurée en 1936, au ciseau de Marcel Rau et au plan d'Alphonse Boelens.



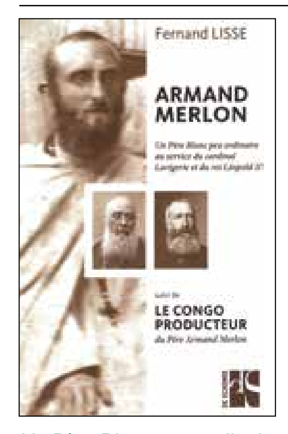
# Bibliographie



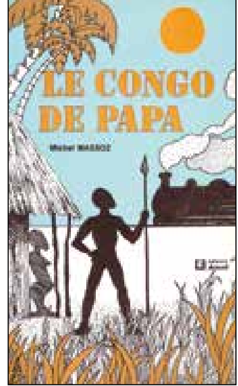
*Le Congo dans la Première Guerre Mondiale (1914-1918)*
Isidore Ndaywel è Nziem et Pamphile Mabiala Mantuba-Ngoma, L'Harmattan, 2015,
358 pages, 240 x 155 mm, 37 €

Si dans la Grande Guerre, le colonisateur a refusé d'aligner des soldats de la Force Publique sur le front occidental (seuls 32 Congolais participeront aux combats à titre individuel), il n'en fut pas de même sur le front africain. Deux historiens congolais, directeurs de l'ouvrage, en font la démonstration. La Force Publique, à la fois armée et gendarmerie du Congo belge, ouvrit le feu sur les lacs Kivu et Tanganyika contre l'Allemagne, qui colonisait alors l'est africain, sans oublier son fait d'armes au Cameroun. Elle occupa Kigali, puis Usumbura, conquit Kigoma, terminus du rail reliant Tabora à Dar es Salaam, puis força Tabora à la reddition, grâce à des avions amenés en caisse et montés au bord du lac. Elle contribua de la sorte à donner une dimension plus mondiale au conflit, à sortir la métropole de l'étau qui la martyrisait, et plus fondamentalement à démontrer l'amour qu'elle avait de la liberté. Livre qui arrive à point nommé en cette période de commémoration, sans doute l'ultime fois avec le faste qui convient, qui permet de mettre en évidence la contribution des soldats congolais, suivis de leur caravane de femmes en charge du transport, dans la défense de leurs frontières et de la liberté de leur continent et du monde.
L'ouverture du dossier, accompagnée d'un colloque et d'expositions, fut encouragée par la Belgique et le Congo, car ici comme là-bas on a tendance à perdre les traces de l'histoire et à laisser croire aux jeunes que tout leur est acquis par hasard (FH).



*Un Père Blanc peu ordinaire au service du cardinal Lavigerie et du roi Léopold II,* suivi de *Le Congo producteur du Père A. Merlon Vanthemsche,*
Fernand Lisse, Armand Merlon, préface du Prof. G. De Schorre, 2015,
246 pages,155x235mm, 22 €

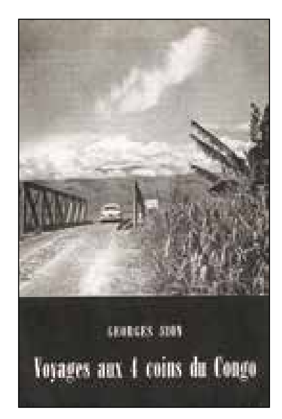
L'opus que Fernand Lisse consacre à Armand Merlon se destine à quiconque s'intéresse à l'histoire de l'EIC et plus particulièrement à la pénétration des missionnaires dans le vaste Congo, à la suite de l'appel pressant de Léopold II, ici celle des Pères Blancs. L'auteur retrace la vie de ce Belge qui fut, même s'il défroqua au bout de deux ans de Congo, le premier Père Blanc à s'installer sous les tropiques. Que l'ordre des Pères Blancs tente de couvrir du voile de l'oubli ce premier Belge, entré dans l'ordre français et premier missionnaire belge à se rendre au Congo (et non le Père Amaat Vyncke comme on a tendance à l'affirmer), n'étonnera pas le lecteur, vu le comportement ambigu et peu persévérant du personnage. Les documents analysés valent plus encore que la biographie d'Armand Merlon, missionnaire à Kwamouth (Bandundu) de 1885 à 1887, lequel apparaît au fil des pages comme un missionnaire à part, non dénué de fantaisie, et probablement agent double dans l'état naissant, celui de Léopold II et celui de Mgr Lavigerie, cette double appartenance expliquant pas mal de zones d'ombre dans la vie africaine du missionnaire.
Il semble bien qu'il était plus Français que Belge. Du reste à son retour et sorti de l'ordre, il s'installera en France où il fera commerce de l'huile d'olive. Le livre vaut surtout pour l'éclairage de la querelle permanente, jamais dénuée de diplomatie, qui a existé entre Léopold II et le Cardinal Lavigerie (fondateur de l'ordre des Pères Blancs), et de manière plus générale entre Français et Belges, en Afrique centrale. Et subsidiairement sur le sort qui était réservé aux pionniers missionnaires.
En prime, un livre (environ la moitié du volume) fort intéressant sur les productions animale, végétale et minérale du Congo durant les années 1885-1887 (FH).



*Le Congo de Papa (1951-1964),*
Michel Massoz, Editions Delcol, 1982, Liège, 460 pages, 130x20mm,
Du même auteur :
- *Le Zaïre authentique (1965-1980)*
- *Le Congo de Léopold II, 1989, Récit historique, 1878-1908*
- *Les femmes bantoues (1908-1960)*
- *Le Congo des Belges (1908-1960)*

Michel Massoz (1925-2015), originaire de Salm-Château, fait ses gréco-latines à St-Remacle à Stavelot, puis se fait engager au service exploitation de la SNCB. De 1951 à environ 1975 il est actif au BCK. Il en rapporte un roman mettant en scène un certain Christian Courtois et son épouse Ghislaine. Il est difficile d'en établir la part de l'autobiographie.

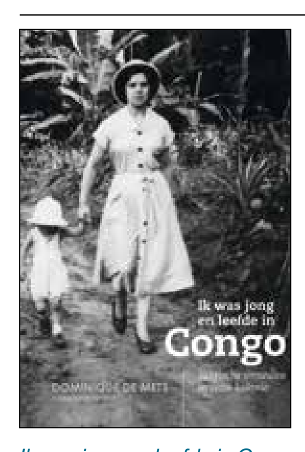
Courtois et son épouse s'embarquent en 1951 sur le Charlesville (cinquième et dernier villeboat de la CMB qui coulera en 2013), débarquent à Lobito, arrivent au Katanga et vont s'installer à Jadotville. Courtois y gère le trafic ferroviaire pendant 10 ans. Il apprend et converse en Swahili, reprochant aux autres Européens de ne pas faire l'effort de maîtriser la langue locale. Il est confronté à la problématique des clans lorsqu'il nomme un sous-chef parfaitement capable mais dans l'incapacité de faire face aux violences claniques. Au terme d'un congé en Belgique, il revient au Katanga sans son épouse. Nommé sur le réseau Congo Kasaï, pendant 6 mois, il loge dans le wagon-lit qu'occupèrent en 1928 le Roi Albert et la reine Elisabeth. S'exprimant en Swahili et non en Tshiluba, il va au-devant de problèmes, surtout que l'armée nationale congolaise vient d'encaisser une défaite cuisante au pont de la Lubilash par les troupes de Tshombe.
Considéré proche des mercenaires katangais, il se fait de temps en temps rosser. Enfin il termine son séjour colonial à E'Ville dont il décrit l'ambiance tragique due aux drames provoqués par les troupes de l'ONU, de même que la vie des cercles "fermés" d'Elisabethville : le Cercle Albert, le Celibakat (créé à la suite du départ massif des épouses). Bien écrit, parfois un peu long et assez touffu, l'œuvre est fictive et non historique, comme d'autres livres de Massoz (JR)




*Voyage aux quatre coins du Congo,* Georges Sion, Goemare, Bruxelles, 1951, 180 pages
Autres œuvres de l'auteur :
*-La Matrone d'Ephèse*
*-Charles le Téméraire*
*-Le Voyageur de Forceloup* (sa pièce la *plus célèbre).*

Georges Sion (1913-2001) est né à Binche, tout en étant originaire du Luxembourg belge. Docteur en droit (UCL), il démarre dans le journalisme et le théâtre, et fonde en 1943 avec Claude Bernard le Rideau de Bruxelles. Il écrit dans Le Soir, le Pourquoi pas et La Revue Générale, et fait de nombreuses conférences littéraires, ce qui en finale en fait un membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Il accomplit quelques voyages en Europe et en Amérique, mais aussi au Congo, en 1951, où il effectue deux séjours, entrant et sortant chaque fois par Léopoldville.
S'agissant du Congo, Sion décrit moins ses voyages que les caractéristiques qu'il apprécie dans les régions qu'il parcourt. Il explique l'explosion économique qui se dessine au Congo, après la guerre, et qui fait évoluer les villes à toute vitesse. Ainsi il fait une belle description du Katanga industriel, montrant les caractéristiques différentes des trois villes et l'actuelle évolution de Kolwezi avec ses grands barrages et ses nouvelles centrales hydro-électriques. Il décrit aussi les élevages du plateau des Biano. Puis il attaque les escarpements de l'Est, dont Kamanyola, changeant d'altitudes et de températures en quelques kilomètres, pour terminer à Stanleyville, après avoir parcouru l'Ituri. La rapidité de la tombée du jour déroute le voyageur, jusqu' à l'éveil du soir ou tout le monde se rejoint.
Les têtes de chapitres sont révélatrices d'un parti-pris littéraire : Léopoldville ou le Don du Fleuve, Jadotville ou l'heureuse Panda, Symphonie Pastorale (Biano), Kamanyola, portique du Kivu, Paradis à l'ombre des Volcans, Stanleyville-la-juste, mais aussi du regard qu'il porte sur l'Afrique noire (analyse du système éducatif, défense de la culture africaine, critique du monopole confessionnel…). Il finit par un bel éloge : "ce petit livre est la chronique familière d'un des plus beaux pays du monde" (JR).

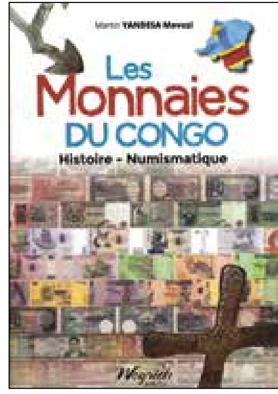
---




*Ik was jong en leefde in Congo,,* Dominique De Mets, *Belgische vrouwen in onze kolonie,* Uitgeverij Van Halewijck, Leuven 2015
196 pages, 190 x 230 mm, 22,5 €
Le livre n'existe pour l'heure qu'en version néerlandaise.

L'auteur ne fait en aucune manière œuvre romanesque mais se veut passeur de mémoire pour 15 femmes qui ont suivi Dieu ou leur mari au Congo (séjour congolais entre parenthèses) et livrent une mine d'anecdotes éclairantes sur leur vie au Congo.
1. Simonne Blanchart ; mari actif à Matermaco à E'ville (53-61).
2. Julia Foncke : mari actif à l'Otraco Matadi, Léopoldville, Kikwit, Banningville, Basankusu (52-60).
3. Oda Vandeputte ; mari actif à la Société de surveillance à Limete puis à l'Union cotonnière à Albertville, puis à Kinshasa (58-89) ;
4. Pascale Polfliet, Annonciade (46-07), (Léo, Kikwit, Kingandu, Kimbongo, Kibombo, Totshi).
5 Walburgis van Quekelberghe, Annonciade (47-75), à Kikwit et à Kikombo, enseignante ;
6. Jeanne Lenaers, Annonciade (51-69), secteurs pédagogique et médical (Kingandu, Kimbongo, Totshi, Gungu).
7. Denise Creupelant, mari planteur à Yaoseko/Stan (58-60).
8. Christiane Blanjean, mari architecte (51-61) : Kabongo, Kasumba, Kabalo, Albertville, Usumbura, Kindu et Bukavu.
9. Geneviève Corin, Popokabaka, Kingoma, Thysville, Madimba, Léo (54-60), son mari, André Rijckmans, actif dans la Territoriale , fils du Gouverneur général Pierre Rijckmans, fut assassiné en 1960 et sa veuve anoblie au rang de comtesse.
10. Michèle Zoll, arrive au Congo à 7 ans, devient hôtesse SN, épouse le fils Peneff (47-64) ;
11. Anne Le Grelle, Comtesse, (53-61) ; son mari, Roland van de Werve, est actif dans le coton, Léo, E'ville, Albertville, B'ja.
12. Christiane Lienart, mari actif dans la FP, (46-60) Léo, Inongo, Stan et Lokandu.
13. Elise Sillen, petite-fille de pionnier, hôtesse SN (56-60).
14. Anne-Jacqueline Scheere, hôtesse SN, (58-74) Léo, E'ville, Stan.
15. Monique Genonceaux, hôtesse SN, (54-85), Léo, Stan, E'ville (FH).

---




*Les monnaies du Congo Histoire -Numismatique,* Weyrich – Africa 2015
264 pages, 210x300 mm, 40 €

L'éditeur ardennais, Olivier Weyrich, à l'œuvre dans l'édition depuis une dizaine d'années, compte déjà plus de 150 titres à son palmarès. Pour nous, il a surtout le mérite d'avoir créé une collection AFRICA où le Congo reçoit la part du lion. Les titres prestigieux se succèdent : Congo, pays magnifique, Congo, mille couleurs, Congo 4 trésors, Itinéraires et témoignages, Kivu, du paradis à l'enfer, autant d'albums pleins d'images et de récits qui ont l'art et le mérite de mobiliser le lecteur pour l'Afrique.
Aujourd'hui s'ajoute un nouvel opus, richement illustré comme il se doit pour un livre sur l'argent, détaillant l'histoire des monnaies congolaises, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. C'est une première en ce sens que l'auteur se veut exhaustif, et qu'il replace chaque moyen de payement, qu'il s'agisse de métal, de coquillages, de perles, de tissus, de papier et autres matières, dans son système, tout en justifiant la continuité ou la rupture entre les systèmes successifs. La monnaie est une manifestation, d'un impact quotidien, de la culture d'une nation. Elle est beaucoup plus qu'un simple moyen d'échange, elle véhicule l'histoire du peuple qui l'invente et en use. Il suffit pour s'en convaincre d'observer comment les politiques s'accaparent de la monnaie pour y imprimer leur image, et hélas aussi dans beaucoup de cas le délitement de leur règne.
La couverture de l'album, avec sa croisette, ses pièces et ses billets hauts en couleur, est déjà une invitation à se plonger dans sa lecture (FH).